



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET SECTEUR BANCAIRE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

DIRECTION NATIONALE DU RECENSEMENT

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2017

(RGPH-2017)

ANALYSE

THEME 1 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Analyste : Mr DJAMALIDDINE MOHAMED

Encadreur : Mr BASTOINE MSOMA

Octobre 2020



SIGLES ET ABREVIATIONS	IV
AVANT PROPOS	V
RESUME EXECUTIF	VII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
1.1. Contexte	3
1.1.1 Contexte géographique.....	3
1.1.2. Organisation politico administrative	4
1.1.3 Développement économique et social.....	4
1.1.4 Situation démographique	5
1.2. Aspects méthodologiques	6
1.2.1. Définition des principaux concepts d'analyse.....	6
1.2.2 Description des variables et indicateurs de mesure	8
1.3. Revue de la littérature	9
1.3.1 Volume, évolution et répartition spatiale de la population	9
1.3.2 Structure par sexe et âge de la population	10
1.3.3 Caractéristiques socioculturelles de la population	12
1.4. Evaluation de la qualité des données	13
1.4.1 <i>Evaluation interne</i>	13
1.4.1.1. Proportion des non déclarés.....	13
1.4.1.2. Rapport de masculinité.....	14
1.4.1.3. Qualité de la déclaration de l'âge.....	15
1.4.2 <i>Evaluation externe</i>	20
1.4.2.1 Volume de la population	20
1.4.2.2 Densité de population	21
1.4.2.3. L'enquête post censitaire	21
CHAPITRE 2 :VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION DES COMORES	24
2.1 Etat de la population par sexe selon l'île et la situation de résidence en 2017	24
2.2 Population résidente par îles selon le milieu de résidence	26
2.3 Répartition de la population selon les préfectures et les communes	27
2.3.1 Répartition selon les préfectures	27
2.3.2 Répartition selon les communes.....	28
2.4 Densité de la population du pays et des îles	29
2.5 Evolution de la population des Comores depuis 1980	29

2.6 Volume global des ménages ordinaires par île et milieu de résidence selon le type de Ménage.....	33
2.7 Population comptée à part (ménages collectifs)	34
CHAPITRE 3 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET AGE	36
3.1. Pyramide des âges de la population des Comores	36
3.2 Pyramides des âges selon l'île.....	37
3.3 Pyramide des âges selon le milieu de résidence.....	39
3.4. Age moyen et âge médian.....	40
3.4.1 Age moyen et médian de la population par île	41
3.4.2 Age moyen et âge médian selon le milieu de résidence.....	41
3.5 Rapport de masculinité par groupe d'âge selon l'île de résidence	42
3.6 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence.....	43
CHAPITRE 4 : COMPOSITIONS DE LA POPULATION UTILES POUR LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT	46
4.1 Structure de la population par grands groupe d'âge	46
4.1.1 Structure de la population par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence	46
4.1.2 Structure de la population par grands groupes d'âge selon le sexe et le milieu de résidence	48
4.2 La population des Comores selon les groupes d'âge spécifiques	49
4.2.1 Population selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins de santé	49
4.2.1.1 Selon le milieu de résidence	49
4.2.1.2 Ile de résidence	50
4.2.2 Population selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins d'éducation	51
4.2.2.1 Population scolarisable.....	51
4.2.2.2 Niveau d'instruction de la population résidente	54
4.2.3 Population selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins d'emploi.....	55
CHAPITRE 5 : STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDANTE SELON D'AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIALES ESSENTIELLES	58
5.1 Adolescents et jeunes adultes.....	58
5.1.1 Population adolescente et jeune par âge, sexe et milieu de résidence	58
5.1.2 Population adolescente et jeune par âge, sexe et île de résidence	58
5.2 Personnes âgées (65 ans ou plus)	59
5.2.1 Répartition des personnes âgées par sexe et milieu de résidence	59
5.2.2 Répartition des personnes âgées (65 ans ou plus) par sexe et île de résidence	60
5.3 Population vivant avec handicap.....	61
5.4 Répartition de la population résidente par nationalité	63
5.4.1 Combien sont-ils ? Et d'où viennent-ils ?	63
5.4.2 Où les trouve-t-on ?	64

5.4.3 Evolution de la population étrangère de 1980 à 2017	65
5.5 Composition de la population selon la langue parlée	65
5.5.1 <i>Quelles sont ces langues ? Et combien de personnes les parlent-elles ?</i>	65
5.5.2 Répartition de la population résidente selon la langue parlée et le milieu de résidence.....	68
CONCLUSION GENERALE.....	71
RECOMMANDATIONS	74
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	75
ANNEXE.....	76

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD :	Agence Française de Développement
AU :	Assemblée Nationale de l'Union
CGCT :	Code Général des Collectivités Territoriales.
CIPD :	Conférence internationale sur la population et le développement
CIED :	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CIF :	Conférence internationale sur la Femmes
EPC :	Enquête post-censitaire (EPC)
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la population
INSEED :	Institut national de la statistique, des études économiques et Démographiques
ODD :	Objectifs pour le développement durable
PIB :	Produit intérieur brut
RDM	Rapport de dépendance démographique
RGPH :	Recensement général de la population et de l'habitation
R M :	Rapport de masculinité
SCA2D	Stratégie de croissance accélérée pour le développement durable
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

AVANT PROPOS

Le Gouvernement de l'Union des Comores vient de réaliser du 16 décembre 2017 au 26 janvier 2018, son quatrième (4^{ème}) recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2017) après ceux de 1980, 1991 et 2003. Au moment où le document essentiel de politique et de programme de développement économique et social vient d'être élaboré ; il s'agit d'une vision appelée Plan Comores Emergent(PCE), accompagné d'un plan de développement intérimaire (PDI). Ce 4^{ème}RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Parmi les raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement figurent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société comorienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que l'Union des Comores a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2017. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 54 communes sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation de 2011 promulguée en 2014. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a déjà produit et diffusé les résultats préliminaires en juin 2018. Pour parachever le processus, l'INSEED met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGPH 2017. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement comorien qui a pris en charge l'indemnisation du personnel de l'INSEED, mais aussi le financement des activités de cette grande opération nationale par la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Agence Française de Développement (AFD) et le GAVI à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous saluons également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions de l'INSEED, les Gouverneurs, les Préfets, les Maires, les Chefs de village et quartier qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population comorienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Un remerciement particulier à l'UNFPA pour le financement de la formation de trois démographes comoriens, la mise à la disposition de l'INSEED d'un Conseiller Technique Principal au début des activités pour l'appui à la réalisation de cette opération d'envergure nationale et le recrutement des Consultants Internationaux pour la finalisation de l'analyse des thématiques du RGPH.

Nos remerciements s'adressent, enfin, à nos équipes techniques qui ont montré un dévouement sans faille, aux agents de terrain ayant sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'importance de ce projet pour le développement de notre pays.

DIRECTEUR GENERAL DE L'INSEED

AHMED DJOUMOI

RESUME EXECUTIF

Le peuplement de l'Union des Comores ne s'est pas fait par hasard. Ce sont les éléments du contexte qui le déterminent. L'occupation de l'espace par la population répond ainsi aux contextes géographique, politico-administratif, économique et démographique. Aussi s'attend-t-on à ce que l'île de Ngazidja, qui abrite la capitale, soit la plus peuplée des Comores, suivi de Ndzuwani et de Mwali. Ngazidja abrite la plupart des infrastructures socioéconomiques. Compte tenu des activités économiques axées sur l'agriculture, la population rurale est beaucoup plus nombreuse que celle des centres urbains.

Comme toute grande opération d'envergure, le recensement général de la population et de l'habitation de l'Union des Comores n'est pas exempt d'erreurs liées à l'observation et à la collecte des données. Toutefois, l'évaluation de la qualité de données a permis de mesurer l'ampleur des erreurs enregistrées. Concernant la qualité de la déclaration de l'âge, les indices utilisés (Whipple, Myers Bachi et Nations unies) montrent une certaine attraction pour les âges se terminant par 0 et 5. Mais cela demeure satisfaisant. Par ailleurs, le recours à la pyramide des âges individuels confirme ces attractions, mais le regroupement par groupe d'âge quinquennal a permis de lisser les courbes par sexe. C'est ce qui ressort également de l'évaluation à partir des rapports de masculinité par groupe d'âge quinquennal. En dehors de Mwali, ils suivent tous une allure régulière.

La comparaison du RGPH 2017 avec les projections réalisées à partir du RGPH 2003 et les résultats de l'enquête post censitaire a permis d'ajuster les données issues du RGPH 2017. Ainsi la population résidente totale de l'Union des Comores est de **758 316 habitants** dont 381 813 du sexe masculin et 376 503 du sexe féminin ; elle est répartie comme suit : 379367 habitants à Ngazidja, 327 382 habitants à Ndzuwani et 51 567 habitants à Mwali; elle compte 235 762 habitants au milieu urbain et 522 554 habitants en zones rurales.

La population résidente des Comores se répartit de façon inégale sur le territoire national. Elle est plus nombreuse à résider en milieu rural qu'en zones urbaines, à Ngazidja et à Ndzuwani. Toutefois, la part urbaine ne cesse de croître depuis 2003 à cause, entre autres, de l'exode rural. La prise en compte des préfectures de résidence montre une situation encore plus contrastée, avec une étendue allant de 9 348 habitants à Djando à plus de 100 000 habitants à Bambao (121 336 résidents). Les préfectures les plus grandes au point de vue démographique sont concentrées à Ndzuwani. L'analyse montre que les besoins de base sont plus importants à Bambao et dans toutes les préfectures de Ndzuwani qu'ailleurs. Les

Concernant la répartition par sexe, la situation est également fort contrastée selon les îles. communes sont aussi très diversifiées au point de vue démographique. D'un côté, on a Moroni (avec 74 749 habitants) et Mutsamudu (avec 34 940 habitants) les communes à forte concentration humaine. De l'autre, on a la quasi-totalité des communes de Mwali et la majorité de celles de Ngazidja, avec moins de 10 000 habitants.

Alors que toutes les communes de Mwali sont à dominance masculinité, la majorité des communes de Ngazidja souffrent d'un déficit d'hommes (avec le déficit le plus important à Nyuma Mro – RM de 92). Moroni et Bambao ya Hari, elles, sont à forte dominance masculine. L'inégale répartition de la population se traduit par une

densité très élevée à Ndzuwani et, dans une moindre mesure, à Ngazidja. Seule l'île de Mwali a une densité inférieure à 200 habitants au km². Cette densité se renforce partout avec le temps, exerçant ainsi une forte pression sur les ressources agricoles et le couvert végétal. En effet, la population comorienne n'a cessé de croître depuis 1980, avec cependant un ralentissement durant la période intercensitaire 2003 – 2017. Et cette décélération de l'accroissement est observée dans toutes les îles.

140 577 ménages ordinaires ont été recensés, avec une taille moyenne de 5,4 personnes. Deux tiers de ces ménages sont établis en milieu rural, avec une taille moyenne de 6,0 personnes. C'est aussi le cas dans toutes les îles, sauf à Mwali où les ménages urbains (52,8%) sont majoritaires.

La pyramide des âges de la population des Comores est marquée par un creux dans le groupe d'âge 20-24 ans chez les hommes et, dans une moindre mesure, chez les femmes, traduisant les effets des migrations des jeunes actifs vers l'étranger. Toutefois, cette tendance générale masque les divergences entre les îles. D'un côté, Mwali et Ndzuwani ont une pyramide à base large, caractéristique des pays à fécondité élevée couplée avec une mortalité assez élevée. Elles sont toutes les deux marquées par des creux entre 20 et 30 ans chez les hommes, reflet de leurs migrations vers Ngazidja et l'étranger. De l'autre côté, Ngazidja se distingue par la forme en cloche de sa pyramide. Cela s'expliquerait par les apports migratoires des jeunes actifs en provenance de Mwali et Ndzuwani. On a également noté une grande divergence selon le milieu de résidence : la pyramide du milieu rural est à base large, tandis que celle des centres urbains est en cloche. Cette différence s'expliquerait par l'exode rural et la fécondité différentielle en faveur des zones rurales.

Les constats ci-dessus ont été confirmés par l'examen de la moyenne et de la médiane. L'Union des Comores est un pays jeune ; 50% de sa population a moins de 19,4 ans. Ngazidja est de loin plus « vieille » que Mwali et Ndzuwani ; le milieu urbain plus que le milieu rural. Les planificateurs du développement devraient en tenir compte.

Quant à la composition par sexe (mesurée par le rapport de masculinité), elle a montré que ce pays est à dominance masculine. Il y'a en moyenne 101 hommes pour 100 femmes. Et cette tendance s'est renforcée dans le temps. Comparée à 2003 caractérisé par un déficit d'hommes partout sauf à Mwali, la sur-représentativité masculine touche l'ensemble de l'archipel. Est-ce dû à l'émigration des femmes, notamment de Ndzuwani, vers Maore pour des raisons d'accouchement ou de regroupement familial ?

L'analyse des sous-groupes cibles des différents secteurs du développement a fait ressortir les éléments suivants :

- Contrairement aux autres pays d'Afrique sub-saharienne, l'archipel des Comores se caractérise par une charge de dépendance relativement faible (moins d'une personne inactive par personne potentiellement active) ; et cette charge est plus faible à Ngazidja qu'à Mwali et Ndzuwani, en milieu urbain qu'en zones rurales. L'exode rural expliquerait en partie cette différence, en gonflant les effectifs d'actifs urbains tout en réduisant ceux du milieu rural.
- Les enfants de moins de 5 ans représentent environ 14% de la population totale, soit 103 581 personnes. Les moins d'un an constituent 2,6%. Les garçons y sont majoritaires. Ces enfants sont le plus nombreux à Ndzuwani (environ 50 000) et le

moins nombreux à Mwali (environ 8 000) ; deux fois plus nombreux en milieu rural que dans les centres urbains. Ces chiffres montrent l'ampleur des besoins en matière de santé de la petite enfance. Toutefois, il convient de noter que le poids des « moins de 5 ans » a sensiblement baissé entre 2003 et 2017. Cela peut traduire les effets d'une baisse récente de la fécondité aux Comores, ou le fait que beaucoup de femmes comoriennes, notamment de Ndzuwani vont accoucher à Mayotte, échappant ainsi au système d'enregistrement des naissances du pays.

- Les besoins en matière de scolarisation sont importants : plus de la moitié (374 867 personnes) de la population résidente a un âge pour fréquenter l'un des cycles d'enseignement. Les besoins pour les enseignements primaire et secondaire (environ 120 000 enfants chacun) sont relativement plus élevés que pour le supérieur et le préscolaire. Cette tendance est observée partout dans le pays, à la seule différence de Ngazidja. Contrairement aux deux autres îles, Ngazidja se caractérise par un poids relativement plus faible de la population d'âge préscolaire (15,9% contre 18% et 19% pour les deux autres îles), et relativement plus élevé pour l'enseignement supérieur (23% contre 18% dans chacune des deux autres îles). Autrement dit, les besoins pour le supérieur (39 200 personnes) sont importants à Ngazidja.
- La quasi-totalité de la population des Comores a fréquenté l'école. Seuls 1,6% ne l'a jamais effectué. Près de 11,6% sans niveau d'instruction, 30% ont un niveau primaire, 25% le niveau secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycles), et 8% ont au moins une licence. Les garçons sont en général plus instruits que les filles, mais les écarts ne sont pas importants surtout à partir du secondaire premier cycle.
- L'analyse du statut d'occupation montre que les indépendants (ceux qui travaillent à leurs propres comptes) sont relativement les plus nombreux ; et ils sont majoritairement des hommes. Les employés (permanents ou temporaires) suivent avec près de 12%. A l'instar des indépendants, les femmes sont relativement deux fois moins nombreuses à avoir un statut d'employé. Dans l'optique du genre, les décideurs politiques devraient tout faire pour assurer un accès équitable à tous au marché de l'emploi; le cas échéant, promouvoir l'accès des femmes au marché du travail.

En vue d'une planification efficace du développement, les décideurs et les parties prenantes ont besoin de disposer des données sur certains groupes cibles, souvent vulnérables. Les **adolescents et jeunes adultes** en font partie. Ils sont près de 143 000, dont 25 000 ont moins de 18 ans. La moitié d'entre eux résident à Ngazidja, avec une majorité des garçons. Par ailleurs, on assiste à une lente émergence des **personnes âgées** (65 ans ou plus), en particulier sur l'île de Ngazidja, avec une prédominance féminine. La majorité de ces « vieux » vit en milieu rural. L'exode rural des jeunes adultes expliquerait en partie le vieillissement de la population rurale.

Les informations recueillies sur le handicap indiquent une faible proportion (1,5%) des personnes en situation de handicap. Les informations recueillies sur le handicap ont porté sur Oui ou Non la personne souffre de l'un ou l'autre handicap à savoir Aveugle/Malvoyant, Sourd/Malentendant, Muet, Eléphantiasis, Membre supérieur, Membre inférieur, Déficience mentale. Cette méthodologie de collecte des données n'a certainement pas pris en compte le degré de handicap notamment quelques difficultés, beaucoup de difficultés, handicap total tel que recommandé par le groupe

de Washington. Ceci pourrait expliquer la faible proportion observée pour les personnes en situation de handicap. Deux tiers de ces personnes vivent à Ngazidja.

Les Comores ne sont pas vraiment un pays d'immigration. Les étrangers (13 710) représentent à peine 0,5% de la population résidente du pays. Ils sont originaires principalement des pays voisins de l'Océan indien (un tiers), de l'Afrique australe (un tiers) et, dans une moindre mesure, de l'Europe. On les retrouve majoritairement à Ngazidja, notamment à Moroni ; seuls les ressortissants de l'Afrique australe vivent en majorité à Ndzuwani.

Enfin, le Shicomor est la principale langue de communication des Comoriens ; il est parlé par 9 résidents sur 10 quels que soient l'île et le milieu de résidence. Un tiers de cette population parle français (l'une des deux langues officielles), qui est plus utilisé au milieu urbain, notamment de Ngazidja (environ 50%) et beaucoup moins en zones rurales (environ 26%). L'arabe est également parlé, mais à un faible niveau (environ 7%).

INTRODUCTION

La population constitue la première richesse d'une nation. Les questions traitant de la relation Population et Développement préoccupent tous les pays. Les nombreux sommets et conférences consacrés à cette problématique depuis les années 1960 témoignent de leur importance. Ayant pris part à ces grandes rencontres internationales, l'Union des Comores a adhéré aux recommandations et résolutions qui en sont issues. Il s'agit, entre autres, de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CIED Rio, 1992), la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD Caire, 1994), le sommet mondial sur le développement social (Copenhague, 1995), la conférence internationale sur la femme (CIF Beijing, 1995), la Déclaration du Millénaire de l'Organisation des Nations unies ayant adopté les Objectifs du Millénaire sur le Développement (OMD, 2000), suivis en 2015 de l'adoption des Objectifs du développement durable (ODD, 2015).

Convaincu du rôle essentiel de la population pour le développement et soucieux de satisfaire les besoins fondamentaux de cette population, besoins de plus en plus importants et pressants au regard de la croissance rapide et de la paupérisation de la population, le Gouvernement de l'Union des Comores s'est doté d'une politique nationale issue d'une stratégie globale de développement du pays avec un Programme Comores Emergent '(PCE) à l'horizon 2030.

L'objectif général du recensement général de la population et de l'habitation de 2017 (RGPH17) en relation avec le thème « Etat et structure de la population » est de mieux connaître la situation démographique du pays. Plus spécifiquement, l'analyse de l'état et la structure de la population vise un triple objectif :

- Décrire la taille de la population résidente de l'Union des Comores et sa variation par division administrative (Iles, préfectures, communes) ;
- Décrire la densité de la population par division administrative ;
- Décrire la structure par sexe et par âge de la population; et
- Présenter la structure par sexe et âge selon certaines caractéristiques économiques et socioculturelles.

Il convient de noter que, contrairement au contexte politique prévalant lors des recensements précédents, le système politique prévalant en 2017 est caractérisé par l'entrée en vigueur de la loi sur la décentralisation. Elle consacre le droit des collectivités territoriales ou collectivités locales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de rendre disponible les données démographiques tant au niveau central qu'au niveau décentralisé c'est-à-dire au niveau des îles et des communes.

En l'absence d'un système d'état civil fiable, comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le recensement constitue la seule source de données sur la structure par sexe et âge ainsi que la répartition spatiale. Le

recensement permet également de mettre à jour la base de sondage nationale en vue de la réalisation des enquêtes intercensitaires.

L'état et la structure de la population présentent la physionomie de celle-ci à un moment donné de son histoire. C'est un instantané de la population au moment du recensement. En particulier, la structure par sexe et par âge, les caractéristiques socioculturelles et économiques permettent d'appréhender la dynamique de la population et, ainsi, d'effectuer des projections démographiques. La structure par sexe et par âge sert également au calcul des principaux indicateurs démographiques en fournissant les dénominateurs nécessaires. De même la composition par sexe et âge des populations spécifiques est nécessaire à la détermination des besoins de programmes sectoriels de développement (santé, éducation, emploi, etc.).

La population comorienne et sa composition par sexe et âge, à la date du 15 décembre 2017 (date de référence du RGPH 2017) sont le résultat de l'action combinée des mouvements naturels (la natalité et la mortalité) et des mouvements migratoires (les immigrations et les émigrations). Ils ont un impact important non seulement sur l'évolution démographique future, mais également sur le développement économique et social du pays. Les comparaisons établies entre les résultats des recensements de 1980, de 1991, de 2003 et de 2017 montrent l'évolution de la population au cours des 35 dernières années.

L'analyse des données relatives à l'état et la structure de la population, présentée dans ce rapport, concerne uniquement la population résidente¹. Ce rapport sur l'état et la structure de la population s'articule autour de six chapitres :

- Le premier porte sur le contexte et les aspects méthodologiques.
- Le deuxième chapitre traite du volume de la population et de son évolution ;
- Le troisième concerne la répartition spatiale de la population selon les îles et le milieu de résidence ;
- Le quatrième est consacré à la structure par sexe et âge de la population ;
- Le cinquième a pour objet la population étrangère ;
- Le dernier chapitre porte sur certaines caractéristiques sociales essentielles de la population résidente.

¹ Il s'agit de la population de droit c'est-à-dire les résidents présents et les résidents absents recensés au moment du dénombrement.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre a pour but de décrire les différents contextes susceptibles d'influer sur l'évolution et la répartition spatiale de la population comorienne. Il sera ensuite question de définir quelques concepts clés, les variables d'analyse, leurs indicateurs et leur mode de calcul ; de procéder à une revue de la littérature relative à l'état et structure de la population. Le dernier point est consacré à l'examen de quelques méthodes et outils d'évaluation des données.

1.1. Contexte

Dans le cadre du programme national de développement du pays SCA2D (2015-2021) ainsi que du suivi des objectifs du développement durable (ODD), le Gouvernement de l'Union des Comores a organisé en 2017 le quatrième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2017) du pays. Les résultats issus de cette grande opération permettront d'avoir une très bonne connaissance de l'état et de la structure de la population comorienne résidente.

Plusieurs facteurs affectent et déterminent l'état et la structure de cette population. Il s'agit :

- du contexte géographique,
- de l'organisation politico-administrative,
- du développement socio-économique, et
- de la situation démographique du pays.

1.1.1 Contexte géographique

L'Union des Comores est un archipel situé à l'entrée nord du Canal de Mozambique, à mi-chemin entre la Côte est de l'Afrique et le nord-ouest de Madagascar. Elle est composée de quatre îles dont la superficie totale est de 2235 km² : Ngazidja (1147 km²), Ndzuwani (424 km²), Mwali (290 km²) et Maore (374 km²). Cette dernière est sous administration française à cause d'un contentieux territorial entre les Comores et la France. Ainsi ce rapport ne concerne-t-il que les trois premières îles.

Le climat de l'archipel est humide et chaud, mais tempéré à la fois par l'altitude et par l'influence océanique. Ce climat tropical est caractérisé par deux grandes saisons : Une saison chaude et humide, nommée « kashkasi » qui s'étend entre novembre et mars-avril ; elle est marquée par de fortes pluies et, parfois, par de violents cyclones et des températures oscillant entre 28°C et 33°C et une saison sèche et fraîche, appelée « Kusi » qui s'étale de mai à octobre ; elle se caractérise par des vents de mousson nord à nord-ouest et des températures variant entre 24°C et 27 °C. La température moyenne mensuelle ne varie guère que de 5°C (de 23°C à 28 °C).

La pluviométrie moyenne annuelle dépasse largement les 200 mm et reste marquée par les microclimats observés généralement sur les montagnes. L'environnement maritime des Comores est naturellement propice aux activités de pêche. Cette diversité de superficie, combinée avec la situation économique des îles, aura une influence sur la répartition spatiale de la population comorienne. Le peuplement se concentre pour l'essentiel sur les terres propices à l'agriculture.

1.1.2. Organisation politico administrative

L'Union des Comores est composée de trois îles autonomes, dirigées chacune par un Gouverneur élu. Les gouvernorats sont subdivisés en préfectures (16) et celles-ci en communes (54) suivant la loi no. 11-006/AU du 02 mai 2011, promulguée le 21 juillet 2011 :

- Mwali, avec comme chef-lieu Fomboni, qui comporte 3 préfectures et 6 communes ;
- Ndzuwani, avec comme chef-lieu Mutsamudu, constitué de 6 préfectures et 20 communes ;et
- Ngazidja, ayant comme chef-lieu Moroni, la Capitale du pays, composée de 9 préfectures et 28 communes.

Les Préfets sont nommés par le Ministère de l'intérieur et les maires sont élus au suffrage universel indirect. Cette organisation politico-administrative requiert la disponibilité des données par entités aux différents niveaux. Aussi une partie des analyses portera-t-elle sur l'état et la structure de la population selon les îles, les préfectures et les communes. Cela leur permettra de disposer des données socioéconomiques et démographiques de base pour l'élaboration des programmes de développement axés sur la population.

1.1.3 Développement économique et social

L'Union des Comores est un pays à *vocation agricole* et à faible revenu. L'agriculture demeure le secteur prépondérant de l'économie nationale ; elle rapporte l'essentiel des recettes d'exportation et contribue pour environ 45% du PIB. Elle est caractérisée principalement par les cultures vivrières et maraîchères, et les cultures de rente (la vanille, l'ylang-ylang et le girofle). L'agriculture emploie près de 60% de la population active (RGPH 2017).

Lors des trois dernières années, le pays a connu une croissance économique continue. Elle est passée de 1,1% en 2015 à 3,3% en 2016, pour atteindre 3,8% en 2017 (INSEED, Comptes nationaux). Cette croissance est essentiellement due aux secteurs primaire et tertiaire, ayant respectivement enregistré des taux de croissance de 3,8% et 4,5% respectivement (INSEED, 2017). Malgré ce contexte favorable, l'économie comorienne demeure fortement tributaire de l'extérieur pour ses approvisionnements en principaux produits de consommation de base, entretenant ainsi un déficit commercial en perpétuelle augmentation.

Il convient de noter que la moitié de la population du pays vit sur l'île de Ngazidja où se concentrent la plupart des infrastructures administratives et la majorité des activités économiques du pays, notamment à Moroni la capitale du pays. Celle-ci offre peu d'opportunités d'emploi pour l'ensemble de la population active. En plus, on note également moins d'offre d'emplois aussi pour les deux autres îles. C'est pourquoi, la plupart de la population active cherche à partir à l'extérieur pour trouver un travail décent afin d'améliorer leur niveau de vie. Les principaux lieux de destination est l'île sœur de Maore et la France métropolitaine où l'on compte une forte diaspora comorienne.

1.1.4 Situation démographique

La population résidante dénombrée lors du dernier recensement de 2017 est de 758 316 habitants, dont 50% résident à Ngazidja, 43,2% à Ndzuwani et 6,8% à Mwali. Le taux d'accroissement intercensitaire était passé de 2,7 % en 1991 à 2,1 % en 2003 et à 2% en 2017. La population comorienne est essentiellement rurale (69 % contre 31 % en milieu urbain), même si l'urbanisation continue à s'accroître. Le poids de la population urbaine est passé de 21,4% en 1980 à 31,0% en 2017. Cette croissance urbaine est due essentiellement à l'exode rural et surtout l'augmentation de l'espace urbain, c'est-à-dire les villages qui deviennent urbains et les villes qui augmentent leur espace surtout les chefs-lieux des îles.

Cependant, on note une forte augmentation des jeunes actifs dans l'ensemble de la population. En effet, on observe le début d'une transition démographique avec une baisse de la fécondité (7 enfants par femme en 1980 à 4,2 enfants par femme en 2017) et une baisse de la mortalité surtout infanto-juvénile, puis une augmentation de l'espérance de vie à la naissance.

Par ailleurs, on observe une forte migration interne et une migration extérieure des trois îles, due aux difficultés socio-économiques auxquelles le pays fait face. En effet, cette migration internationale touche beaucoup la population jeune et adulte essentiellement pour raisons de recherche d'emploi et de formation. Sous administration française, les conditions de vie à Maore sont meilleures que dans les autres îles. C'est pourquoi on enregistre un important flux migratoire de trois îles vers leur île sœur de Maore. On note également le caractère répulsif de l'île de Ndzuwani au profit des autres îles. Par contre Mwali et Ngazidja montrent un caractère attractif des migrations internes.

Les résultats de cette opération de grande envergure sont d'une grande importance pour le Gouvernement comorien qui envisage d'exploiter et d'utiliser ces informations pour la planification du développement. De même, ces résultats pourront servir à déterminer les principaux indicateurs nécessaires à l'atteinte des objectifs du développement durable ODD à l'horizon 2030.

1.2. Aspects méthodologiques

Cette sous-section s'attarde sur la définition de quelques concepts clés, des variables et indicateurs utilisés dans ce rapport. Une définition claire et précise des concepts clés permet aux lecteurs et aux utilisateurs de données d'avoir la même compréhension des résultats de ce recensement 2017. Elle est suivie de la revue de la littérature, et se termine par l'évaluation de la qualité des données.

1.2.1. Définition des principaux concepts d'analyse

Population en âge de procréer

D'ordinaire, la population en âge de procréer est la population féminine âgée 15-49 ans. Nous allons considérer pour cette analyse la population féminine en âge de procréer comme étant celle âgée de 15-49 ans, mais on a constaté que des naissances survenues chez les filles de moins de 15 ans surtout à partir de 12 ans. Cela pousse à la prise en considération la tranche d'âge des filles de 12-15 ans pour la mesure de la fécondité des adolescentes.

Répartition spatiale de la population

Il s'agit du mode de distribution de la population sur le territoire, et selon les entités administratives. Comme mentionné plus haut, seules les îles, les préfectures, communes et localités sont considérées dans cette analyse. Mais, on peut mesurer la densité de la population uniquement jusqu'au niveau des îles, car on ne dispose pas d'informations sur les superficies des préfectures, les communes et les villes/villages.

Densité de population

La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km².

Structure de la population

La structure d'une population est sa composition (répartition) selon divers critères. Ces critères peuvent être spécifiquement démographiques (âge, sexe, état matrimonial, etc.) ou non (nationalité, religion, niveau d'instruction, activité économique, etc.), considérés à part ou en association.

Population d'âge scolaire

C'est la population ayant l'âge d'aller à l'école selon la réglementation en vigueur dans le pays (loi d'orientation éducative de 1994 par l'AF). Cet âge varie en fonction du cycle d'enseignement. On distinguera la population d'âge préscolaire, primaire, secondaire et supérieur.

Préscolaire : En Union des Comores, l'Education est régie et réglementée par la loi d'orientation no 94/035/AF du 20 décembre 1994, promulguée par le décret no 95-012/PR du 20 janvier 1995. Elle définit l'âge du préscolaire par les enfants de 3 à 5 ans.

Primaire : Dans le cadre de la loi d'orientation éducative élaborée par l'Assemblée fédérale en 1994 et qui est actuellement en révision, la tranche d'âge scolaire pour le primaire est fixée à 6-11 ans.

Secondaire : Selon la même loi d'orientation de 1994, la tranche d'âge scolaire pour le secondaire est fixée à 12-18 ans, dont 12-15 ans pour le secondaire premier cycle et 16-18 ans pour le secondaire deuxième cycle.

Supérieur : La même loi d'orientation a fixé la tranche d'âge scolaire pour le niveau scolaire à 19-28 ans. Nos analyses porteront donc sur ces tranches d'âges susmentionnées car au moment du recensement ce sont ces tranches qui ont été demandées aux chefs de ménage.

Population en âge de voter

La population en âge de voter est celle qui a atteint l'âge de la majorité, définie aux Comores à 18 ans ou plus.

Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Il exprime, pour 100 femmes comme base, le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité. A l'inverse, on a le rapport de féminité.

Milieu urbain

Etait considérée lors du recensement de 2017 comme localité urbaine "tout Chef-lieu de préfecture ou de région pourvu d'au moins cinq des équipements urbains suivants : hôpital, bureau de postes, téléphone, électricité, eau courante ou toute autre localité dont au moins 40 % de la population active n'est pas dans le secteur primaire et pourvu d'au moins trois des principaux équipements urbains précités". Ainsi, les Comores comptent 20 localités urbaines concentrées pour la plupart à Ngazidja (9 villes : Moroni, Iconi, Mitsoudjé, Foubouni, Koimbani, Mbéni, Mitsamihouli, Ntsoudjini et Itsandra) et à Ndzuwani (7 villes : Mutsamudu, Mironsi, Ouani, Tsembhou, Domoni, Mremani et Sima) ; l'île de Mwali ne compte que 4 villes (Fomboni, Djoïèzi, Wanani et Nioumachoua).

Milieu rural

Dans son acceptation première, urbain s'oppose à rural, le premier s'appliquant à la ville et le second au village, à la campagne. C'est là un critère fondamental de différenciation entre ces deux milieux, le mode de vie rural étant différent du mode de vie urbain, même si l'interpénétration de plus en plus prononcée des deux milieux tend à annihiler ces limites.

1.2.2 Description des variables et indicateurs de mesure

L'état de la population se définit comme l'image de la population à un moment donné. Il fournit la population dans sa totalité. Quant à la structure, elle se réfère à la composition/répartition de la population selon certaines caractéristiques ou variables individuelles telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la langue parlée, la nationalité, la religion, etc. La plupart de ces variables permettent de rendre compte de l'état et la structure de la population des Comores. A partir de ces variables, des indicateurs ont été calculés pour les besoins de la présente analyse. Il s'agit, entre autres, de :

- Population totale par sexe et âge, en distinguant la population de droit et de fait ;
- Nombre total des Ménages, en distinguant les ménages ordinaires et ménages collectifs
- Population totale par milieu de résidence selon le statut de résidence ;
- Nombre total de ménages ordinaires par région et selon le milieu de résidence ;
- Effectif de la population résidente totale par île, préfecture et commune selon le milieu de résidence et le sexe ;
- Effectif de la population résidente totale par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe et le milieu de résidence ;
- Effectif de la population totale selon la principale langue parlée ;
- Effectif de la population totale selon la nationalité ;
- Effectif de la population résidente de 3 ans ou plus par région administrative selon le niveau d'instruction et le sexe ;
- Effectif de la population résidente de 12 ans ou plus par milieu de résidence selon l'état matrimonial et le sexe ;
- Densité de la population de l'Archipel. C'est le rapport de l'effectif de la population totale à la superficie du pays. Il donne le nombre d'habitants pour une superficie de 1 km² :

$$D = \frac{\text{Population totale}}{\text{Superficie}}$$

- Taux d'urbanisation. C'est le rapport de la population totale urbaine sur la population totale du pays. Il fournit la proportion/le pourcentage des habitants qui résident en milieu urbain :

$$T_{ur} = \frac{\text{Population urbaine}}{\text{Population totale}}$$

- Effectif et taille moyenne des ménages ordinaires par unité administrative ;
- Effectif et proportions de populations d'âges classiques par sexe : 0-14 ans ; 15- 64 ans ; 65 ou plus et d'âges spécifiques (0-4ans, 5-9 ans, etc. ; femmes en âge de procréer ou de 15-49 ans ; population en âge de voter ou de 18 ans ou plus, etc.)

$$P_i = \frac{\text{Population d'âge } i}{\text{Population totale}}$$

- Pyramide des âges: c'est une représentation graphique (sous forme de deux histogrammes « couchés ») de la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné.

- Effectifs et proportions des populations d'âges scolaires (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur) par région et par province selon le sexe et le milieu de résidence ;
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population : il est donné par la formule ci-après

$$r = \sqrt[t]{\frac{P_1}{P_0}} - 1$$

où

r : désigne le taux d'accroissement intercensitaire ;

P_1 : la population totale de l'année 2017 par exemple ;

P_0 : la population en 2003 (RGPH 2003) ; et

t : représente l'intervalle de temps en années entre 2003 et 2017 ($t=14$ ans).

- L'âge moyen de la population résidente. C'est la moyenne d'âge de la population recensée au cours du RGPH 2017. Il est obtenu par la formule suivante :

$$M = \frac{\sum_{i=0}^n (x_i * n_i)}{N}$$

Où x_i : désigne l'âge i des individus ;

n_i : effectif des individus d'âge i ;

N : effectif total de la population.

- L'âge médian de la population résidente, c'est l'âge qui divise la population totale en deux sous-populations d'effectifs égaux. Il est obtenu par la formule suivante :

$$Me = x_i + (x_{i+1} - x_i) * \frac{\sum_{j=1}^{i-1} n_j}{n_i}$$

où

x_i : désigne l'âge à la borne inférieure de la classe médiane ;

x_{i+1} : âge à la borne supérieure de la classe médiane ;

$(x_{i+1} - x_i)$: intervalle/amplitude de la classe médiane ;

n_i : effectif de la classe médiane ;

Σ : somme des effectifs des classes d'âge précédant la classe médiane

=

Avant de procéder à l'évaluation de données, il convient de passer en revue la littérature relative à l'état et la structure de la population. Cela permet d'affiner la connaissance sur ce sujet.

1.3. Revue de la littérature

La revue de la littérature porte sur le volume et l'évolution de la population, sa répartition spatiale et sur ses caractéristiques socioéconomiques et démographiques.

1.3.1 Volume, évolution et répartition spatiale de la population

Le thème sur « état et structure de la population », a été rarement abordé dans des études spécifiques hors mis celles se rapportant aux recensements de la population. La plupart des rapports d'analyse des résultats de recensement de population en Union des Comores (1980, 1991, 2003 et 2007) ont toujours abordé ce thème. Toutefois, ces rapports n'ont pas cherché à appréhender les phénomènes qui peuvent expliquer les résultats obtenus.

A l'exception de la capitale du pays, la population se concentre dans les zones rurales de l'Union des Comores. En effet, l'évolution du poids de la population urbaine est généralement en hausse permanent de 2003 (28%) à 2017 (31%). Par ailleurs c'est à Mwali que l'urbanisation est en recul : le pourcentage urbain est passé de 54,8% en 2003 à 52,1% en 2017. L'évolution urbaine dans les deux autres îles s'expliquerait par la considération de certains villages comme ville en 2017 à Ngazidja et Ndzuwani : par exemple Ntsaweni à Ngazidja et Moya à Ndzuwani qui sont devenus des villes en 2017 en devenant des capitales de préfectures.

Par ailleurs, on constate une augmentation des territoires des villes de telle sorte qu'on a l'impression qu'elles ont absorbé certains villages environnants. En effet, on ne voit pas la différence entre ces villes et les villages environnant en matière d'infrastructures, d'habitation et de conditions de vie des ménages. Par exemple, on n'arrive pas à voir la limite géographique entre Fomboni et Mboigoma à Mwali, Mutsamudu et Pagé à Ndzuwani et entre Moroni et les villages environnants (Mapviguni, Mdé). Donc si on intègre les populations de ces villages environnants dans la population urbaine, le poids et la croissance de cette population seront surestimés.

Comme le montre le tableau 3 en annexes sur les localités qui dépassent les 5 000 habitants, on note 16 localités à Ndzuwani qui ont un effectif de plus de 5000 habitants en 2017 contre 16 en 2003, 10 en 1991 et 5 en 1980. Par contre à Mwali, une seule localité (Fomboni) dépasse les 5 000 habitants durant cette période ; à Ngazidja, on note 4 localités en 2003 contre 3 en 1991 et 2 en 1980.

On note également une augmentation de villes et villages qui ont plus de 5000 habitants alors que plusieurs centres urbains comptent moins de 5000 habitants. Par exemple à Ngazidja, seuls trois centres urbains sur neuf comptent plus de 5000 habitants. Par contre à Ndzuwani huit centres urbains sur neuf comptent plus de 5000 habitants.

1.3.2 Structure par sexe et âge de la population

A l'instar d'autres pays d'Afrique sub-saharienne, l'Union des Comores se caractérise par une croissance démographique relativement élevée (2.2% en 2018, Banque Mondiale) et par la jeunesse de sa population. Cela est essentiellement dû à une fécondité qui demeure élevée (4,2 enfants par femme en 2017). Toutefois, la proportion des moins de 15 ans dans l'ensemble diminue régulièrement depuis 1991, comparé à celui du groupe 15-64 ans. Cela signifie que le poids de la population inactive jeune diminue. Le rapport de dépendance (nombre d'enfants et de personnes âgées pour 100 adultes actifs) est passé de 104 en 1991, 103 en 2003 à

84 en 2017. Autrement dit, actuellement une personne active a un peu moins d'une personne à charge. Cette baisse progressive d'un recensement à un autre est due probablement à une diminution de la mortalité, surtout aux jeunes âges et une légère baisse de la fécondité. Les classes d'âge actif s'accroîtront plus rapidement que les autres. Par ailleurs, la baisse de la mortalité générale entraînera une légère hausse de la proportion des personnes âgées. Au total la proportion des personnes en âge d'activité augmentera au détriment de celles des jeunes et des personnes âgées.

Si cette tendance se maintient, elle ouvrira la fenêtre d'opportunité pour le dividende démographique (DD) aux Comores. Le DD se définit de plusieurs façons selon l'angle considéré. Pour un universitaire, le dividende démographique peut être « ***l'accélération de la croissance économique résultant d'une réduction relative du nombre de dépendants (jeunes et vieux) par rapport à la population active*** ». Pour un décideur, le DD peut être « ***un boost économique lié à la baisse du taux de dépendance*** ». Tandis que pour la population en général, le DD peut être défini comme « les opportunités d'épargne et d'investissement lorsque la charge familiale baisse. » Le DD résulte ainsi d'un changement dans la structure par âge de la population où les poids des dépendants est très faible, comparé à celui des actifs ; ce qui permet de diminuer la charge pesant sur les actifs, et ainsi de dégager l'épargne qui viendra booster la croissance économique. Tous les pays industrialisés sont passés par cette transition démographique. Pour en bénéficier, il faut que la baisse de la fécondité s'accompagne des bons investissements dans la santé, l'éducation et la création d'emplois, ainsi que la bonne gouvernance.

Les pyramides des âges peuvent être utilisées pour montrer les changements dans la structure par âge de la population au fil du temps, ainsi que les changements de la structure par âge anticipés à l'avenir. On peut ainsi projeter la pyramide des âges à l'horizon 2030 pour voir si l'Union des Comores est susceptible de récolter le DD à cette date.

Toutefois, il convient de noter que la pyramide des âges des pays d'Afrique sub-saharienne a, en général, une base très large et un sommet pointu (Gendreau F. et al, 1976 ; 1993). C'est le résultat de l'effet combiné d'une fécondité élevée et d'une mortalité en baisse. On s'attend à ce qu'il en soit de même aux Comores. Ce n'est hélas, pas toujours le cas. En effet, on peut observer des irrégularités dans la structure (reflétées par la pyramide), dues à d'autres facteurs tels que : les facteurs historiques (guerres, famines, disette, épidémies, migrations massives, etc.) ayant touché à une époque donnée certaines générations ; et ou à des erreurs d'observation ; il s'agit des omissions de certaines sous populations (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.), de doubles compte (d'hommes polygames, de personnes en déplacement, etc.), de déclaration erronée d'âge, etc. (Gendreau F., 1993)

Les opérations de collecte de données démographiques sur le continent sont souvent entachées d'erreurs liées à la mauvaise déclaration de l'âge. Il en résulte une pyramide des âges avec des distorsions. Aussi n'est-il pas recommandé

d'utiliser les pyramides brutes sans évaluer la qualité de la déclaration de l'âge et apporter les corrections nécessaires.

1.3.3 Caractéristiques socioculturelles de la population

Les caractéristiques socioculturelles peuvent présenter un aspect caractéristique d'un groupe parfois plus étendu que les unités collectives stricto sensu, c'est-à-dire le village, la concession et le ménage. Certains de ces traits sont inhérents à tous les individus qui constituent un groupe : l'appartenance ethnique, la langue parlée, la religion, etc.

Dans cette analyse, les variables sociodémographiques et culturelles retenues sont : la langue parlée, la nationalité, l'état matrimonial et le niveau d'instruction de la population résidente (RGPH 2017). La langue parlée est une variable qui sert de vecteur de communication et d'expression des peuples. En effet, en 2017, il a été demandé à chaque membre du ménage, les principales langues parlées. Le peuple comorien parle une seule langue qui est le shikomor, une langue sœur de la langue « swahili » et « arabe » avec des accents différents d'une île à l'autre. Cependant, le français, et le swahili sont parlés au sein de la population des Comores à cause de l'histoire de ce pays. En effet, le peuplement de l'Union des Comores vient principalement de l'Afrique de l'Est surtout la Tanzanie et le Kenya ; c'est ce qui explique pourquoi le swahili est parlé dans ce pays. Par contre, le français et le malgache sont beaucoup parlés à cause de la colonisation. En effet, Tananarivo-Madagascar était la capitale de la colonie française de Madagascar-Comores ; d'où beaucoup de comoriens ont vécu à Madagascar. Et enfin l'arabe est beaucoup parlé par ce que l'Union des Comores est un pays musulman et certains de ses étudiants sont formés dans les pays arabes du Golfe.

La nationalité est saisie dans les recensements à travers le pays d'appartenance de la personne enquêtée. Les résultats de diverses opérations montrent que l'Union des Comores est un pays d'immigration limité pour certaines nationalités. En effet, au RGPH de 2003, la population étrangère représentait à peine 0,5 % de la population résidente et principalement composée de ressortissants de pays voisins (Tanzanie, Madagascar, Maurice etc...) et européens surtout de nationalité française.

Les critères d'appréciation du niveau d'instruction portent généralement sur l'usage de certaines langues telles que le français, l'arabe, l'anglais et d'autres langues, sur la lecture et l'écriture de ces langues et sur les diplômes correspondants. On distingue généralement les niveaux d'instruction suivants : sans niveau d'instruction, école coranique, niveau primaire, secondaire et supérieur. Le système d'éducation nationale est basé sur le système français et, au fur à mesure sur l'introduction de l'arabe dans le système éducation nationale.

Les données antérieures aux RGPH de 2017 indiquent que la Population de l'Union des Comores a en grande partie le niveau primaire.

Cela étant dit, il convient de rappeler que, quelles que soient les précautions prises dans l'organisation d'un recensement, des erreurs restent possibles à toutes les étapes de l'opération. Aussi est-il important d'évaluer la qualité des données collectées avant de procéder aux analyses.

1.4. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données du recensement porte sur plusieurs variables. Mais pour cette évaluation, le focus portera sur le sexe et l'âge, deux variables fondamentales dans l'étude des populations car elles permettent d'identifier les différentes sous-populations pouvant faire l'objet de politiques et programmes sectoriels de développement (population active, enfants, femmes en âge de procréer, etc.). Pour cette raison, une attention particulière est portée sur l'enregistrement des informations relatives au sexe et à l'âge, compte tenu de l'influence exercée par la structure par sexe et âge sur le développement socio-économique.

L'évaluation de la qualité des données du RGPH2017 sur l'âge et le sexe se fera de manière interne et externe. **L'évaluation interne** intègre la procédure graphique par l'analyse de l'allure de la pyramide des âges et de la courbe des proportions de la population par sexe et âge, et ensuite à l'aide d'indices : indice de Whipple, indice de Myers, indice de Bachy et indice combiné des Nations Unies. L'usage de ces indices permet d'affiner l'analyse sur le phénomène d'attraction ou de répulsion de certains âges, constaté lors de l'analyse graphique. **L'évaluation externe** est basée sur la cohérence des données du RGPH 2017 avec celles des projections faites antérieurement ; elle considère également l'évolution de la densité de la population dans le temps pour apprécier cette qualité des données.

1.4.1 Evaluation interne

Sur le plan interne, l'appréciation de la qualité des déclarations d'âge se fera par les indicateurs classiques tels que les indices de Whipple, de Myers, de Bachy et celui combiné des Nations Unies (ICNU) ou indice de régularité sexe-âge. Les deux premiers indices fournissent non seulement une idée globale de l'ampleur des reports d'âge mais indiquent également les préférences pour certains âges. L'ICNU est cependant l'indicateur phare qui permet d'apprécier les erreurs de déclaration, mais surtout de se prononcer sur leur qualité en vue de décider de l'opportunité d'un ajustement pour l'analyse. En dehors de ces indices, il est courant de recourir également à la pyramide des âges et à l'évolution par âge des rapports de masculinité. Ces deux indicateurs obéissent à certaines règles qui dénotent la bonne ou la mauvaise qualité des données par âge (Gendreau F. et al. 1976, pp 189 – 191). En plus de ces indices, le pourcentage des « non-déclarés » permet également d'apprécier la qualité globale des données collectées.

1.4.1.1. Proportion des non déclarés

La proportion des « non déclarés » permet de mesurer la couverture statistique des variables considérées et d'apprécier le degré de compréhension des questions aussi bien par les agents recenseurs que par la population à propos des variables âge, sexe, nationalité et principale langue parlée. Si la compréhension de

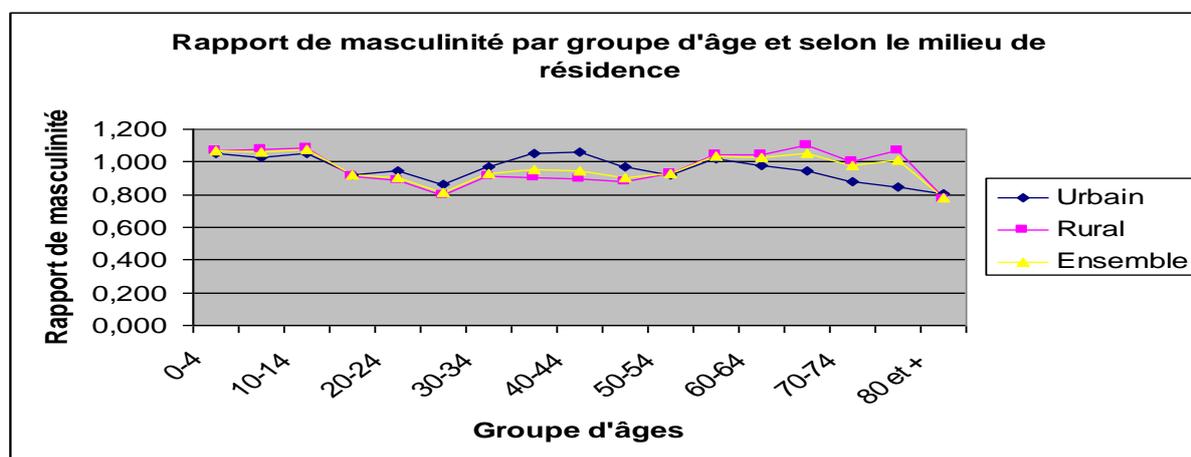
ces acteurs est bonne, on enregistre une faible proportion de « non déclarés » sur ces variables.

1.4.1.2. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport aux femmes. Il donne une indication sur la concordance de l'effectif entre sexes. L'évolution de la courbe des rapports de masculinité en fonction de l'âge, lorsqu'il n'y a pas de distorsions, est généralement quasi régulière, avec des variations de faibles amplitudes. L'examen des courbes des rapports de masculinité selon le milieu de résidence et selon les îles apporte une explication supplémentaire sur l'analyse des pyramides des âges.

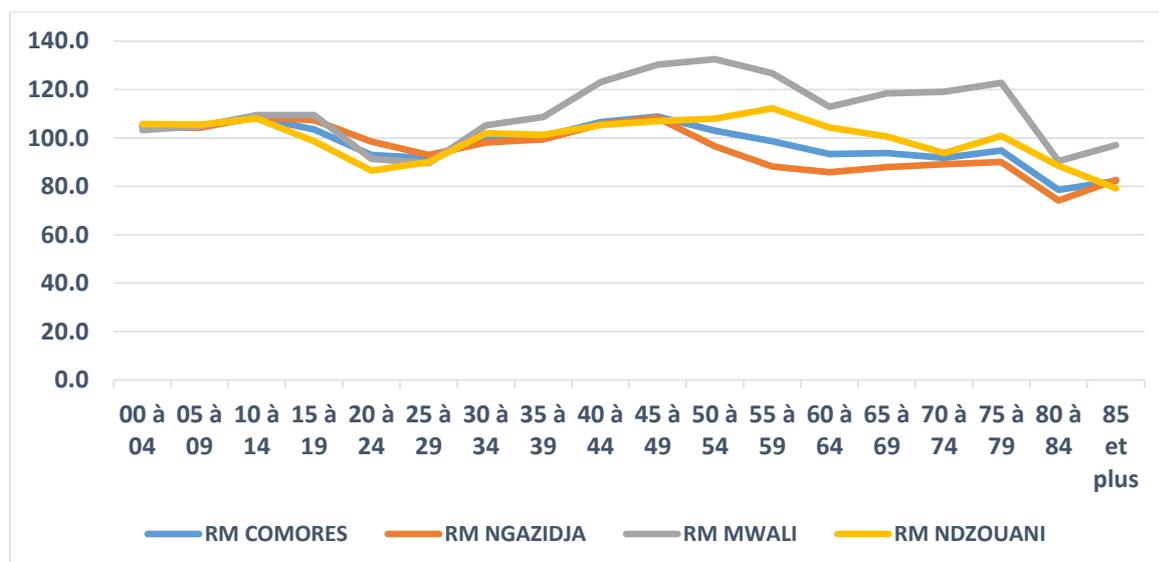
Les données du RGPH 2017 révèlent que le rapport de masculinité est de 101,4 pour l'ensemble du pays, de 102,0 en milieu urbain et de 101,1 en milieu rural. Cela signifie qu'aux Comores, on compte plus d'hommes que de femmes, beaucoup plus en zones urbaines qu'en milieu rural.

Graphique : Rapport de masculinité par groupe d'âge selon le milieu de résidence



Au niveau des îles, on note des singularités énormes. Pendant qu'à Mwali, cette courbe est totalement au-dessus de 100 sauf à 20 – 29 ans et 80-84 ans où l'on enregistre moins d'hommes pour 100 femmes, la situation est différente à Ndzuwani et à Ngazidja. On note toutefois une sur-représentativité des femmes entre 15-29 ans et 84 ans ou plus à Ndzuwani alors qu'à Ngazidja, les femmes dépassent les hommes dans les groupes d'âge 20-39 ans et 50 ans ou plus. Ce sont les âges de fort flux de migration internationale en quête de meilleures conditions de vie ou pour raisons d'études supérieures. En outre, le rapport de masculinité aux âges avancés à Mwali paraît très élevé, comparativement aux autres îles. Entre 55 et 60 ans, on dénombre, dans cette île, plus de 136 hommes pour 100 femmes, une valeur trop importante pour être la conséquence de la seule immigration sélective des hommes à Mwali.

Graphique: Rapport de masculinité par groupe d'âge et selon les îles



Courbes : en rouge = Ngazidja en bleu = National en vert = Mwali et Violet = Ndzouani

Toutefois, il n'en demeure pas moins que Mwali est une île d'immigration récente qui s'explique par le fait qu'elle a besoin de main-d'œuvre pour travailler dans les plantations. Par ailleurs, les courbes de masculinité de Ndzouani et de Ngazidja montrent l'effet de cette migration masculine surtout aux âges d'activité, à travers le déficit d'hommes par rapport aux femmes. A Ndzouani, ce déficit s'observe déjà à 15 ans alors qu'il n'est perceptible à Ngazidja qu'à partir de 20 ans. Dans cette dernière île, ce déficit persiste jusqu'aux âges avancés même si, à 55 ans, il y a une légère reprise. La forme de ces deux dernières courbes met évidence l'importance de l'émigration masculine et également une mauvaise déclaration des âges surtout pour les personnes adultes qui se traduit par des courbes en dents de scie.

En dépit de ces quelques irrégularités, on peut donc considérer que la forme de ces courbes de masculinité est vraisemblable.

1.4.1.3. Qualité de la déclaration de l'âge

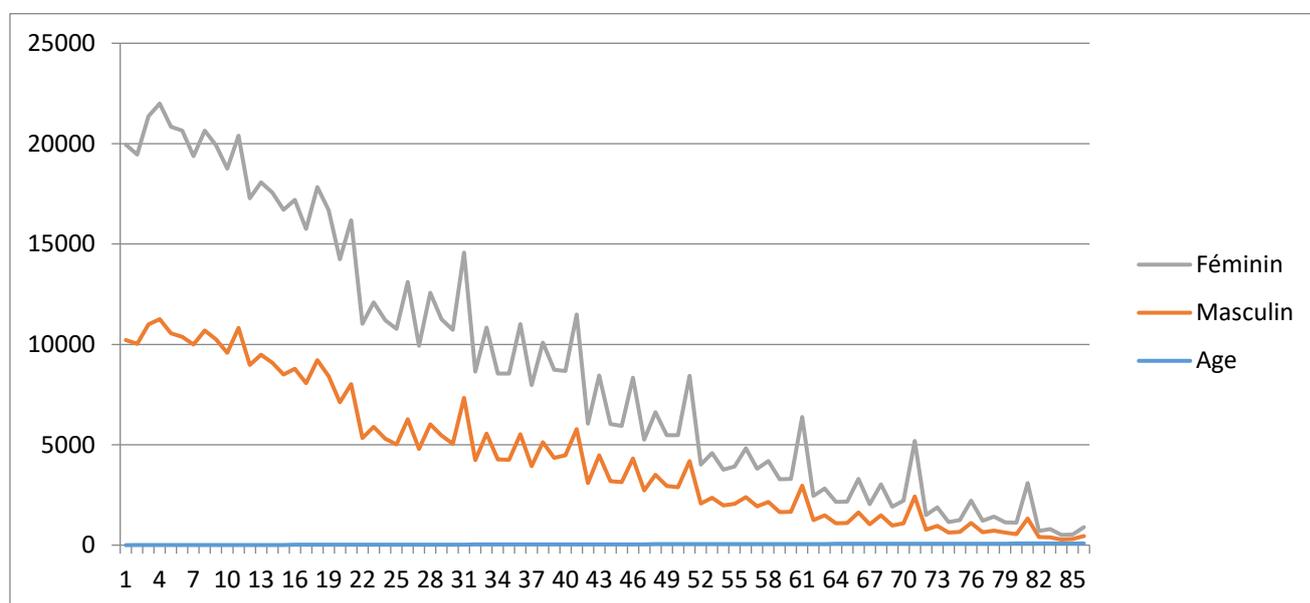
La connaissance du sexe d'un individu ne pose généralement aucun problème lors de la collecte des données du fait que ce caractère est généralement observable sans ambiguïté. Par contre, l'âge d'un individu du fait qu'il varie dans le temps, est difficilement saisissable avec exactitude. Plusieurs facteurs altèrent la précision de la collecte de l'information sur l'âge, notamment la manière de recueillir l'information, la faible utilisation de l'âge par les individus liée au contexte socioculturel et économique, l'analphabétisme, le mauvais fonctionnement de l'état-civil, etc. On a beau prendre toutes les précautions nécessaires lors des opérations de collecte des données, la variable "âge" souffre toujours de mauvaises déclarations qui se traduisent par des préférences pour certains chiffres (le plus souvent des âges terminés par les chiffres 0 ou 5). Il est question ici de connaître l'ampleur de ces distorsions. Notons que lors du dénombrement, les deux questions suivantes ont été posées pour saisir l'information sur l'âge : la première concernait l'âge de l'individu en années révolues "Quel est l'âge de ?" et la deuxième portait sur la date de naissance de l'individu "Date de naissance de ... jour/mois/année". Comme mentionné ci-haut, la qualité de la déclaration de l'âge sera appréciée à travers la

forme de la pyramide des âges, et les indices de Whipple, Myers et des Nations unies.

Déclaration des âges

Elle résume l'histoire récente d'une population. En dehors des événements exceptionnels, la pyramide des âges revêt une forme régulière, sans distorsions substantielles. Ainsi par exemple, si dans un passé récent, un nombre important de jeunes hommes a quitté le territoire, la pyramide des âges présentera des creux aux groupes d'âge correspondants. A l'inverse, si le pays a accueilli massivement des jeunes hommes durant la période récente, la pyramide sera gonflée aux âges correspondants. Elle permettra ainsi d'apprécier de manière graphique la structure par âge de la population des deux sexes.

Graphique 1.1: Courbes de la pyramide par âge



Le graphique 1.1 met en évidence les irrégularités dans la déclaration des âges. Même si l'allure générale de ces pyramides est normale, on observe des pics de façon nette aux âges terminés par 0 et par 5, *aussi bien chez les hommes que chez les femmes*. En outre, on observe également un creux à 0 et 1 an révolu ; cela dénoterait d'un sous-enregistrement de ce groupe d'âge en l'absence d'une baisse récente de fécondité. Ce phénomène est souvent observé avec les naissances des 12 derniers mois, associées à un transfert vers les âges supérieurs. Par ailleurs, on observe en général un effectif relativement réduit des personnes âgées de moins de 10 ans, en particulier en dessous de cinq ans. Les irrégularités observées sur la pyramide des âges peuvent traduire l'effet de la mauvaise qualité de la déclaration de l'âge et du sous-enregistrement de certains sous-groupes de la population.

Indice de Whipple

Cet indice mesure l'attraction ou la répulsion des âges se terminant par 0 ou 5 en compensant l'effet dû à la décroissance normale des effectifs dans les groupes d'âges successifs. On le calcule en rapportant à l'effectif des 23-62 ans l'effectif des personnes d'âge se terminant par 0 ou 5 entre ces limites, et en multipliant le résultat par 5. La formule est la suivante :

$$W = 5 * \frac{\sum_{i=5}^{12} P(5i)}{\sum_{j=23}^{62} P(5j)}$$

Si tous les âges enregistrés se terminent par 0 ou 5, l'indice vaut 5 (Gendreau F et al., 1976). S'il n'y a aucune attraction ou répulsion pour ces âges, il vaut 1. S'il y a au contraire répulsion pour ces âges, il est inférieur à 1 et vaut 0 si aucun âge ne se termine par zéro ou par 5. Les outils et les méthodes utilisées pour le calcul devront être détaillés.

La règle d'interprétation de l'indice de Whipple est la suivante :

Si $lw = 0$, il y a répulsion totale du 0 et 5

Si $lw = 5$, tous les âges enregistrés se terminent par 0 et 5

Si $lw < 1$, il y a répulsion pour le 0 et le 5

Si $lw = 1$, il n'y a aucune préférence

Si $1 < lw < 5$, il y a attraction, d'autant plus forte que lw est voisin de 5.

Indice de Wipple

SEXE	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Comores	Urbain	Rural
Masculin	1,339	1,105	1,053	1,092	1,145	1,064
Féminin	1,299	1,112	1,030	1,077	1,105	1,064
Total	1,320	1,109	1,041	1,085	1,125	1,064

Source : Calculés à partir des données du RGPH 2017.

Comme on le constate au tableau ci-dessus, la qualité de la déclaration d'âge est relativement satisfaisante pour l'ensemble. Elle est relativement meilleure en milieu rural, à Ngazidja, suivi de Ndzuwani, chez les femmes.

Indice de Myers

L'indice de Myers permet de déceler les préférences ou les répulsions des âges terminés par chacun des chiffres de 0 à 9. La méthode de Myers se base sur le calcul d'un effectif théorique pour chacun des âges terminés par chacun de ces chiffres, qui correspondrait respectivement à 10 % de l'effectif total théorique s'il n'y avait pas une préférence pour certains âges. La somme des écarts en valeur absolue des pourcentages de chacun des effectifs remaniés avec l'effectif théorique 10 constitue l'indice de Myers (Gendreau, 1993, p. 177).

En l'absence d'attraction et de répulsion, l'indice est presque nul. En cas d'attraction totale de tous les âges vers un même chiffre, l'indice atteint une valeur maximale de 180. Les chiffres dont le pourcentage est supérieur à 10 %, donc qui ont un écart par rapport à ce chiffre qui est positif, sont attractifs. Par contre les chiffres qui présentent un écart négatif sont répulsifs. Les outils et les méthodes utilisées pour le calcul devront être détaillés.

Indice de Meyrs

SEXE	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Comores	Urbain	Rural
Masculin	21,567	12,927	12,444	13,224	13,337	13,170
Féminin	20,054	13,634	13,383	13,878	13,392	14,112
Total	20,777	13,296	12,855	13,521	13,100	13,728

De façon générale, il y'a convergence entre les conclusions tirées de Whipple et de Myers, à quelques exceptions près. La qualité de la déclaration de l'âge est assez satisfaisante. La meilleure déclaration est celle de Ngazidja, suivie de Ndzuwani.

Indice de Bachi

L'un des inconvénients des indices de Wipple et Myers est qu'il n'est pas possible de définir de façon précise les conditions théoriques dans lesquelles ils prennent respectivement les valeurs 1 et 0. Bachi a élaboré un indice qui ne présente pas cet inconvénient. Pour le calcul de cet indice, on ne tient pas compte des jeunes âges ni des âges élevés, car pour les premiers, la décroissance des effectifs avec l'âge est importante, et pour les seconds les effectifs sont trop faibles et les erreurs sur les âges trop importantes.

L'indice de Bachi peut varier entre 0 (aucune préférence ou aversion) et 90 (tous les âges déclarés se terminent par le même chiffre). Le résultat est généralement peu différent de la moitié de l'indice de Myers.

Indice de Bachi

SEXE	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Comores	Urbain	Rural
Masculin	1,490	1,996	2,047	1,989	1,567	2,221
Féminin	-0,081	0,286	-0,119	0,033	-0,103	0,098
Total	-0,730	-0,525	-0,684	-0,628	-0,733	-0,576

Indice combiné des nations unies.

L'indice combiné des nations unies ou indice de régularité sexe-âge donne des indications sur la régularité de la répartition de la population selon les groupes d'âges. Il se calcule à partir de la répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux

Dans son principe, il s'étend sur toutes les classes d'âge quinquennales ou décennales de la population. Dans un premier temps, l'on procède par le calcul du rapport des âges qui est celui du rapport de l'effectif de la population d'une classe d'âge donnée rapportée à la moyenne des effectifs de 2 classes d'âges encadrant, ramené en pourcent et on calcule la différence par rapport à 100% (la première classe n'aura donc pas de valeur selon le procédé décrit). La moyenne de la somme des valeurs absolues au nombre de classes concernées donne la valeur de l'indice. Dans un second temps on calcule le rapport de masculinité jusqu'à la classe 70-74 ans rapporté en pourcent, puis on calcule les différences entre les rapports successifs par rapport à 100 et on prend la moyenne des valeurs absolues de ces écarts qui donne l'indice du rapport de masculinité.

L'Indice Combiné des Nations Unies a pour formule :

$$ICNU = \text{Indice du rapport des groupes d'âges masculin} \quad (A)$$

$$+ \text{Indice du rapport des groupes d'âges féminins} \quad (B)$$

$$+ 3 \text{ fois Indice du rapport de masculinité} \quad (C)$$

Soit :

$$ICNU = A + B + 3C$$

Lorsque sa valeur est comprise entre 0 et 20, les données sont de très bonne qualité. Entre 20 et 40 les données sont assez bonnes. Au-delà de 40 les données sont de qualité médiocre et peuvent nécessiter un ajustement de la structure. On notera que les Nations unies préconisent de limiter le calcul des rapports des groupes d'âges et des rapports de masculinité aux groupes d'âges jusqu'à 70 ans. Car au-delà de cet âge, les séries sont sujettes aux importantes variations aléatoires importantes (Gendreau F. 1991 : La population de l'Afrique).

Indice Combiné des Nations Unies

Indice	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Comores	Urbain	Rural
ICNU	9,050	7,542	8,038	8,198	7,758	8,437

En définitive, la qualité de la déclaration de l'âge est satisfaisante lors du RGPH 2017, quels que soient le milieu et l'île de résidence.

1.4.2 Evaluation externe

Cette évaluation consistera à analyser l'évolution des niveaux de quelques indicateurs par rapport à ceux d'autres sources.

1.4.2.1 Volume de la population

Il s'agit de comparer le volume de la population du RGPH de 2017 avec les projections réalisées par l'INSEED à partir des données des recensements antérieurs. La population de l'Union des Comores a été estimée à 800 000 habitants par les projections issues du recensement de 2003. Il y a des écarts entre ces chiffres et celui du RGPH de 2017. Cela ne signifie pas pour autant une sous-déclaration ou une exagération des effectifs, mais plutôt d'une collecte de données assez satisfaisante.

Tableau 1.2 : Comparaison des résultats du RGPH 2017 avec les projections faites à partir des données du RGPH 2003.

Année	Population totale			Population urbaine			Population rurale		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2003	575660	285705	289955	160862	79928	80934	414798	205777	209021
2017(proj)	828147	414774	413373	315358	157946	157412	512789	256828	255961
2017 (réel)	758316	381813	376503	235762	119044	116718	522554	262768	259786
Ecarts	-69831	-32 961	-36 870	-79596	-38902	-40694	9765	5940	3825

La comparaison des résultats du RGPH 2017 avec les projections démographiques réalisées à partir des résultats de 2003, montre un déficit non négligeable de la population réelle au niveau d'ensemble (environ 9%), quel que soit le sexe. Ce déficit est dû essentiellement aux écarts observés en milieu urbain (25%). En zones rurales, on observe en revanche un dépassement relativement faible de l'ordre de 2%; En guise de conclusion, **les effectifs de population obtenus dans le cadre du RGPH 2017 sont acceptables**. Les écarts observés en milieu urbain sont assez importants et méritent une analyse approfondie des causes sous-jacentes. Est-ce dû aux migrations des citadins vers l'étranger ou les zones rurales durant la période intercensitaire ? Il convient également de vérifier la vraisemblance des hypothèses de base des projections réalisées à partir du RGPH 2003.

1.4.2.2 Densité de population

Toutes choses étant égales par ailleurs, si la superficie du territoire ne change pas, on s'attend à ce que la densité de population augmente tant sur le plan national qu'à celui des différentes subdivisions administratives du pays. Les données de densité du RGPH de 2017 sont donc mises en rapport avec celles des recensements antérieurs.

La densité de la population au niveau de l'ensemble du pays est passée de 309 habitants au km² à 407 en 2017. Ces résultats cadrent bien avec le taux d'accroissement annuel moyen (2%) enregistré durant la période 2003-2017.

1.4.2.3. L'enquête post censitaire

Les taux de couverture et d'omission sont estimés à partir de la méthodologie du Système Dual dans le manuel "Evaluating Censuses of Population and Housing". La couverture est analysée au niveau national d'abord, ensuite au niveau de chacune des quatre strates (Moroni, Reste Ngazidja, Mwali et Ndzuwani).

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé entre décembre 2017 et janvier 2018 a un taux de couverture national de 81,1%. Ce taux est faible mais après ajustement, la population Comorienne est estimée à **758316** habitants. Ce chiffre est obtenu sans tenir compte de la population résidante dans les ménages collectifs et après avoir supprimé les doublons relatifs aux polygames. Ces derniers ont été considérés comme résidents dans tous les ménages de leurs coépouses.

Tableau 1.4 : Résultats de l'EPC par strate et niveau national avec distribution de la population du système dual (hors population comptée à part)

STRATE	TAUX DE COUVERTURE	FACTEUR D'AJUSTEMENT	VRAIE POPULATION DU SYSTÈME DUAL
MORONI	0,717	1,403	74749
REST NGAZIDJA	0,851	1,373	304618
MWALI	0,871	1,156	51567
NDZUWANI	0,805	1,241	327382
NATIONAL	0,811	1,299	758316

Source : INSEED. RGPH 2017

En général, la couverture du RGPH 2017 est relativement bonne. Un peu plus de huit personnes sur dix ont été touchées par le dénombrement. On note cependant une forte variation régionale de ce taux : la meilleure couverture est enregistrée à Mwali où près de neuf personnes sur dix ont été enregistrées ; la pire l'a été à Moroni, avec environ sept personnes sur dix touchées. Il convient de chercher la cause de cette relative faible couverture de Moroni afin d'améliorer ce taux lors des prochaines opérations de collecte. Les facteurs d'ajustement ont été utilisés comme poids dans chaque strate pour redresser l'effectif total de la population; ce qui donne une population totale de *758 316 habitants*.

En guise de conclusion partielle

Le peuplement de l'Union des Comores ne s'est pas fait par hasard. Ce sont les éléments du contexte qui le déterminent. L'occupation de l'espace par la population répond aux contextes géographique, politico-administratif, économique et démographique. Aussi s'attend-on à ce que l'île de Ngazidja, qui abrite la capitale, soit la plus peuplée des Comores, suivie de Ndzuwani. Ces deux îles renferment la plupart des infrastructures socioéconomiques. Et compte tenu des activités économiques axées sur l'agriculture, la population rurale est beaucoup plus nombreuse que celle des centres urbains.

Comme toute opération de grande envergure, le recensement général de la population et de l'habitation de l'Union des Comores n'est pas exempt d'erreurs liées à l'observation et à la collecte des données. Toutefois, l'évaluation de la qualité de données a permis de mesurer l'ampleur des erreurs enregistrées. Concernant la qualité de la déclaration de l'âge, les indices utilisés (Whipple, Myers et Nations unies) montrent une certaine attraction pour les âges se terminant par 0 et 5. Mais cela demeure satisfaisant. Par ailleurs, le recours à la pyramide des âges individuels confirme ces attractions, mais le regroupement par groupe d'âge quinquennal a permis de lisser les courbes par sexe. C'est ce qui ressort également de l'évaluation à partir des rapports de masculinité par groupe d'âge quinquennal. En dehors de Mwali, ils suivent tous une allure régulière.

La comparaison du RGPH 2017 avec les projections réalisées à partir du RGPH 2003 et les résultats de l'enquête post censitaire, a permis d'ajuster les données issues du RGPH 2017. Aussi estime-t-on la population totale des Comores à 758 316 habitants, dont 381 813 de la population masculine et 376 503 de la population féminine, répartis comme suit : 379 367 habitants de Ngazidja ; 327 382 habitants à Ndzuwani ; et 51 567 habitants à Mwali.

CHAPITRE 2 :VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION DES COMORES

L'un des objectifs du recensement général de la population est de mettre à disposition des décideurs et autres parties prenantes, des données sociodémographiques fiables pour la programmation du développement. Avec l'avènement de la décentralisation aux Comores, il devient impérieux de fournir ces données au niveau des îles, préfectures et communes.

L'analyse de la répartition spatiale de la population de l'Union des Comores est faite à partir du « lieu de résidence des personnes au moment du recensement. » Ce lieu est saisi dans le questionnaire par la situation de résidence de l'individu dans l'île, la préfecture, la commune et le village ainsi que le milieu de résidence (urbain/ rural). Il s'agit de décrire la distribution de la population sur le territoire national en dégagant les disparités de peuplement entre les différentes unités administratives. La distinction des populations urbaine et rurale au niveau des régions permettra de déterminer le degré d'urbanisation et de faire ressortir également les disparités marquant ce phénomène. A l'aide des superficies des entités administratives, la concentration de la population est évaluée grâce à la densité qui s'exprime en nombre d'habitants au Km². Une comparaison avec les données des recensements de 1991 et 2003 permet de déterminer l'évolution des densités.

2.1 Etat de la population par sexe selon l'île et la situation de résidence en 2017

Lors du recensement de 2017, la population dénombrée l'a été selon le statut de résidence. Est considéré comme résident dans un ménage, « toute personne, vivant dans la localité depuis au moins six mois ou toute personne dont la durée n'a pas atteint six mois mais qui a l'intention de séjourner pendant plus de six mois ». En outre, une personne résidente est considérée comme *résidente présente* si elle a passé la nuit de référence (le 15 décembre 2017) dans la localité, sinon elle est *résidente absente*. Est considérée comme *visiteuse* toute personne qui n'est pas résidente dans la localité, mais qui a passé la nuit de référence dans la localité.»

On distingue la population de fait de la population de droit. **La population de fait** comprend les personnes résidentes présentes à la date du 15 décembre 2017 et celles qui sont de passage (visiteurs) dans les ménages à cette date. Le volume de la population de fait dénombrée à la date du recensement s'élève à 728 399 habitants, soit 96,07 % de la population résidente (Tableau 2.1). Quant à la population de droit (**758 316 habitants**), elle est composée uniquement des personnes résidentes présentes et absentes des ménages à la date du 15 décembre 2017 (Tableau 2.1). C'est sur cette population que portera l'analyse sur l'état et la structure par âge et par sexe.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par îles de résidence selon la situation de résidence et le sexe

Ile/Sexe	Population de droit (Résidents)			Population de fait		
	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Total	Masculin (%)	Féminin (%)
Mwali	51567	51,6	48,4	49496	50,3	49,7
Ndzuwani	327382	50,4	49,6	317757	49,3	50,7
Ngazidja	379367	50,1	49,9	361146	49,0	51,0
Ensemble	758316	50,3	49,6	728399	49,2	50,8

La moitié de la population du pays réside à Ngazidja. Elle est suivie de Ndzuwani (43%). Mwali ne représente que 7%. Cette répartition selon les îles est, à n'en point douter, le reflet de la différence de superficie et de répartition des infrastructures socioéconomiques entre ces trois îles, favorable aux deux premières îles. La présence de Moroni la Capitale sur l'île de Ngazidja explique en partie l'avantage de ce gouvernorat. Toutefois, comparé au recensement de 2003, Ngazidja a connu une légère baisse au profit de Ndzuwani (42,3% à 43%) et Mwali (6,2% à 7%). Cela serait dû à une forte émigration de l'île de Ngazidja vers l'extérieur.

Par ailleurs, la comparaison par sexe montre une légère prédominance des hommes par rapport aux femmes (50,3% contre 49,7%). Cet écart est plus prononcé à Mwali et ceci pourrait être expliqué par la migration forte d'hommes de Ndzuwani et de Ngazidja vers Mwali.

En plus, en se référant du tableau ci-dessous, 93,4% des résidents présents sont de loin les plus nombreux, alors que les visiteurs ne dépassent guère 2% (tableau 2.2). Toutefois cette répartition selon le statut de résidence varie d'une île à l'autre, et d'un sexe à l'autre. La population résidente est relativement plus présente à Ndzuwani (95%) qu'à Mwali (93,2%) et Ngazidja (91,9%). Autrement dit, les résidents de ces deux dernières îles, ceux de Ngazidja en particulier, se déplaceraient plus que ceux de Ndzuwani.

Les hommes sont relativement les moins présents à leur domicile que les femmes, environ 8% contre 3% chez les femmes. Ces résidents absents sont en majorité à Ngazidja (environ 60%), suivi de Ndzuwani (33%). Il convient de noter enfin qu'à Ndzuwani (97,3%) et à Mwali (96,2%), les femmes sont presque présentes à leur domicile lors du dénombrement.

Tableau 2.2- Répartition de la population par Ile et sexe selon le statut de résidence

	STATUT DE RESIDENCE(*)						
	Total	Résident P	%	Résident A	%	Visiteur	%
ENSEMBLE	768 843	717 715	93,4	40 599	5,3	10 528	1,4
Masculin	387 807	352 524	90,9	29 287	7,6	5 996	1,5
Féminin	381 035	365 191	95,8	11 312	3,0	4 532	1,2
MWALI	52 301	48 762	93,2	2 804	5,4	734	1,4

Masculin	27 033	24 462	90,5	2 158	8,0	413	1,5
Féminin	25 268	24 300	96,2	646	2,6	321	1,3
NDZUWANI	330 756	314 333	95,0	13 049	3,9	3 374	1,0
Masculin	166 908	154 879	92,8	10 231	6,1	1 798	1,1
Féminin	163 848	159 454	97,3	2 818	1,7	1 576	1,0
NGAZIDJA	385 786	354 620	91,9	24 746	6,4	6 420	1,7
Masculin	193 866	173 182	89,3	16 898	8,7	3 786	2,0
Féminin	191 920	181 437	94,5	7 848	4,1	2 634	1,4

Légende (*): Résident P désigne le résident présent, et Résident A le résident absent

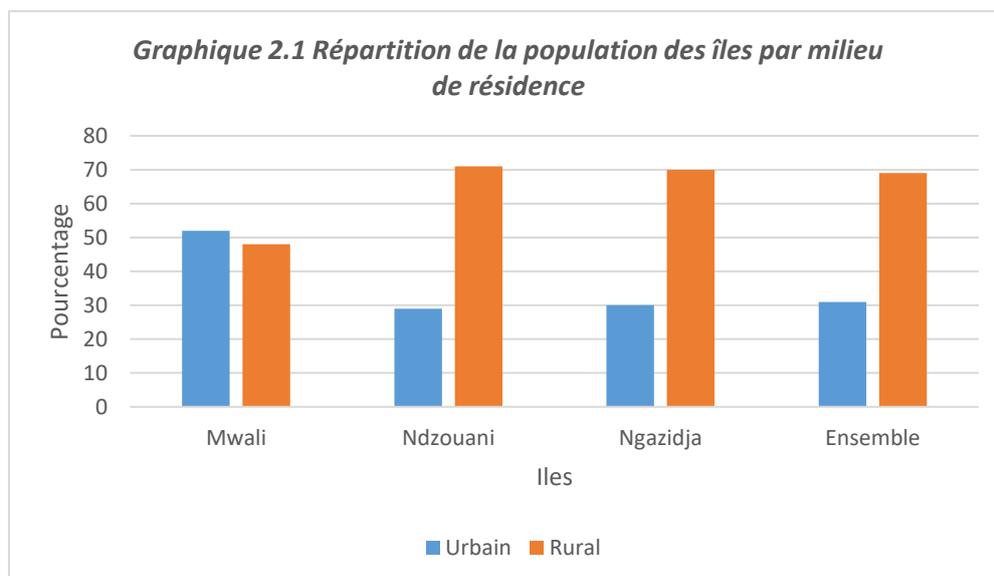
2.2 Population résidente par îles selon le milieu de résidence

Au point de vue démographique, l'urbanisation se traduit par une tendance à la concentration de la population dans les centres urbains. Ce phénomène s'explique en grande partie par le passage de certaines localité de zones rurales en zones urbaines et, aussi, l'exode rural lié à la forte concentration des investissements publics et des activités économiques dans les zones urbaines spécialement dans les capitales des îles (Moroni, Mutsamudu et Fomboni).

Tableau 2.3 : Répartition de la population du pays selon le milieu de résidence et l'île

ILES	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	26 854	52	24 713	48	51 567	7
Ndzuwani	96 386	29	230 996	71	327 382	43
Ngazidja	112 523	30	266 854	70	379 367	50
Ensemble	235 763	31	522 553	69	758 316	100

Il convient de noter la forte urbanisation relative de l'île de Mwali où plus de la moitié de la population (52%) réside en milieu urbain. Cette relative forte urbanisation contraste avec la situation dans les deux autres îles à forte dominance rurale. Sept habitants sur dix y vivent en zones rurales. Mais le processus d'urbanisation évolue rapidement à Ngazidja et, dans une moindre mesure, à Ndzuwani. Il est en régression à Mwali.



2.3 Répartition de la population selon les préfectures et les communes

La population de l'Union des Comores est inégalement répartie entre les îles. Ainsi, avec une population de 379 316 habitants, soit 50% de la population du pays, l'île de Ngazidja est la plus peuplée, tandis que celle de Mwali, la plus petite des îles, est la moins peuplée, avec seulement 7% de la population totale du pays.

2.3.1 Répartition selon les préfectures

La prise en compte des préfectures montre des inégalités marquées. A côté des préfectures de moins de 20 000 habitants, on enregistre celles à plus de 100 000 habitants. Avec 9 348 habitants, la préfecture de Djando sur l'île de Mwali est la moins peuplée alors que celle de Bambao (121 336 habitants) sur Ngazidja est la plus peuplée. Comme mentionné au chapitre 1, l'Union des Comores compte seize préfectures réparties comme suit : 3 à Mwali, 5 à Ndzuwani et 8 à Ngazidja.

En dehors de Bambao, les préfectures les plus importantes en termes de population se concentrent à Ndzuwani. Quatre de six préfectures de cette île abritent une population de plus de 65 000 habitants (graphique 3.1 et tableau 2.4). Il s'agit par ordre d'importance de : Domoni, Ouani, Mrémani et Mutsamudu. Par contre, aucune préfecture ne dépasse 32 000 résidents à Mwali. On note ainsi une grande distribution inégale de la population non seulement entre les îles, mais aussi entre les préfectures. Cela a des implications sur les plans politique et socioéconomique. Les besoins de base sont ainsi plus importants à Bambao et dans toutes les préfectures de Ndzuwani qu'ailleurs.

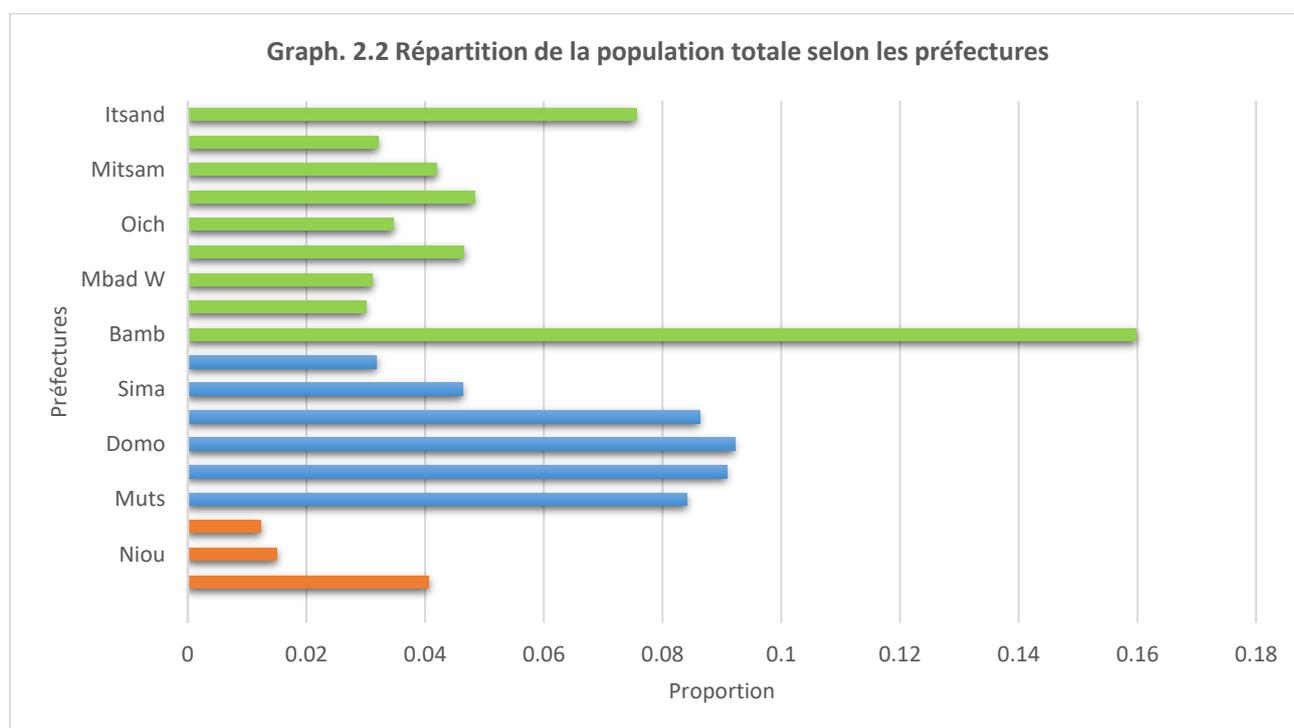


Tableau 2.4: Répartition de la population du pays selon l'île et les préfectures

Ile/Préfectures	EFFECTIF		
	Masculin	Féminin	Total
ENSEMBLE	381812	376504	758316
MWALI	26621	24946	51567
Fomboni	15978	14856	30834
Nioumachoua	5882	5503	11385
Wanani	4760	4588	9 348
NDZUWANI	165110	162212	327382
Mutsamudu	32488	31343	63831
Ouani	35082	33804	68886
Domoni	34989	34916	69905
Mrémani	32349	33 099	65448
Sima	17728	17446	35174
Moya	12 475	11 665	24140
NGAZIDJA	190 082	189 285	379367
Moroni	61 867	59 369	121236
Mitsoudje	11 406	11 371	22777
Dembeni	11 598	12 001	23599
Foumbouni	17 403	17 909	35312
Koimbani	12 909	13 389	26298
Mbeni	18 044	18 604	36648
Mitsamiouli	15 832	15 989	31821
Ntsaoueni	12 181	12 159	24340
Ntsoudjini	28 843	28 492	57335

NB : Les préfectures sont représentées par leurs capitales

2.3.2 Répartition selon les communes

A l'instar des préfectures, les communes sont très diversifiées en termes de populations. Les inégalités sont très prononcées, allant de moins de 5 000 habitants à plus de 74 000 habitants. Comme attendu, la plus petite d'entre elles est située à Mwali. C'est Moimbao qui abrite un peu moins de 3500 résidents (voir Tableau 2 en annexes). Seules six communes sur cinquante-six ont plus de 20 000 habitants. La première commune des Comores est Moroni, avec 74 749 habitants. Elle est suivie de Mutsamudu, avec 34 940 habitants. Ces deux communes totalisent ensemble près de 110 000 résidents.

Vingt-et-une communes ont moins de 10 000 habitants : la quasi-totalité de celles de Mwali (Moimbao, Moimbassa, Moili Mdjini, Mledjele et Djando), et presque la moitié de celles de Ngazidja. Seulement six dépassent les 20 000 habitants. Elles sont localisées dans Ndzuwani (Mutsamudu, Ouani, Bambao Mtrouni et Moya) et Ngazidja (Moroni et Babao Ya Hari).

La répartition de la population par commune selon le sexe montre une situation fort contrastée entre les îles. Les communes de Mwali sont toutes à dominance masculine, avec le rapport de masculinité variant de 102 hommes pour 100 femmes à Moimbao à 111 à Moili. La situation de Ndzuwani est mitigée. On y enregistre presque autant des communes à dominance masculine (le RM maximal de 109 enregistré à Mirontsi) qu'à dominance féminine (RM minimal de 94 enregistré à Mramani et Ongojou). Quatre communes ont autant d'hommes que des femmes (Adda, Bandrani, Ngadzale, Jimline).

La majorité (15/28) des communes grand-comoriennes souffrent d'un déficit d'hommes. Ce sont surtout les communes des préfectures de Mbadjini Ouest et Est, Oichili Dimani et Hamhamet Mboinkou. L'écart le plus important est enregistré à Nyuma Mro où l'on compte 92 hommes pour 100 femmes. A l'opposé, Moroni et Bambao ya Hari sont des communes à forte présence relative masculine : on y dénombre en moyenne 106 hommes pour 100 femmes. Cette situation s'expliquerait par l'exode rural des jeunes hommes vers la Capitale ; ce qui provoque en même temps des déficits dans les zones de départ.

2.4 Densité de la population du pays et des îles

L'Archipel des Comores se caractérise par une forte densité de peuplement. Elle est de 407 habitants au km² (Tableau 2.5). Comparé à 2003 où elle s'élevait à 309, cela représente un bond de presque 100 points. Autrement dit, si en 2003, 309 habitants se partageaient en moyenne une superficie d'1 km², ils sont 407 à le faire en 2017. Cette pression sur les ressources est beaucoup plus forte à Ndzuwani (772 habitants au km²) qu'à Ngazidja (331 habitants au km²) et Mwali (178 habitants au km²).

Tableau 2.5 : Densité moyenne par île

ILES	Population		Superficie (km ²)/île	Densité (hbt/km ²)
	Effectif	%		
Mwali	51 567	7	290	178
Ndzuwani	327 382	43	424	772
Ngazidja	379 367	50	1 147	331
Ensemble	758 316	100	1 861	407

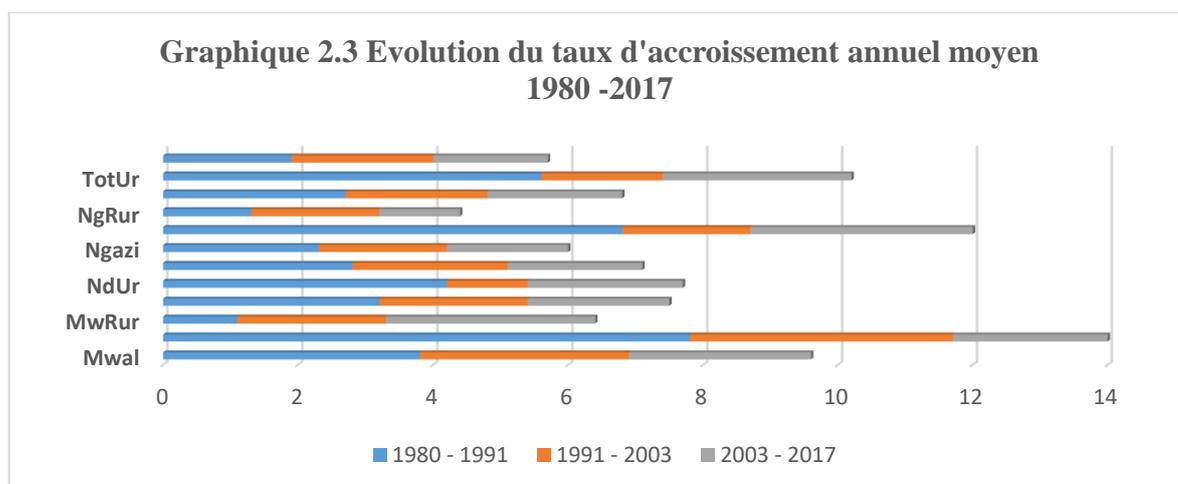
Il convient de noter que depuis 1980, la densité moyenne ne fait qu'augmenter. Une telle situation pourrait avoir des répercussions négatives sur l'environnement, notamment à travers une déforestation progressive et une forte pression démographique sur les terres cultivables. La conséquence immédiate serait une baisse progressive de la production agricole causée par la limitation des superficies des terres arables, au risque de renforcer les importations des denrées alimentaires. D'où une forte dépendance de l'étranger.

Si un tel phénomène devrait se poursuivre durant les vingt prochaines années, les autorités nationales devraient non seulement renforcer davantage la politique nationale de population (axée, entre autres, sur la planification familiale), mais aussi et surtout mettre en place une politique de gestion efficace des déchets du ménage.

2.5 Evolution de la population des Comores depuis 1980

De 1981 à 2017, la population des Comores a plus que doublé, passant de 335 150 habitants à 758 316 habitants. Toutefois, l'évolution selon les îles montre une situation différenciée : Mwali a vu sa population tripler durant la même période ; celle de Ndzuwani a été multipliée par 2,5 et celle de Ngazidja a doublé. C'est le résultat de la dynamique démographique différente selon les îles. **Quelle que soit la période censitaire considérée, Mwali présente le taux d'accroissement annuel moyen bien au-dessus de la moyenne nationale (3.8%, 3.1% et 2.7%)** (Graphique 3.2). Ndzuwani suit juste après. La population de Ngazidja est relativement la moins dynamique de toutes, avec des taux inférieurs à la moyenne. Comme conséquence, la part de Ngazidja dans la population totale ne cesse de diminuer : passant de 55%

en 1980 à 50% en 2017. A l'inverse les parts respectives des deux autres îles augmentent (de 4,9% à 6,8% pour Mwali ; et de 40,6% à 43% pour Ndzuwani).



Légende : Totur : Total urbain ; TotRur : Total rural ; Comor : Comores ; NgRur : Ngazidja rural ; NgUr : Ngazidja urbain ; Ngazi : Ngazidja ; NdRur : Ndzuwani Rural ; NdUr : Ndzuwani urbain ; Ndzu : Ndzuwani ; MwRur : Mwali rural ; MwUr : Mwali urbain ; Mwali : Mwali

Tableau 2.6: Évolution de la population résidante par île et milieu de résidence de 1980 à 2017

ILES	EFFECTIFS				Taux d'accroissement annuel (%)		
	1980	1991	2003	2017	1980-1991	1991-2003	2003-2017
Mwali	16536	24918	35751	51567	3,8	3,1	2,7
Urbain	5 412	12398	19581	26854	7,8	3,9	2,3
Rural	1 1124	12520	16170	24713	1,1	2,2	3,1
Ndzuwani	135 958	192568	243732	327382	3,2	2,2	2,1
Urbain	38 596	60816	69810	96386	4,2	1,2	2,3
Rural	97362	131752	173922	230996	2,8	2,3	2,0
Ngazidja	182656	235698	296177	379367	2,3	1,9	1,8
Urbain	27647	57293	71471	112522	6,8	1,9	3,3
Rural	155009	178405	224706	266845	1,3	1,9	1,2
Comores	335150	453184	575660	758316	2,7	2,1	2
Urbain	71655	130507	160862	235762	5,6	1,8	2,8
Rural	263495	322677	414798	522554	1,9	2,1	1,7

Par ailleurs, on note une décélération de la croissance démographique au fil du temps. Le taux d'accroissement intercensitaire passe de 2,7 % pour la période 1980-1991 à 2,1 % pour 1991-2003 et 2% entre 2003 et 2017 (Tableau 2.6). Cette décélération touche toutes les îles, Mwali et Ndzuwani un peu plus que Ngazidja.

La prise en compte du milieu de résidence montre une évolution contrastée selon les îles. Dans un premier temps (1980 – 1991), les populations urbaines ont connu un essor considérable, avec un taux d'accroissement trois fois supérieur à celui des zones rurales (5,8% contre 1,9%) (graphique 2.3). Cet écart urbain – rural était beaucoup plus important à Mwali et à Ngazidja. Cela est certainement dû d'une part à un exode rural massif vers les villes à cette époque et d'autre part à un changement de statut de plusieurs villages en zones urbaines car ils sont devenus des chefs-lieux des préfectures.

La décennie suivante (1991 – 2003) voit une inversion de tendance partout, sauf à Mwali. A Ndzuwani, l'accroissement annuel moyen de la population rurale (2,3%) excède de façon substantielle celui des villes (1,2%). Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'effet conjugué d'une baisse de fécondité couplée avec une forte émigration des citadins.

Enfin, la dernière période intercensitaire est marquée par un regain de l'accroissement des populations urbaines, nettement plus rapide qu'en milieu rural (2.3% contre 1.7%). Toutefois, il y'a un grand changement à Mwali : pour la première fois depuis 1980, la population rurale a connu un rythme d'accroissement annuel moyen supérieur à celui des villes (3.1% contre 2.3%).

En définitive, on note un ralentissement dans la croissance de la population de l'Union des Comores (2.7% en 1980 – 1991 contre 2.0% en 2003 – 2017). Cette baisse progressive serait liée aux réformes engagées par les autorités sanitaires du pays dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de population et de planification familiale pour l'espacement des naissances. En outre, la progression de la scolarisation des filles contribue à retarder l'âge au premier mariage et, par conséquent, l'âge moyen à la maternité. Une autre explication serait relative aux mouvements migratoires, notamment vers l'extérieur du pays, et qui touchent beaucoup plus les femmes dans le cadre du regroupement familial et surtout de la recherche de vie meilleure à l'extérieur.

Population urbaine

Comme mentionné plus haut, le volume de la population urbaine recensée au RGPH de 2017 s'élève à 235 762, soit 31,1% de la population résidente totale. Elle est constituée des résidents des chefs-lieux de préfectures (18) et ceux de quelques autres villes moyennes. Mais la ville n'a pas toujours été définie de la même façon d'un recensement à un autre.

En 1980, 1991 et 2003, le principal critère d'éligibilité d'une localité en ville était la présence d'infrastructures de base telles que le réseau de distribution d'eau courante et d'électricité, un hôpital, une brigade de gendarmerie, un poste de télécommunication etc. En 2003, ce sont 20 localités ayant un minimum d'infrastructures (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité), qui ont été considérées comme villes; l'effectif de la population n'étant pas pris en compte dans cette définition. Partant de ces différentes définitions, le nombre de villes aux Comores a évolué de 1980 à 2017. Cette nouvelle définition, si elle a l'avantage de fixer les limites des villes, présente l'inconvénient de ne pas permettre des comparaisons avec les données antérieures. On peut néanmoins se faire une idée de l'évolution de la population urbaine.

Ayant à l'esprit cette variation de la définition des villes dans le temps, la comparaison des résultats des RGPH 1980, 1991, 2003 et 2017 a permis de suivre l'évolution de la population urbaine depuis 1980. Elle a pratiquement été multipliée par 3. Ce sont les autres villes qui contribuent à la croissance de la population urbaine plus que les grandes villes.

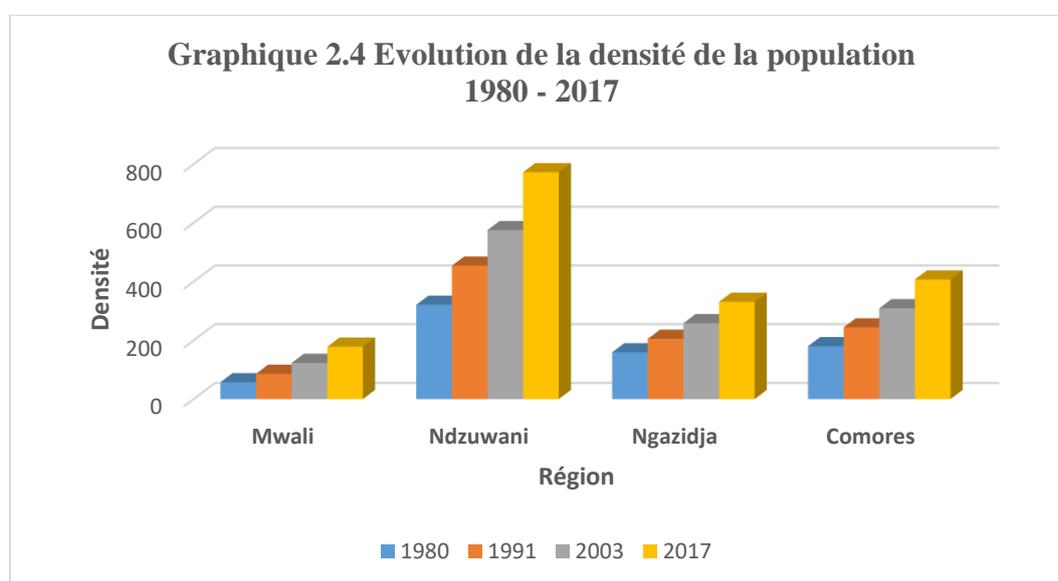
L'étude de la répartition de la population des îles selon le milieu de résidence montre le degré d'urbanisation de ces îles. **Comores se caractérise par une urbanisation inégale selon les îles. L'île de Mwali est la plus urbanisée du pays (52 %, contre 30% à Ngazidja et 29% à Ndzuwani).** La population urbaine est très

inégalement répartie dans les villes. Elle est concentrée dans les trois plus grandes villes du pays (Moroni, Mutsamudu et Fomboni) qui abritent 50,2 % de la population urbaine totale.

Toutes choses étant égales par ailleurs, si la superficie du territoire ne change pas, on s'attend à ce que la densité de la population augmente tant sur le plan national qu'au niveau des différentes subdivisions administratives du pays. Les données sur la densité du RGPH de 2017 sont donc mises en rapport avec celles des recensements antérieurs (tableau 2.7).

Tableau 2.7 : Evolution de la densité des îles et du pays de 1980 à 2017

ILES	EFFECTIFS				DENSITE (h/km ²)			
	1980	1991	2003	2017	1980	1991	2003	2017
Mwali	16536	24918	35751	51567	57	86	123	178
Ndzuwani	135 958	192 568	243 732	327 382	321	454	575	772
Ngazidja	182 656	235 698	296 177	379 367	159	205	258	331
Comores	335 150	453 184	575660	758 316	180	244	309	407



La densité de la population du pays a plus que doublé en presque 40 ans, passant de 180 habitants au km² en 1980 à 407 en 2017 (tableau 2.7 et graphique 2.4). De tout temps, Ndzuwani se démarque des deux autres îles, avec une densité très élevée. Cela s'est accéléré entre 2003 et 2017. Environ 800 personnes y partagent en moyenne une superficie d'un km². En ne considérant que les terres arables, la densité peut dépasser les 1500 habitants par hectare.

Comme mentionné plus haut, cette hausse progressive de la densité partout aux Comores a, ou aura dans peu de temps, des conséquences néfastes sur l'environnement, notamment avec l'accélération de la déforestation et la pression démographique sans cesse croissante sur les terres agricoles. Les problèmes fonciers rencontrés actuellement dans les centres urbains ont souvent poussé une grande partie de la population à s'installer sur les terres agricoles et sur les versants des collines. Ce phénomène est fréquent à Ngazidja, mais plus particulièrement à Ndzuwani où cette pression est la plus forte des trois îles. Une telle situation, si elle perdure dans le temps, entrainera une réduction de la production agricole au profit des importations des denrées alimentaires. Les autorités nationales sont donc

invitées à renforcer la politique de population (notamment la planification familiale) ainsi que la politique agricole en vigueur pour la protection et de la préservation de l'environnement.

2.6 Volume global des ménages ordinaires par île et milieu de résidence selon le type de Ménage.

L'analyse des données du quatrième recensement général de la population et de l'habitation porte exclusivement sur la population de droit (des ménages ordinaires) ou population résidente sur le territoire national, et qui sert de base pour toute planification de développement. Les ménages collectifs composés essentiellement des casernes, des missions religieuses et hôtels/Auberges ne représentent que 0,1% de l'ensemble des ménages ou unités d'habitation, comprenant une population évaluée à 1 128 habitants.

La quasi-totalité de la population de l'Union des Comores vit dans les ménages ordinaires (99,9 %). En 2017, on comptait dans l'ensemble du pays 140 577 ménages ordinaires, dont la majorité est installée en milieu rural (66,5% contre seulement 33,5 % en milieu urbain). Autrement dit, deux ménages sur trois aux Comores sont établis en zones rurales. Au niveau des îles, c'est le même constat, à l'exception de l'île de Mwali où plus de la moitié des ménages (52.8%) sont urbains.

La taille moyenne du ménage comorien en 2017 est donc de 5,4 personnes par ménage (Tableau 2.8). Cette dernière a légèrement diminué par rapport à 2003 (5,6). Comme en 2003, il vit en moyenne plus de personnes dans un ménage rural (5,6) que dans un ménage urbain (5,0). Ce constat est valable quelle que soit l'île, mais cet écart est plus prononcé à Ngazidja. La plus forte concentration de personnes dans un ménage (6) est enregistrée en milieu rural de cette dernière île ; la plus faible (4,8 en milieu urbain) également.

Tableau 2.8: Répartition des ménages par île et milieu de résidence selon le type de ménage

ILE/MILIEU	Type ménage					Population	Taille moyenne
	Total	Ordinaire	% ord	Collectif	% collect		
Ensemble	140 633	140 577	99,96	56	0,04	758 316	5.4
Urbain	47 053	47 023	99,94	30	0,06	235 762	5.0
Rural	93 580	93 553	99,97	27	0,03	522 554	5.6
Mwali	9 287	9 287	100	0	0,00	51 567	5.6
Urbain (52.8%)	4 907	4 907	100	0	0,00	26 854	5.5
Rural	4 380	4 380	100	0	0,00	24 713	5.6
Ndzuwani	63 241	63 229	99,98	12	0,02	327 382	5.2
Urbain	18 904	18 899	99,97	5	0,03	96 386	5.1
Rural (70%)	44 337	44 330	99,98	7	0,02	230 996	5.2
Ngazidja	68 105	68 060	99,93	45	0,07	379 367	5.6
Urbain	23 242	23 217	99,89	25	0,11	112 522	4.8
Rural (65,9%)	44 863	44 844	99,96	19	0,04	266 845	6.0

2.7 Population comptée à part (ménages collectifs)

Les ménages collectifs sont essentiellement composés de casernes, missions religieuses, hôtels et auberges, prisons, internat/orphelinat, centres pour handicapés et école coranique etc. pour ne citer que ces derniers. Au total, on a recensé 56 ménages collectifs correspondant à une population de 1 128 habitants, soit moins d'1% de la population total. La plupart de ces ménages sont situés à Ngazidja (45). Ndzuwani abrite un cinquième (12) de ces ménages.

Selon le type de ménage recensé, **les internats et les prisons** occupent une part importante, notamment en termes d'habitants ou occupants. Ils représentent respectivement 40% et 11,4% de la population de ces ménages collectifs. Les internats/orphelinats sont tous concentrés en milieu rural de Ngazidja et Ndzuwani. Quant aux populations pénitentiaires, elles sont localisées en majorité en zones urbaines de Ngazidja (environ 70%) et en milieu rural (30%).

Pour terminer, il convient de s'attarder sur le cas de Mwali. Aucune donnée sur les ménages collectifs n'y est enregistrée. Cette absence des ménages collectifs montre bien que soit les agents recenseurs n'ont pas collecté l'information par mauvaise compréhension des instructions, soit ils estimaient que seuls les ménages ordinaires sont pris en compte dans l'exploitation et l'analyse de ces données du recensement. Dans la base de données existante du RGPH2017, on ne retrouve aucune donnée enregistrée sur les ménages collectifs à Mwali.

Tableau 2.9: Répartition des populations des ménages collectifs par type et selon l'île et milieu résidence

Iles / Milieu	Total	Type de ménage						
		Caserne	Mission religieuse	Hôtel Auberge	Prison	Internat Orphelinat	Centre Handicap	Ecole coranique
Ensemble	1128	75	94	129	233	446	66	85
Urbain	380	36	49	82	160	0	53	0
Rural	749	39	45	47	73	446	14	85
Mwali	0	0	0	0	0	0	0	0
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndzuwani	409	11	2	98	73	225	0	0
Urbain	56	5	0	51	0	0	0	0
Rural	353	6	2	47	73	225	0	0
Ngazidja	718	64	91	31	160	221	6	85
Urbain	324	31	49	31	160	0	53	0
Rural	396	33	43	0	0	221	14	85

En guise de conclusion partielle

La population résidente des Comores se répartit de façon inégale sur le territoire national. Elle est plus nombreuse à résider en milieu rural qu'en zones urbaines, Ngazidja et Ndzuwani. Toutefois, la part urbaine ne cesse de croître depuis 2003 à cause, entre autres, de l'exode rural. La prise en compte des préfectures montre une situation encore plus contrastée, avec une étendue allant de 9 348 habitants à Djando à plus de 100 000 habitants à Bambao (121 336 résidents). Les préfectures les plus grandes au point de vue démographiques sont concentrées à

Ndzuwani. L'analyse montre que les besoins de base sont plus importants à Bambao et dans toutes les préfectures de Ndzuwani qu'ailleurs. Les communes sont aussi très diversifiées au point de vue démographiques. D'un côté, on a Moroni (avec 74 749 habitants) et Mutsamudu (avec 34 940 habitants) les communes à forte concentration humaine. De l'autre, on a la quasi-totalité des communes de Mwali et la majorité de celles de Ngazidja, avec moins de 10 000 habitants.

Concernant la répartition par sexe, la situation est également fort contrastée selon les îles. Alors que toutes les communes de Mwali sont à dominance masculinité, la majorité des communes de Ngazidja souffrent d'un déficit d'hommes (avec le déficit le plus important à Nyuma Mro – RM de 92). Moroni et Babao ya Hari, elles, sont à forte dominance masculine.

L'inégale répartition de la population se traduit par une densité très élevée à Ndzuwani et, dans une moindre mesure, à Ngazidja. Seule l'île de Mwali a une densité inférieure à 200 habitants au km². Cette densité se renforce partout avec le temps, exerçant ainsi une forte pression sur les ressources agricoles et le couvert végétal. En effet, la population comorienne n'a cessé de croître depuis 1980, avec cependant un ralentissement durant la période intercensitaire 2003 – 2017. Et cette décélération de l'accroissement est observée dans toutes les îles.

Enfin, 140 577 ménages ordinaires ont été recensés, avec une taille moyenne de 5,4 personnes. Deux tiers de ces ménages sont établis en milieu rural, avec une taille moyenne de 6,0 personnes. C'est aussi le cas dans toutes les îles, sauf à Mwali où les ménages urbains (52,8%) sont majoritaires.

CHAPITRE 3 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET AGE

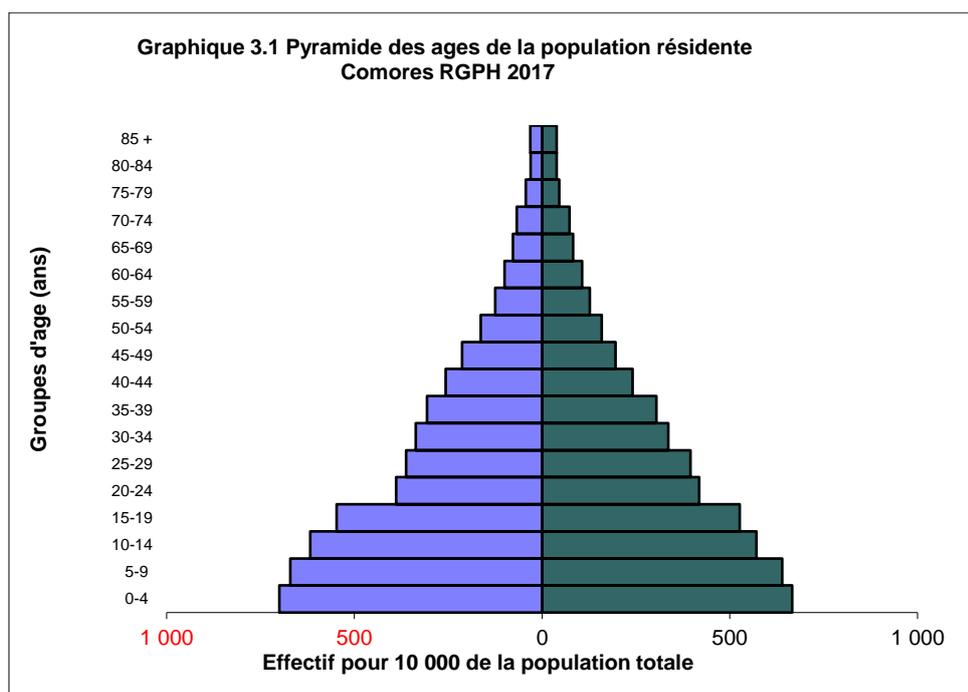
La structure de la population décrit les ensembles et regroupements au sein desquels chaque individu de la population peut être classé. De toutes les structures démographiques, la structure par sexe et par âge est la plus importante car le regroupement des autres structures se fait généralement autour de ces deux critères de l'âge et le sexe. Ce sont les variables discriminantes de base qui permettent une connaissance assez fine de la composition de la population, mais servent surtout à cerner sa structure à un moment donné. Elles jouent un rôle important sur le plan démographique, social, économique, culturel, etc.

La connaissance de la structure par sexe et par âge de la population est nécessaire pour l'élaboration des différentes politiques sectorielles de développement telles que celles de santé, d'éducation et d'emploi. Il s'agit d'analyser le poids des catégories selon le sexe et l'âge dans la population. Pour cette analyse, on aura recours à la pyramide des âges et aux âges moyen et médian des populations recensées. Ces deux derniers indices permettent de résumer l'information contenue dans la composition de la population par âge

3.1. Pyramide des âges de la population des Comores

Comme mentionné au chapitre premier, la pyramide des âges est une représentation graphique de la structure par âge et par sexe d'une population à un moment donné. On distingue la pyramide par années d'âge et la pyramide par groupes d'âges. On examinera le deuxième type au niveau national, par île et milieu de résidence.

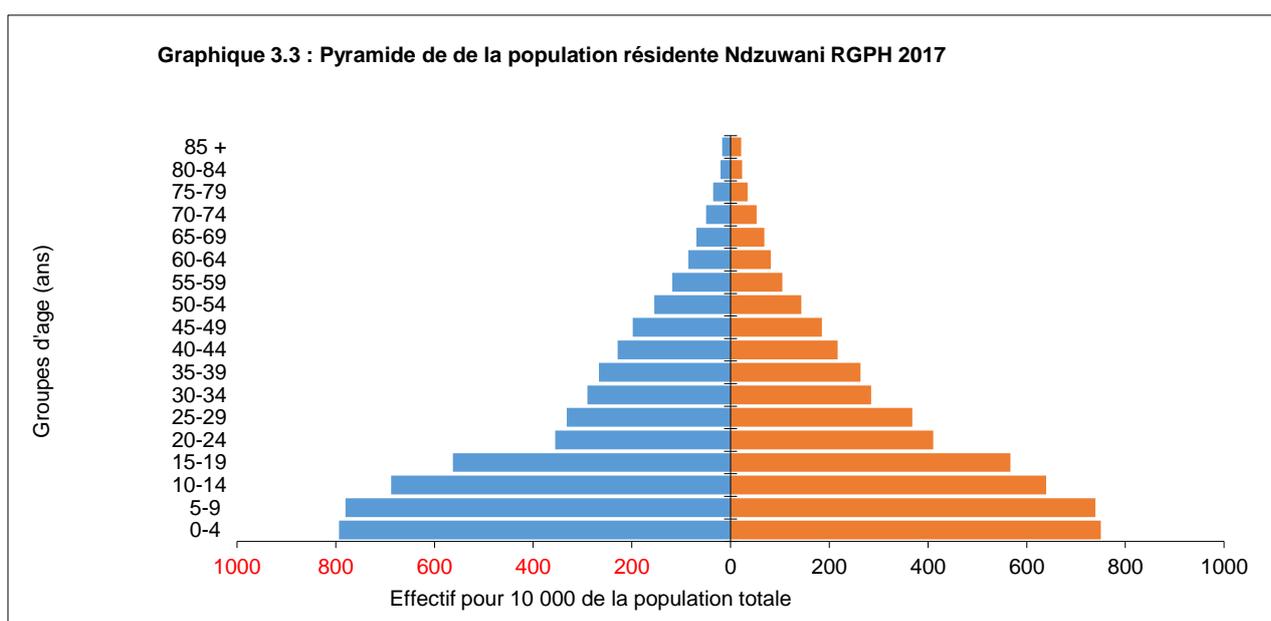
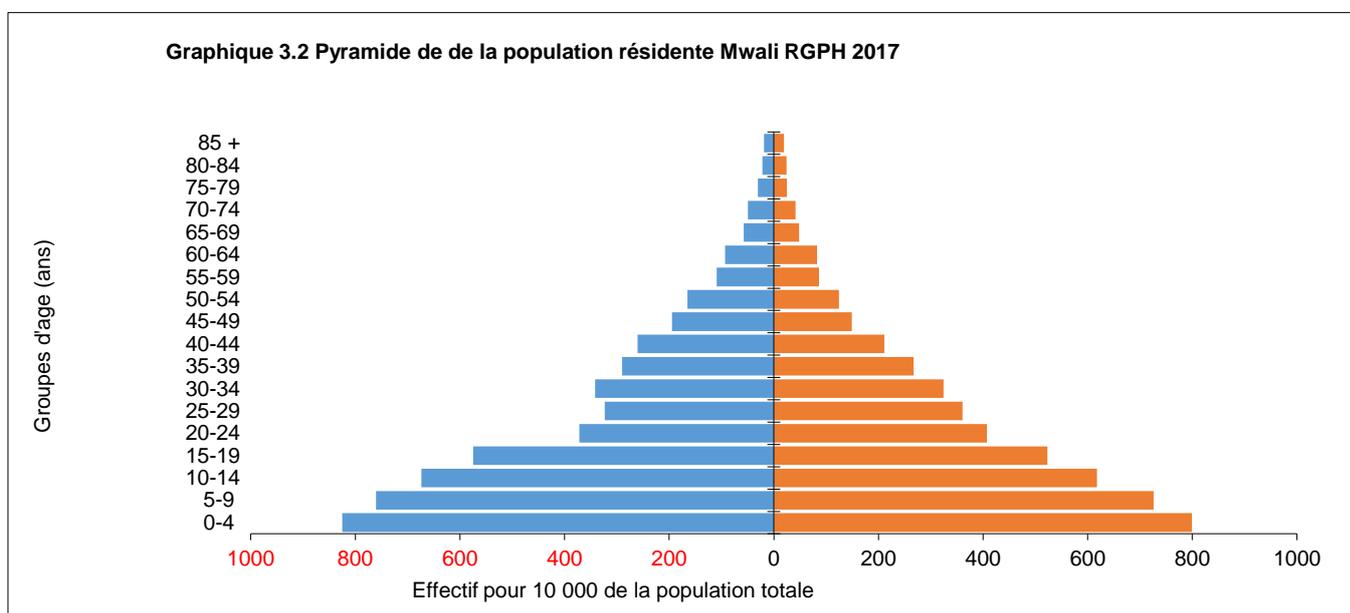
A l'instar de celle d'autres pays d'Afrique sub-saharienne, la pyramide des âges de la population des Comores se caractérise par une base large et un sommet effilé (Graphique 3.1). Cela traduit les effets conjugués d'une fécondité élevée couplée avec une mortalité qui demeure encore élevée, malgré les progrès enregistrés dans le domaine sanitaire.

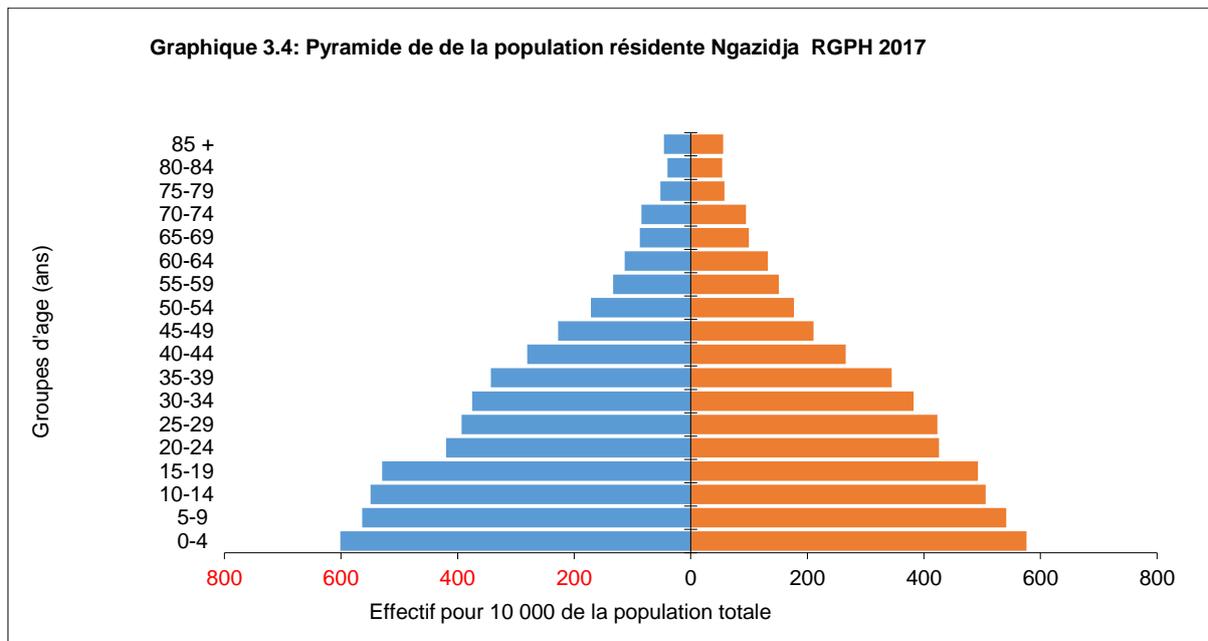


L'examen de l'évolution par âge révèle un grand creux chez les hommes âgés de 20 – 24 ans. Ce phénomène touche également les femmes, mais dans un moindre degré. En examinant la forme de la pyramide, on constate une forme creuse au niveau du groupe d'âge 20-24 ans chez les hommes et un petit creux pour le même groupe chez les femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par les migrations des jeunes actifs comoriens vers l'étranger. Les hommes seraient plus touchés que les femmes.

3.2 Pyramides des âges selon l'île

Les pyramides des âges des trois îles sont très contrastées. Mwali et Ndzuwani se démarquent de Ngazidja (Graphiques 3.2, 3.3 et 3.4). Les pyramides des deux premières îles se caractérisent par une base large et un sommet effilé. Et cette base se réduit au fur et à mesure qu'on avance en âge. Cette forme pyramidale est caractéristique des populations ayant une fécondité relativement élevée, couplée avec une mortalité également élevée.





En outre, on observe, aussi bien à Mwali qu'à Ndzuwani, un creux entre 20 et 30 ans chez les hommes à Mwali, et entre 20 et 25 ans chez les hommes et, dans une moindre mesure, chez les femmes à Ndzuwani. A partir de 35 ans la forme de la pyramide évolue d'une façon régulière aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les creux observés à Mwali et Ndzuwani sont dus fort probablement aux mouvements migratoires des jeunes actifs entre les îles. Ce phénomène toucherait les hommes de Mwali, et les hommes et les femmes de Ndzuwani. La plupart de ces déplacements sont effectués en direction de l'île de Ngazidja où les opportunités d'emploi et de commerce général sont meilleures. Les conditions de vie y sont relativement meilleures à Moroni.

Comme conséquence, la pyramide de Ngazidja se distingue de celles des deux autres îles par la forme singulière de l'évolution des effectifs selon l'âge. Elle est en **cloche**. C'est le type de pyramides qu'on observe lorsqu'une population amorce sa transition démographique. En l'absence de migrations, ou en cas de faibles mouvements migratoires, les effectifs d'âge actif deviennent plus importants que ceux des « inactifs ». Mais dans le cas d'espèce, la forme en cloche s'expliquerait plutôt par les migrations venues de Mwali et Ndzuwani. Les effectifs sont ainsi « gonflés » par les apports migratoires des jeunes actifs de Mwali et Ndzuwani.

En guise de conclusion la pyramide des âges confirme aussi la jeunesse de la population tant au niveau national (graphique 3.1) qu'au niveau des îles (graphiques 3.2, 3.3 et 3.4). Toutefois, aux âges actifs jeunes, Ndzuwani et Mwali feraient face à une diminution relative d'hommes et de femmes, et d'hommes seulement respectivement. Une bonne partie d'entre eux serait partie vers Ngazidja, Capitale du pays, une autre vers l'extérieur du pays, notamment les femmes vers Maore pour accoucher.

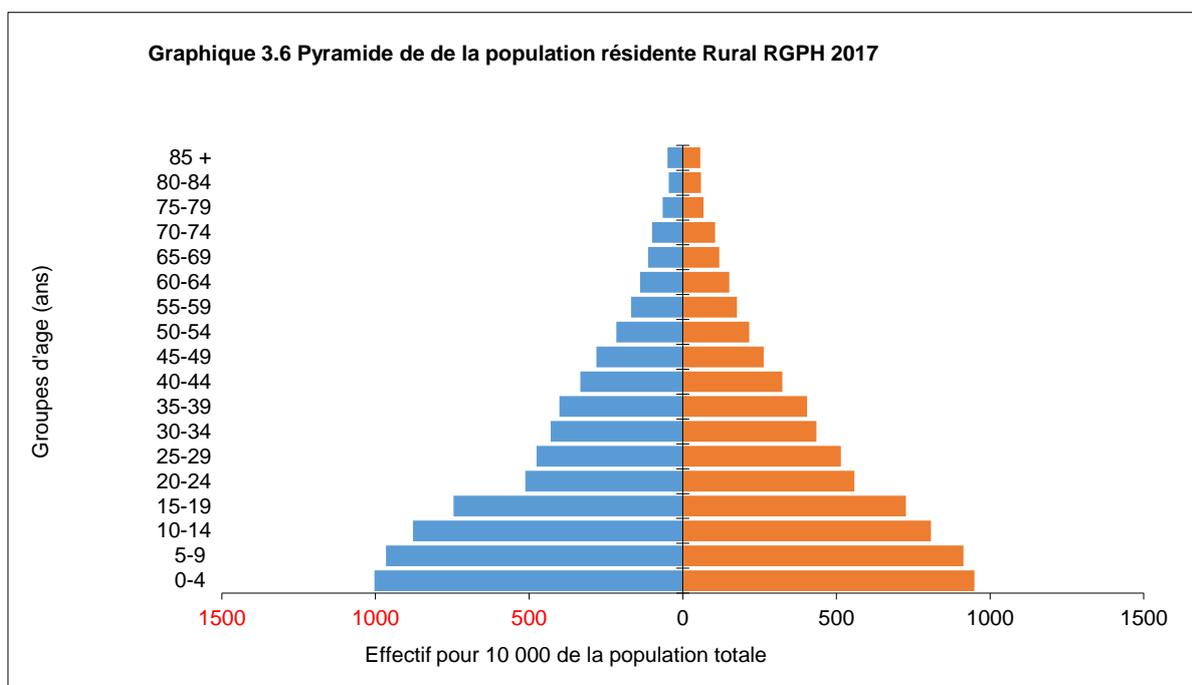
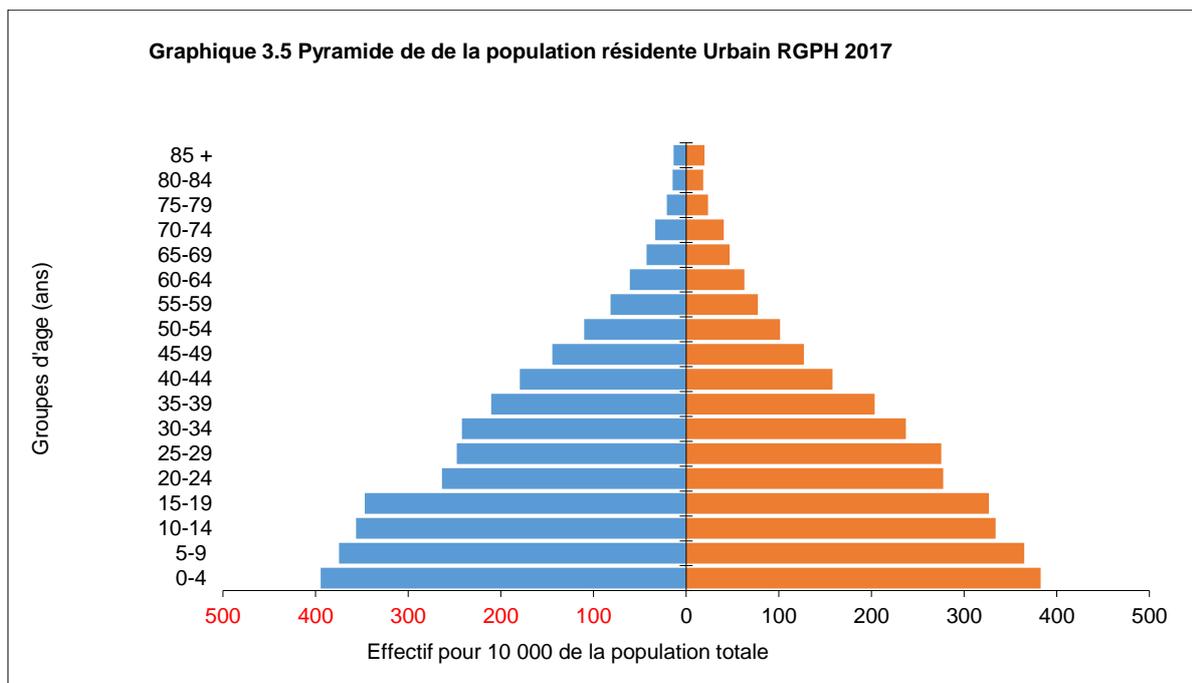
Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le sexe et l'île

Groupes d'âge	Ensemble			Mwali		Ndzuwani		Ngazidja	
	Total	H	F	H	F	H	F	H	F
Total	758 316	381 812	376 503	26 620	24 946	165 110	162 272	190 082	189 285
0 - 4	103 581	53 044	50 537	4 256	4 122	25 973	24 571	22 814	21 844
5 - 9	99 323	50 846	48 477	3 923	3 743	25 550	24 207	21 373	20 527
10 - 14	90 129	46 824	43 304	3 475	3 185	22 512	20 923	20 838	19 196
15 - 19	81 424	41 479	39 946	2 965	2 696	18 420	18 569	20 093	18 681
20 - 24	61 162	29 456	31 706	1 918	2 102	11 624	13 445	15 914	16 159
25 - 29	57 431	27 453	29 978	1 666	1 860	10 866	12 065	14 921	16 053
30 - 34	50 984	25 485	25 499	1 761	1 673	9 492	9 316	14 232	14 510
35 - 39	46 307	23 230	23 076	1 496	1 377	8 729	8 622	13 005	13 077
40 - 44	37 748	19 474	18 274	1 343	1 091	7 482	7 103	10 648	10 080
45 - 49	30 949	16 128	14 820	1 003	770	6 484	6 068	8 641	7 982
50 - 54	24 443	12 401	12 043	851	642	5 061	4 684	6 489	6 718
55 - 59	19 115	9 489	9 626	564	445	3 864	3 443	5 060	5 738
60 à 64	15 679	7 569	8 111	480	425	2 789	2 673	4 300	5 012
65 à 69	12 152	5 879	6 273	296	250	2 261	2 247	3 322	3 775
70 à 74	10 613	5 079	5 534	255	214	1 617	1 724	3 206	3 597
75 à 79	6 725	3 273	3 452	156	127	1 148	1 138	1 969	2 187
80 à 84	5 225	2 299	2 926	113	125	674	762	1 512	2 039
85+	5 326	2 405	2 921	98	101	563	711	1 743	2 109

3.3 Pyramide des âges selon le milieu de résidence

En démographie, l'urbanisation est un phénomène qui se manifeste par une tendance à la concentration de la population dans les centres urbains. Elle a connu une accélération particulière en Afrique au cours des trente à quarante dernières décennies, et l'Union des Comores n'est pas épargnée par le phénomène. Entre 2003 et 2017, la population urbaine a progressé de 27,9% (2003) à 31% de la population totale. Ce croît urbain est essentiellement dû à l'exode rural des jeunes actifs.

Comparée à celle du milieu rural, la pyramide des âges urbaine se caractérise par un gonflement des effectifs féminins entre 15 et 44 ans. Chez les hommes, on observe un creux dans le groupe 20-24 ans aussi bien en villes qu'en zones rurales. Mais ce creux est beaucoup plus prononcé en milieu urbain. Les mouvements migratoires se font essentiellement vers deux destinations : Ngazidja (Moroni) et l'étranger, plus particulièrement l'île de Maore. Les résidents de Ndzuwani et Mwali déménagent surtout vers Moroni, mais tous, y compris ceux de Ngazidja, se dirigent également vers Maore. Pour le groupe de 65 ans ou +, la forme de la pyramide se rétrécit, ce qui montre une forte mortalité à ces âges avancés.



3.4. Age moyen et âge médian

Une structure par âge de la population peut être caractérisée par certaines mesures de tendance centrale telles que la moyenne et la médiane. L'analyse des données brutes s'avèrent souvent fastidieuse à cause du grand nombre d'observations à manipuler. Aussi s'avère-t-il nécessaire de les représenter par des mesures sommaires. Elles permettent des comparaisons dans le temps et dans l'espace, ou selon certains caractères de la population. Pour ce faire, on recourt en général de l'âge moyen et l'âge médian de la population. Le premier fournit le nombre d'années que la population a en moyenne. Le second définit l'âge qui divise la population en deux parts égales ; autrement dit, 50% de la population a un âge égal ou inférieur à cet âge.

3.4.1 Age moyen et médian de la population par île

La population Comorienne se caractérise par sa grande jeunesse : la moitié de la population est âgée de moins de 19,4 ans (19 ans) (tableau 3.2). Le Comores fait partie des pays (en grande majorité d'Afrique sub-saharienne) qualifiés de « Teens » (adolescents) par Ian Bremmer (cité par Franceinfo), ayant un âge médian dans la dizaine. Par opposition, tous les pays d'Europe sont qualifiés de « Forties », car ayant un âge médian situé entre 40 et 50 ans.

Tableau 3.2: Age moyen et médian de la population par île

Indicateurs	NGAZIDJA	MWALI	NDZUWANI	COMORES
Age moyen	27,3	22,2	22,6	24,9
Age médian	22,8	16,7	16,7	19,4

Il convient de noter que l'âge médian comorien est proche de celui de Madagascar (19,2 ans en 2014) et Maore (19 ans en 2015, Statista.fr), mais moins jeune qu'en Tanzanie (17,4 ans en 2014) et au Mozambique 16,9 ans en 2014) (Franceinfo, Madagascar parmi les pays les plus jeunes au Monde, Webographie). Toujours à titre de comparaison, il convient de mentionner le Niger, le pays le plus jeune au monde avec un âge médian de 15,5 ans ; c'est aussi le pays ayant la fécondité la plus élevée au monde, avec une moyenne par femme de 7,6 enfants en 2018 (Wikipédia, Démographie du Niger).

Cette forte population jeune implique des besoins spécifiques à satisfaire. Leur scolarisation par exemple nécessite d'importants investissements dans les infrastructures scolaires, la formation des enseignants, etc.. Une bonne politique d'éducation doit tenir compte de cette moitié de la population des Comores.

Comme pressenti lors de l'examen des pyramides, Ngazidja est relativement « plus vieille » que les deux autres îles. Quel que soit l'indicateur utilisé, les Grand-Comoriens sont en moyenne plus âgés que les Anjouanais et Mohéliens : en moyenne 5 ans de plus pour l'âge moyen, et 6 ans pour l'âge médian (tableau 3.2). C'est la conséquence des migrations des habitants de Ndzuwani et Mwali vers Ngazidja. C'est essentiellement une migration des personnes adultes venues soit chercher de l'emploi, soit y poursuivre les études supérieures.

3.4.2 Age moyen et âge médian selon le milieu de résidence

Comme attendu, la population des villes est en moyenne plus âgée que celle du milieu rural (25,3 ans contre 24,7 ans). Cela est encore plus marqué en considérant l'âge médian. Alors que la moitié de la population rurale a au plus 18 ans, cet âge est de 22 ans en milieu urbain (tableau 3.3). Autrement dit, presque la moitié de la population est mineure en zones rurales ; ce qui représente une charge importante pour les adultes actifs. L'exode rural des jeunes actifs vers les villes expliqueraient les différences d'âge observées.

Tableau 3.3 : Répartition de l'âge moyen et médian par milieu de résidence.

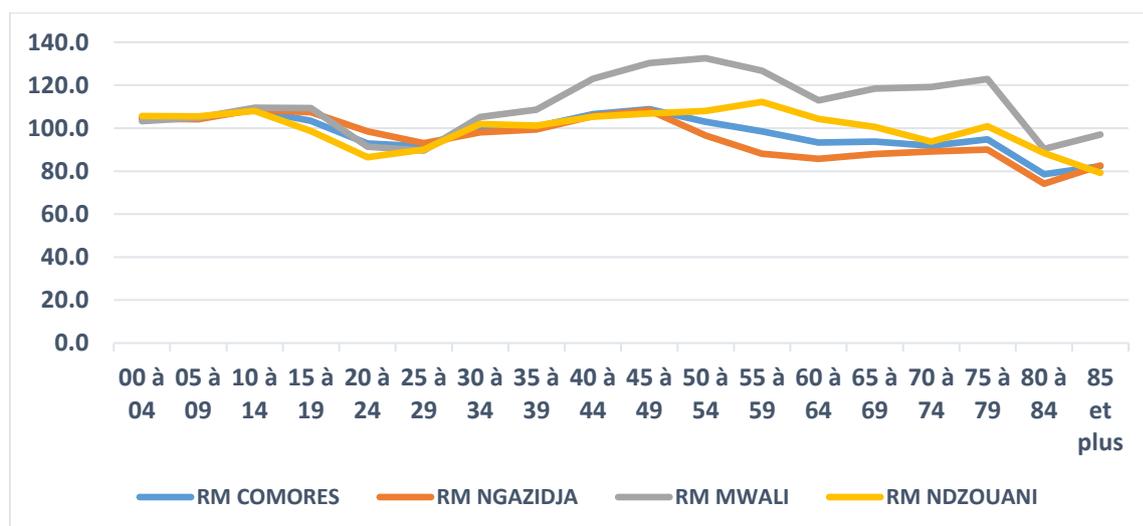
Indicateurs	Urbain	Rural	COMORES
Age moyen	25,3	24,7	24,9
Age médian	22	18	21

3.5 Rapport de masculinité par groupe d'âge selon l'île de résidence

Le rapport de masculinité (RPM) indique le poids démographique des hommes par rapport aux femmes. Il donne une indication de la concordance de l'effectif entre les sexes. Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âges, est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes. À la naissance, ce rapport est de 103 garçons pour 100 filles. Cela correspond aux valeurs qu'on observe souvent dans les pays d'Afrique sub-saharienne. A titre d'exemple, le rapport de masculinité à la naissance est de 103 au Kenya, à Madagascar, en Tanzanie et au Mozambique.

Cet indicateur varie selon l'âge, le milieu de résidence ou encore les entités géographiques d'un pays que sont les îles. En l'absence de distorsion, l'évolution de cet indicateur selon l'âge est généralement régulière avec des variations de faibles amplitudes. Le rapport de masculinité est élevé à la naissance, puis diminue régulièrement avec l'âge. Dans le pays à forte mortalité maternelle, cette baisse s'estompe à partir de 15 ans, et croît aux âges de reproduction avant de diminuer de façon substantielle ; cela à cause de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 3.7 : Rapport de masculinité des îles par groupe d'âge



Le rapport de masculinité (RM) des Comores est de 101 hommes pour 100 femmes en 2017. Autrement dit, le pays se caractérise par un léger excédent d'hommes. Comores ferait ainsi partie des pays où la population masculine est plus importante que la féminine. A titre de comparaison, les pays voisins des Comores ont

tous la population féminine excédant celle des hommes : 99,4 à Madagascar ; 98,1 au Kenya ; 97,7 en Tanzanie. Cet excès d'hommes serait peut-être dû à la situation sanitaire des femmes, notamment la mortalité maternelle. Par ailleurs, la migration des femmes vers Maore en vue d'accouchement et leur établissement là-bas pourrait aussi expliquer ce léger déficit des femmes aux Comores.

Cette différence entre les hommes et les femmes présente quelques disparités selon le groupe d'âge. Au niveau national, seules les tranches d'âge 20 - 34 ans et 55 ans ou plus enregistrent un excédent de femmes sur les hommes. Les courbes de Ngazidja et Ndzuwani suivent la même tendance jusque 50 ans. Le déficit d'hommes entre 20 et 35 ans serait dû à une forte migration des jeunes hommes vers l'étranger, notamment pour les études supérieures.

Toutefois, à partir de 50 ans, les femmes deviennent excédentaires à Ngazidja jusqu'à la fin, suite fort probablement à une surmortalité des hommes. A Ndzuwani, au contraire, les hommes deviennent, à partir de 50 ans, relativement plus nombreux que les femmes jusque 70 ans. Cela pourrait s'expliquer par la forte migration des femmes vers Maore.

L'île de Mwali se singularise des deux à partir 30 ans jusque 80 ans. Les hommes seraient de loin beaucoup plus nombreux que les femmes. Entre 40 et 60 ans, il y'aurait eu plus de 120 hommes pour 100 femmes ! Autrement dit, pour 100 hommes, on enregistre environ 20 femmes de moins. Ce phénomène, s'il est réel, est surtout observé dans des pays à forte migration masculine tels que Koweït (avec les ouvriers du bâtiment), ou à forte discrimination féminine. Mwali bénéficierait d'une migration masculine en provenance des deux autres îles.

Tableau 3.4 : Evolution du rapport de masculinité par île

Iles	2003			2017		
	Homme	Femme	RM	Homme	Femme	RM
Ensemble	141 710	146 137	98,5	381 813	376 504	101
Mwali	18 339	17 412	105,3	26 619	24 947	106,7
Ndzuwani	121 022	122 710	98,6	165 109	162 272	101,7
Ngazidja	146 344	149 833	97,7	190 080	189 284	100,4

Le rapport de masculinité a évolué au cours du temps depuis 2003. La supériorité féminine en 2003 (98,5) a fait place à une supériorité masculine (101) en 2017. Cette situation laisse penser qu'entre 2003 et 2017, les Comoriennes ont relativement plus émigré que les hommes vers l'étranger, notamment vers la France dans le cadre du regroupement familial.

Cette tendance nationale est également observée dans les trois îles, avec à chaque fois une forte poussée du nombre d'hommes au détriment des femmes (Tableau 3.4). Ce phénomène est beaucoup plus important à Ngazidja et Ndzuwani qu'à Mwali. De déficitaire au niveau des hommes, ces deux îles sont devenues excédentaires (101,7 à Ndzuwani) ou égalitaire (100,4 à Ngazidja).

3.6 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence

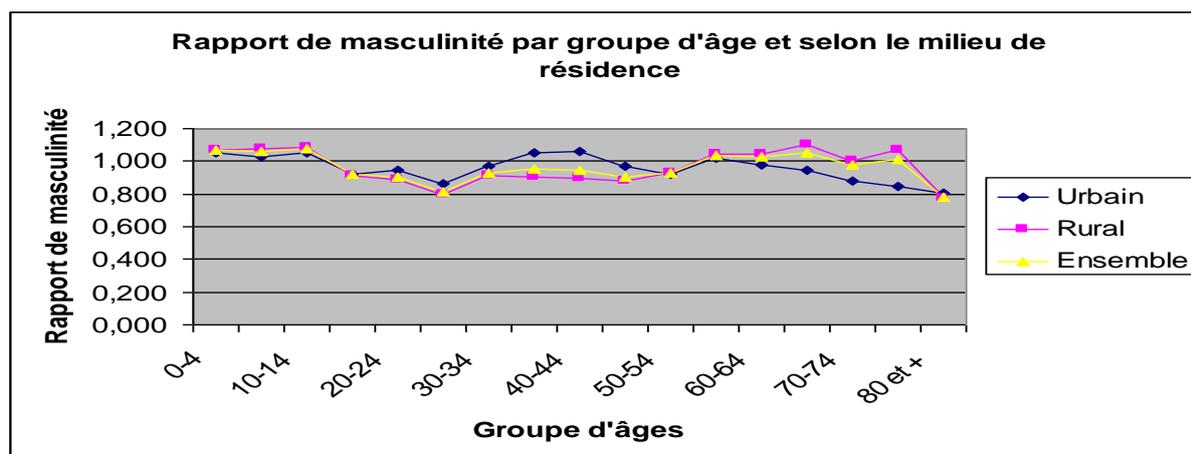
Durant la période intercensitaire 2003 – 2017, le rapport de masculinité a évolué de la même manière selon le milieu de résidence. Partout l'excédent des femmes a été complètement résorbé pour faire place à un excès d'hommes. Alors

qu'en 2003, la population féminine excédait celle des hommes (avec environ 98,5 hommes pour 100 femmes) (Tableau 3.5), on enregistre l'inverse partout en 2017 (entre 101 et 102 hommes pour 100 femmes). Les hommes sont devenus majoritaires aussi bien qu'en milieu urbain qu'en zones rurales.

Tableau 3.5: Evolution du rapport de masculinité par milieu de résidence

Pays	2003			2017		
	Homme	Femme	RPM	Homme	Femme	RPM
Ensemble	141 710	146 137	98,5	381 813	376 504	101,4
Urbain	79 928	80 934	98,8	119046	116719	102,0
Rural	205 777	209 021	98,4	262767	259786	101,1

Graphique 3.8 : Rapport de masculinité par groupe d'âges selon le milieu de résidence



Jusqu'au groupe d'âge 60 – 64 ans, le rapport de masculinité évolue de la même manière quel que soit le milieu de résidence. On y distingue trois phases. Dans un premier temps, l'excès de garçons sur les filles diminue avec l'âge, pour passer en-dessous de 100 hommes pour 100 femmes à partir de 15 ans. Cela est dû à la surmortalité masculine. La deuxième phase s'étale de 35 ans à environ 55 ans. Elle se caractérise par une réduction des effectifs féminins comparés à ceux des hommes. Cela débouche sur un excédent masculin en villes entre 40 et 55 ans, La dernière phase commence à partir de 60 ans, avec des situations contrastées selon le milieu de résidence : d'un côté, le déficit rapide d'hommes en villes, et de l'autre, un léger excédent masculin en milieu rural. Si les données sur l'âge sont satisfaisantes, ce phénomène mérite d'être étudié, car l'excédent masculin en zones rurales aux âges avancés est plutôt rare. Les citoyens comoriens auraient-ils

tendance de retourner dans leur « milieu d'origine » à la fin de leur vie active ? Ce qui pourrait expliquer l'excès d'hommes sur les femmes en zones rurales.

En guise de conclusion partielle

La pyramide des âges de la population des Comores est marqué par un creux dans le groupe d'âge 20–24 ans chez les hommes et, dans une moindre mesure chez les femmes, traduisant les effets des migrations des jeunes actifs vers l'étranger. Toutefois, cette tendance générale masque les divergences entre les îles. D'un côté, Mwali et Ndzuwani ont une pyramide à base large, caractéristique des pays à fécondité élevée couplée avec une mortalité assez élevée. Elles sont toutes les deux marquées par des creux entre 20 et 30 ans chez les hommes, reflet de leurs migrations vers Ngazidja et l'étranger. De l'autre côté, Ngazidja se distingue par la forme en cloche de sa pyramide. Cela s'expliquerait par les apports migratoires des jeunes actifs en provenance de Mwali et Ndzuwani. On a également noté une grande divergence selon le milieu de résidence : la pyramide du milieu rural est à base large, tandis que celle des centres urbains est en cloche. Cette différence s'expliquerait par l'exode rural et la fécondité différentielle en faveur des zones rurales.

Les constats ci-dessus ont été confirmés par l'examen de la moyenne et de la médiane. L'Union des Comores est un pays jeune ; 50% de sa population a moins de 19,4 ans. Ngazidja est de loin plus « vieille » que Mwali et Ndzuwani ; le milieu urbain plus que le milieu rural. Les planificateurs du développement devraient en tenir compte.

Quant à la composition par sexe (mesurée par le rapport de masculinité, elle a montré que ce pays est à dominance masculine. Il y'a en moyenne 101 hommes pour 100 femmes. Et cette tendance s'est renforcée dans le temps. Comparé à 2003 caractérisé par un déficit d'hommes partout sauf à Mwali, la sur-représentativité masculine touche l'ensemble de l'archipel. Est-ce dû à l'émigration des femmes, notamment anjouanaises, vers Mayotte pour des raisons d'accouchement ou de regroupement familial ?

CHAPITRE 4 : COMPOSITIONS DE LA POPULATION UTILES POUR LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

L'un des objectifs du recensement général de la population est de mettre à la disposition des décideurs et des partenaires au développement, des données nécessaires pour la programmation du développement. La répartition de la population par groupes d'âges spécifiques permet ainsi de définir des populations cibles ayant des implications directes à la planification du développement économique et social du pays. Il s'agit en particulier de la population spécifique pour les besoins de la santé (0-4 ans), de l'éducation (6-24 ans), de l'emploi (15-64 ans), des élections (18 ans ou plus), des adolescents et jeunes (13-19 ans), des personnes âgées (65 ans ou +), et de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans). De même, il est important de connaître la répartition des chefs de ménages par sexe dans un pays où le mariage est uxori-local, le couple résidant chez la femme.

4.1 Structure de la population par grands groupe d'âge

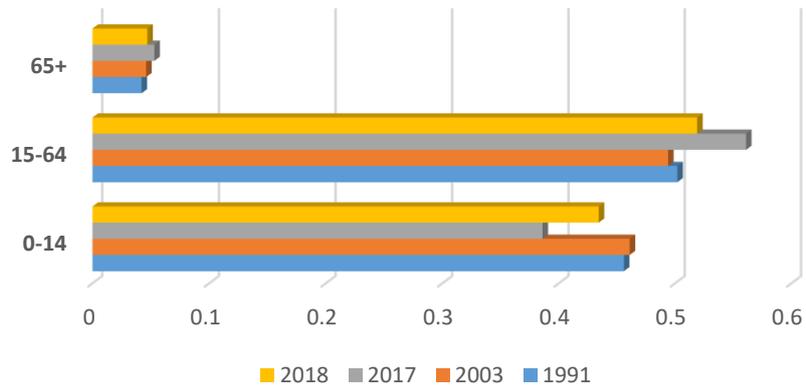
Il s'agit ici de répartir la population de sorte à distinguer les potentiellement actifs des inactifs. D'un côté on aura le groupe d'inactifs, composé d'enfants (moins de 15 ans) et de séniors (65 ans ou +), et de l'autre, les actifs (15-64 ans), qui sont censés les prendre en charge. Le rapport des premiers sur les seconds donne le rapport de dépendance. Autrement dit, le nombre de personnes à charge par actif. Nous y reviendrons plus loin.

4.1.1 Structure de la population par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence

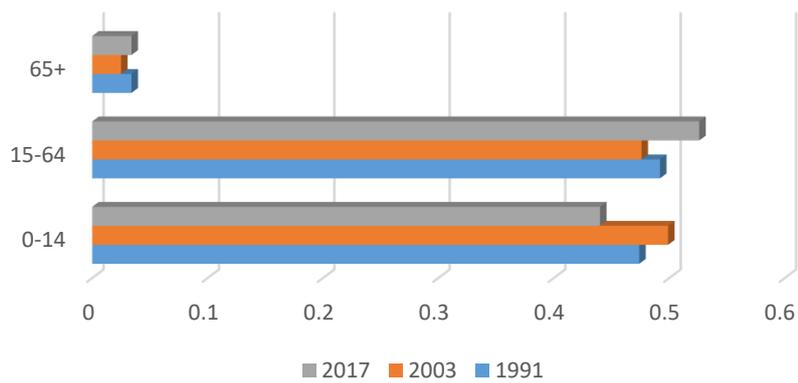
La structure par grand groupe d'âge montre un poids relativement élevé des résidents âgés de 15 à moins de 65 ans. Ils constituent 56% de la population totale ; les enfants ne représentent que 38,6% et les « personnes âgées » 5,3%. Ces chiffres méritent certains commentaires. Un examen minutieux de l'évolution de cette structure depuis 1991 montre que les données du RGPH 2017 seraient entachées d'erreurs. En 1991 et 2003, le poids des « moins de 15 ans » était d'environ 46% et celui des « potentiellement actifs » d'environ 50%. On enregistre, en 2017, des écarts importants aussi bien pour les 0-14 ans (38,6% soit moins de 8 points) que pour les actifs (56,1% soit plus de 6 points). Le seul groupe qui suit une allure régulière est le 65 ou plus, passant de 4,2% en 1991 à 4,6% en 2003 et 5,3% en 2017.

Cette tendance, observée dans tout le pays, est plus prononcée sur l'île de Ngazidja. Le poids des moins de 15 ans y serait passé en dessous du seuil de 40%, et celui des actifs potentiels y serait de 60% (graphique 4.1). C'est une situation que l'on rencontre dans les pays à longue transition démographique ; ce qui n'est pas le cas de l'Union des Comores. L'explication est à rechercher ailleurs. Soit il y'a eu un sous-enregistrement massif des enfants ; soit suite aux attractions des chiffres 0 et 5 (Indice de Whipple de 1.085), certains enfants de moins de 15 ans ont été « versés » dans le groupe d'âge 15-64 ans. Cette hypothèse paraît la plus plausible.

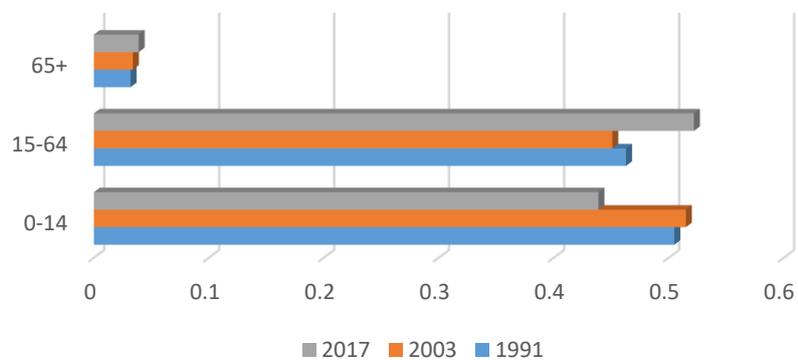
Graphique 4.1 Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 - 2017 COMORES

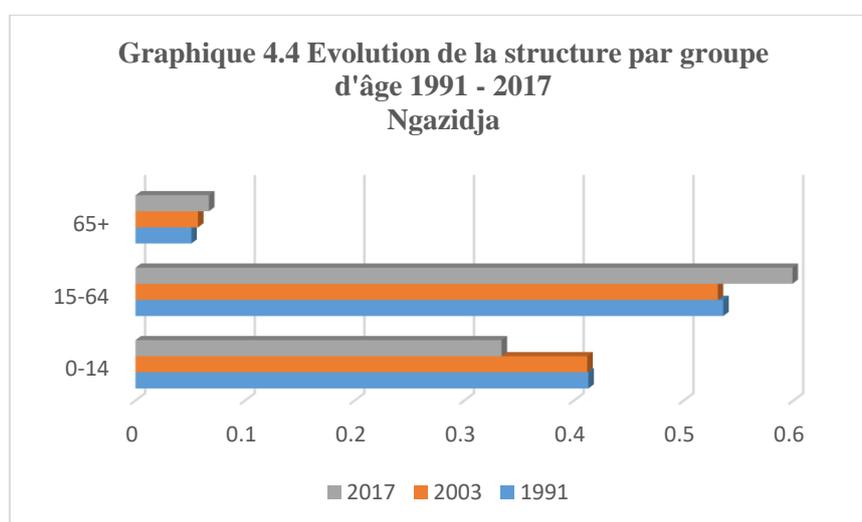


Graphique 4.2 Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 - 2017 Mwali



Graphique 4.3 Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 - 2017 Ndzouani





Le poids des moins de 15 ans serait au minimum de 43% (la moyenne des chiffres des trois recensements) ; celui de 15-64 de 51.2%. Les « vieux » représenteraient fort probablement 5% de la population totale. Leur pourcentage serait le plus élevé à Ngazidja (environ 6%) et le moins élevé à Mwali. Toutefois, le gonflement du groupe 15-64 ans à Ngazidja peut également traduire les effets de l'exode rural vers Moroni, la capitale et la plus grande ville du pays.

Tableau 4.1 : Répartition de la population résidente par grands groupe d'âge selon l'île et le sexe

Groupe âge	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0- 14 ans	22705	11654	11051	143748	74 035	69 713	126598	65 025	61 573
15-64 ans	27126	14047	13079	170788	84 811	85 977	227307	113303	114004
65 ans +	1 735	918	817	12 845	6 263	6 582	25459	11 752	13707
Population	51566	26619	24947	327381	165109	162272	379364	190080	189284
% (0-14)	44,0	43,8	44,3	43,9	44,8	43,0	33,4	34,2	32,5
% (15-64)	52,6	52,8	52,4	52,2	51,4	53,0	59,9	59,6	60,2
%(65+)	3,4	3,4	3,3	3,9	3,8	4,1	6,7	6,2	7,2

4.1.2 Structure de la population par grands groupes d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

La répartition de la population selon ces trois grands groupes d'âges permet d'avoir des indications théoriques sur les capacités en ressources humaines de l'entité territoriale considérée. La population potentiellement active, c'est-à-dire celle correspondant à la tranche d'âges 15-64 ans, représente 56,1% de la population résidente totale. La population d'âges inactifs potentiels, à savoir l'ensemble de la population de 0-14 ans et de 65 ans ou plus, représentent donc 43,9%.

On peut ainsi calculer le rapport de dépendance démographique (RD) : le rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler. Celui de l'ensemble du pays s'élève à 78,3%. Autrement dit, aux Comores, une personne

active a en charge un peu moins d'une personne ; ou encore, il y'a 78 personnes à charge pour 100 actifs. Ce chiffre souffre de réserves émises plus haut. Il serait raisonnable de penser que la valeur du RD est plutôt proche de 100%.

Toutefois ce rapport cache des disparités selon le milieu de résidence. Le poids des inactifs serait plus important en zones rurales qu'en villes. Quelle que soit la période considérée, le RD rural est de loin supérieur à celui du milieu urbain : 105,6% contre 84,3 en 1991 ; 119,9% contre 82% en 2003 ; et 84,2% contre 66,5 en 2017. Malgré les réserves sur les données de 2017, on retient que **la charge de dépendance est plus lourde en zones rurales qu'en villes**. En d'autres termes, un actif du milieu rural a plus de personnes à charge qu'un actif urbain. C'est certainement l'effet combiné d'une fécondité différentielle urbaine – rurale, plus élevée en campagnes, couplé avec l'exode rural.

Tableau 4.2 : Répartition de la population par grands groupes d'âge selon le milieu et le sexe en 2017

Grands groupes d'âge	Urbain			Rural			Comores		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0 - 14	83730	42704	41028	209321	108011	101310	293052	150714	142337
15 - 64	141619	71590	70028	283605	140573	143031	425223	212164	213060
65 ou +	10413	4752	5663	29628	14183	15445	40041	18935	21106
Total	235762	119046	116719	522554	262767	259786	758316	381813	376503

4.2 La population des Comores selon les groupes d'âge spécifiques

Il s'agira ici de définir des populations cibles ayant des implications directes à la planification du développement économique et social du pays : population de 0-4 ans pour les besoins de la santé, celle de 6-24 ans pour l'éducation, population de 15-64 ans pour l'emploi (15-64 ans), 18 ans ou + pour les besoins électoraux, des adolescents et jeunes (13-19 ans), des personnes âgées (65 ans ou +), et de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans).

4.2.1 Population selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins de santé

La connaissance de la population de moins d'un an et de moins de cinq ans est très importante dans le domaine de la planification sanitaire. La prise en charge de la santé de la petite enfance nécessite une meilleure connaissance des effectifs de cette population cible. En effet, les autorités sanitaires commandent les doses de vaccins contre les six maladies de l'enfance en fonction de la population de 0 à 11 mois. De même les activités des programmes nutritionnels sont souvent orientées vers et ciblent les enfants appartenant au groupe d'âge 0-4 ans.

4.2.1.1 Selon le milieu de résidence

Avec un effectif de 103 581 personnes, la population de moins de 5 ans représente 13,7% de la population résidente totale, dont 2,6 % ont moins de 1 an et 11,1 % sont âgés de 1 à 5 ans. En 2003, les moins de 5 ans représentaient 16,4% de la population résidente totale, dont 3,2% pour les moins de 1 an et 13,2 % de 1 à 5 ans. Cette baisse serait due à une baisse de la fécondité. Enfin, quelle que soit la

tranche d'âge considérée, le nombre de petits garçons est supérieur à celui des petites filles. Ce constat est également valable selon le milieu de résidence. Il cadre avec la réalité, car il naît en moyenne plus de garçons que des filles.

Tableau 4.3 : Répartition de la Population résidente selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins de la santé (sexe et milieu)

Groupe d'âge	Comores			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0	19 941	10 224	9717	5 741	2 900	2 841	14 200	7 323	6 877
1 – 4	83 640	42 820	40 820	23 742	12 071	11 671	59 898	30 749	29 149
< 5 ans	103 581	53 044	50 537	29 483	14 972	14 512	74 097	38 072	36 025
15-49 ans	366 005	182 705	183 299	122 887	62 003	60 885	243 116	120 701	122 415
Total	758 316	381 812	376 503	235 762	119 044	116 718	522 554	262 768	259 786
% (< 5)	13,7	51,2	48,8	12,5	50,8	49,2	14,2	51,4	48,6
% 15-49			24.2%			25.8%			23.4%

Quant à **la population en âge de procréer** (15-49 ans), elle constitue près du quart (24,2%) de la population résidente. Toutefois, cette proportion est plus importante en milieu urbain (26,8%) qu'en zones rurales (23,4%). L'effectif de cette tranche d'âge (183 299 femmes) permet de faire des projections des naissances, en y appliquant l'expérience de fécondité conjoncturelle.

4.2.1.2 Ile de résidence

La prise en compte de l'île de résidence montre une forte variation des indicateurs nécessaires à planification sanitaire. Pour les moins de 5 ans, le pourcentage le plus élevé est enregistré à Mwali (16,2%), et le plus faible à Ngazidja (11,8%). Mais en termes d'effectifs, le nombre le plus élevé est observé à Ndzuwani (50 544 enfants) et le plus faible à Mwali (8 379 enfants). Autrement dit, les besoins en vaccin, par exemple, sont beaucoup plus importants à Ndzuwani et Ngazidja qu'à Mwali.

Quant à la population en âge de procréer, son poids varie également selon l'île. Si elle représente le quart de la population résidente de Ngazidja, elle est d'environ 23% et 22% à Ndzuwani et Mwali respectivement. En termes absolus, elles sont 96 542 à Ngazidja, 75 188 à Ndzuwani et 11 569 à Mwali. On s'attend ainsi à enregistrer des naissances plus nombreuses à Ngazidja.

Tableau 4.4 : Répartition de la population résidente selon les groupes d'âge spécifiques pour les besoins de santé (sexe et îles)

	Comores	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
		Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0	19 941	1 492	780	712	9 728	5 017	4 711	8 720	4 426	4 294
1 – 4	83 640	6 887	3 477	3 410	40 816	20 955	19 860	35 939	18 387	17 549
< 5 ans	103 581	8 379	4 257	4 122	50 544	25 972	24 571	44 659	22 813	21 843
15-49	366 005	34 809	18 106	11569	226 296	113 167	75188	290 049	144 456	96542
Total	758 316	51 567	26 620	24947	327 384	165 111	162 273	379 367	190 082	189 285
% < 5	13,7	16,2	50,8	49,2	15,4	51,4	48,6	11,8	51,1	48,9
% 15-49				%			34.6%	76,5	76,0	

Il convient de noter que les résultats du RGPH 2017 ont permis aussi de répartir la population résidente par district sanitaire (voir les résultats en annexe).

4.2.2 Population selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins d'éducation

4.2.2.1 Population scolarisable

Dans un passé lointain, l'enseignement préscolaire était basé essentiellement sur l'enseignement coranique devenu plus tard, après certaines réformes engagées, l'école coranique rénovée. Actuellement cette école est reconnue dans le système éducatif comorien par loi d'orientation éducative au même titre que l'école maternelle dans le préscolaire. L'école coranique rénovée bénéficie de l'encadrement pédagogique des enseignants par le ministère de l'éducation nationale. La loi d'orientation éducative a établi les niveaux préscolaire, primaire, secondaire et supérieur respectivement de 3-5 ans, 6-11ans, 12-18 ans et 19-24 ans. La connaissance de ces tranches de la population permettra une meilleure planification des infrastructures scolaires appropriées et des enseignants correspondants à ces catégories d'âge.

Au niveau national, la population en âge préscolaire représente 16,9% de la population résidente totale en âge d'aller à l'école (3 – 24 ans), soit 63476 enfants (Tableau 4.5). Comme attendu, les petits garçons sont un peu plus nombreux que les filles. Cet effectif devrait aider les autorités nationales à mieux planifier l'enseignement préscolaire.

Tableau 4.5 : Répartition de la population scolarisable selon le niveau d'enseignement

Groupe	Ensemble			
	Hommes	Femmes	H+F	%
3-5 ans	32171	31305	63476	16,9
6-11 ans	60253	56079	116332	31,0
12-18 ans	61438	58238	119676	31,9
19-24 ans	36549	38834	75383	20,1
3-24 ans	190411	184456	374867	1
% 3-5 ans	16,9	17		
%6-11 ans	31,6	30,4		
%12-18 ans	32,3	31,6		

Besoins ruraux plus nombreux

Près de 30% de cette population scolarisable (6-11 ans) ont l'âge de fréquenter un établissement d'enseignement primaire, avec un écart important en faveur des garçons. La même proportion a l'âge pour fréquenter l'enseignement secondaire. Enfin, un cinquième de la population scolarisable a l'âge de poursuivre les études supérieures, avec pour la première fois les filles relativement plus nombreuses que les garçons.

La prise en compte du milieu de résidence montre de façon générale une répartition similaire de la population scolarisable selon les niveaux d'enseignement (Tableau 4.6. Les effectifs les plus importants ont l'âge de fréquenter un établissement d'enseignement primaire ou secondaire. Et, les besoins en matière scolaire sont plus de deux fois plus nombreux en milieu rural que dans les centres urbains ; 262449 enfants contre 113417. En d'autres termes, le gouvernement de l'Union devra penser à investir plus dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire en zones rurales.

Tableau 4.6 Répartition de la population scolarisable à tous les niveaux d'enseignement selon le milieu de résidence

Groupe Ages	Urbain			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	9044	8920	17964	16,0
6-11 ans	16959	16106	33065	29,4
12-18	18601	17580	36181	32,2
19-24	12409	12798	25207	22,4
3-24 ans	57013	55404	112417	100
% 3-5	15,9	16,1		
%6-11	29,7	29		
%12-18	32,6	31,7		
Groupe Ages	Rural			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	23127	22385	45512	17,3
6-11 ans	43295	39973	83268	31,7
12-18 ans	42837	40656	83493	31,8
19-24 ans	24140	26036	50176	19,1
3-24 ans	133399	129050	262449	100
% 3-5	17,3	17,3		
%6-11	32,5	31		
%12-18	32,1	31,5		

Singularité de Ngazidja

Quelle que soit l'île de résidence, la répartition de la population scolarisable selon les niveaux d'enseignement suit la même allure. Les effectifs ciblés par les cycles primaire et secondaire sont les plus élevés (avec environ 30% respectivement). Les tranches d'âge extrêmes 3 – 5 ans et 19 – 24 sont relativement moins nombreuses. En outre, avec une population scolarisable de 176 322 enfants, Ndzuwani vient en tête, suivie de Ngazidja (170 998 enfants) (voir tableau 4.6).

Par ailleurs, Ngazidja se distingue des deux autres îles pour les groupes 3 – 5 ans et 19 – 24 ans. Elle se caractérise un pourcentage relativement faible de la population scolarisable pour le préscolaire, 15,9% contre environ 18-19%. Pour

l'enseignement supérieur, par contre, c'est Ngazidja qui enregistre proportionnellement les effectifs les plus nombreux, 23% contre 18% pour Mwali et Ndzuwani. Les besoins pour l'enseignement supérieur sont plus nombreux à Ngazidja (environ 39 200 personnes), et les moins élevés à Mwali (4 960 personnes). A l'exception de l'enseignement supérieur, les garçons scolarisables sont plus nombreux que les filles quel que soit le niveau d'enseignement considéré

Tableau 4.7 : Répartition de la population résidente scolarisable à tous les niveaux par sexe et par île

Groupe Ages	Mwali			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	2668	2524	5192	18,8
6-11 ans	4567	4266	8833	32,1
12-18 ans	4463	4097	8560	31,1
19-24 ans	2383	2577	4960	18,0
3-24 ans	14081	13463	27544	100
% 6-11	32,4	31,7		
% 12-18	31,7	30,4		
Groupe Ages	Ndzuwani			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	15855	15321	31176	17,7
6-11 ans	29970	27903	57873	32,8
12-18 ans	28469	27566	56035	31,8
19-24 ans	14605	16633	31238	17,7
3-24 ans	88899	87423	176322	100
% 6-11	33,7	31,9		
% 12-18	32	31,5		
Groupe Ages	Ngazidja			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	13649	13459	27108	15,9
6-11 ans	25716	23911	49627	29,0
12-18	28505	26574	55079	32,2
19-24	19561	19623	39184	22,9
3-24 ans	87431	83567	170998	100
% 6-11	29,4	28,6		
% 12-18	32,6	31,8		

Dans l'optique du genre, on encouragerait la scolarisation indifférenciée des garçons comme des filles. Les besoins en termes de demande potentielle, sont connus. Environ 200 000 garçons et 190 000 filles ont atteint un âge pour fréquenter un établissement scolaire. Une attention particulière devra être accordée aux filles. Car la scolarisation féminine exerce un effet boule-de-neige bénéfique aux multiples secteurs du développement.

4.2.2.2 Niveau d'instruction de la population résidente

La répartition de la population résidente selon le niveau d'instruction montre un pourcentage insignifiant des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école. Seul 1,6% de la population de 3ans ou plus est dans cette situation (tableau 4.8). 27,7% de la population ont fréquenté l'école primaire, 15,7% ont atteint le niveau secondaire premier cycle, 7,9% le supérieur, et 6,7% le niveau maternel.

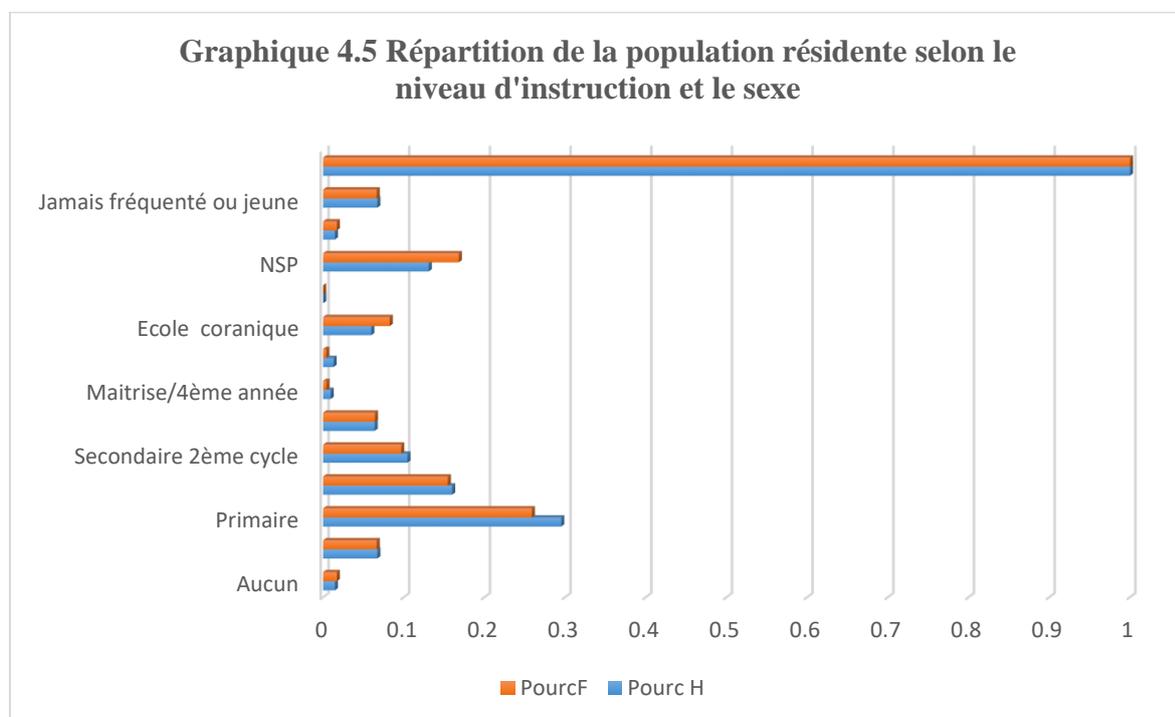


Tableau 4.8 : Répartition de la population résidente selon le niveau d'instruction et sexe

Niveau d'instruction	Total	%	SEXE			
			Masculin	Pourcentage	Féminin	Pourcentage
Aucun	11027	1,6	5115	1,46	5912	1,70
Préscolaire	46607	6,7	23544	6,72	23063	6,65
Primaire	193210	27,7	103433	29,51	89776	25,88
Secondaire 1er cycle	109699	15,7	56082	16,00	53616	15,45
Secondaire 2ème cycle	70219	10,1	36625	10,45	33594	9,68
Licence	44665	6,4	22384	6,39	22281	6,42
Maitrise/4ème année	4714	0,7	3283	0,94	1431	0,41
DEA/5ème année et +	5844	0,8	4527	1,29	1316	0,38
Ecole coranique	49569	7,1	20942	5,97	28627	8,25
Cours d'adulte	38	0,01	24	0,01	14	0,00
NSP	104243	14,9	45903	13,10	58340	16,82
ND	11027	1,6	5115	1,46	5912	1,70
Jamais fréquenté	46607	6,7	23544	6,72	23063	6,65
Ensemble du pays	697469	100	350521	100,00	346948	100,00

Quel que soit le sexe, la tendance générale est la même : le niveau le plus fréquenté est le primaire, suivi du secondaire 1^{er} cycle. Par ailleurs, l'avantage des garçons sur les filles observé pour le niveau primaire (30% contre 26%) s'estompe au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente, pour finir par tourner à un léger avantage féminin (6.42% contre 6.39%). C'est le résultat de la politique mise en place par les autorités compétentes pour encourager les filles à pousser plus loin leurs études. Hormis l'école française, une proportion non négligeable de la population a fait l'école coranique, que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à fréquenter (8,25% contre 5,97%).

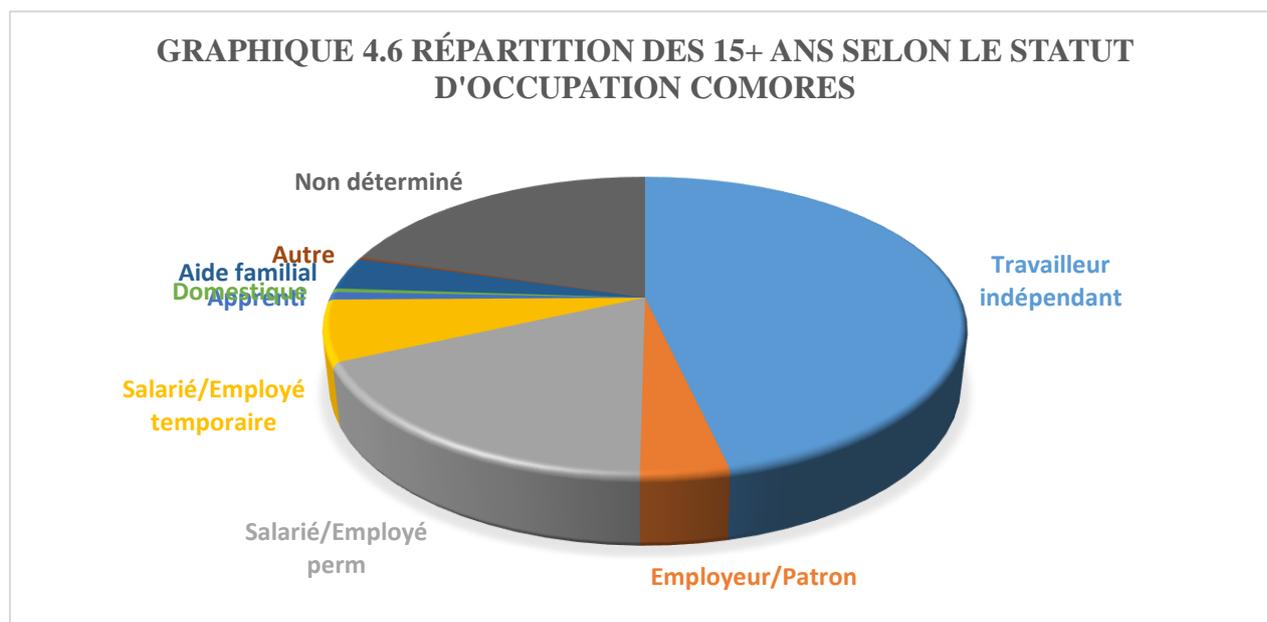
4.2.3 Population selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins d'emploi

La population potentiellement active a été examinée dans la section 4.1, consacrée aux grands groupes d'âge spécifiques. Cette section a trait uniquement au statut d'occupation.

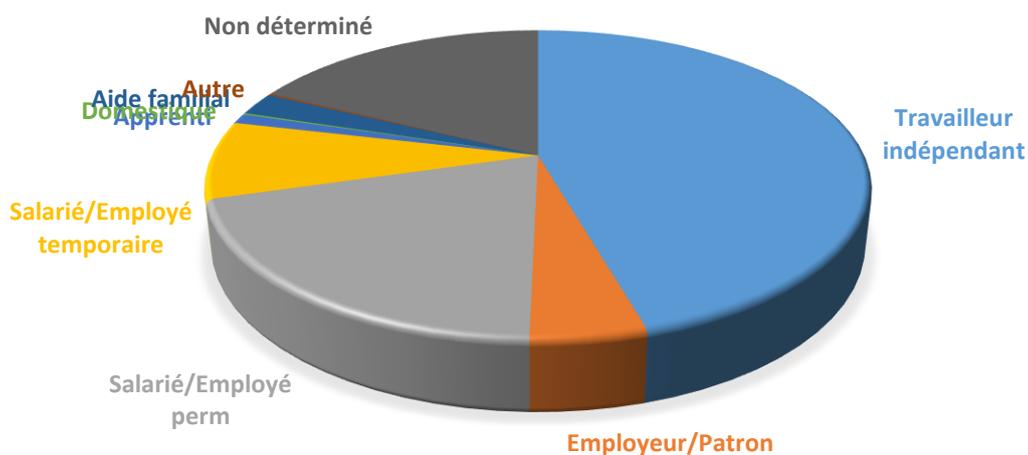
Statut d'occupation de la population résidente au niveau national, l'effectif de la population active de 15 ans ou plus est de 464 848 habitants. Leur répartition selon le statut d'occupation montre que les travailleurs indépendants sont les plus nombreux. Ils représentent environ un cinquième des 15 ans ou plus (Tableau 4.9). Ce sont en majorité des hommes (59,5%).

Avec plus de 10%, les personnes salariées ou employés permanents (8.6%) et les salariés ou employés temporaires (journaliers ?) viennent en deuxième position. Par rapport à un emploi salarié, on observe une certaine discrimination vis-à-vis des femmes. Alors que 16,6% d'hommes sont salariés ou employés, seules 7% des femmes le sont (tableau 4.9 et graphiques 4.8 et 4.9).

Enfin le nombre élevé de « Non déterminé » devrait nous inciter à la réserve quant aux conclusions de cette analyse.



GRAPHIQUE 4.7 HOMMES



GRAPHIQUE 4.8 FEMMES

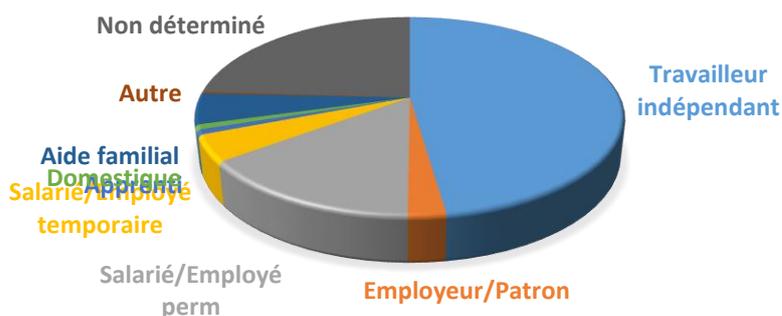


Tableau 4.9: Répartition de la population résidente de 15 ans ou plus selon le statut d'occupation et sexe

Statut d'occupation	Total		SEXE			
			Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travailleur indépendant	103586	22,3	61668	26,7	41919	17,9
Employeur/Patron	8495	1,8	6421	2,8	2073	0,9
Salarié/Employé perm	40115	8,6	27185	11,8	12931	5,5
Salarié/Employé temporaire	14815	3,2	11154	4,8	3661	1,6
Apprenti	2060	0,4	1384	0,6	676	0,3
Domestique	978	0,2	307	0,1	671	0,3
Aide familial	7673	1,7	3301	1,4	4372	1,9
Autre	551	0,1	326	0,1	225	0,1
Non déterminé	44975	9,7	23783	10,3	21192	9,0
Ensemble du pays	464848	100	230660	100	234188	100

En guise de conclusion partielle

L'analyse des sous-groupes cibles des différents secteurs du développement a fait ressortir les éléments suivants :

- Contrairement aux autres pays d'Afrique sub-saharienne, l'archipel des Comores se caractérise par une charge de dépendance relativement faible (moins d'une personne inactive par personne potentiellement active) ; et cette charge est plus faible à Ngazidja qu'à Mwali et Ndzuwani, en milieu urbain qu'en zones rurales. L'exode rural expliquerait en partie cette différence, en gonflant les effectifs d'actifs urbains tout en réduisant ceux du milieu rural.
- Les enfants de moins de 5 ans représentent environ 14% de la population totale, soit 103 581 personnes. Les moins d'un an constituent 2,6%. Les garçons y sont majoritaires. Ces enfants sont le plus nombreux à Ndzuwani (environ 50 000) et le moins nombreux à Mwali (environ 8 000) ; deux fois plus nombreux en milieu rural que dans les centres urbains. Ces chiffres montrent l'ampleur des besoins en matière de santé de la petite enfance. Toutefois, il convient de noter que le poids des « moins de 5 ans » a sensiblement baissé entre 2003 et 2017. Cela peut traduire les effets d'une baisse récente de la fécondité aux Comores, ou le fait que beaucoup de femmes comoriennes, notamment de Ndzuwani vont accoucher à Mayotte, échappant ainsi au système d'enregistrement des naissances du pays.
- Les besoins en matière de scolarisation sont importants : plus de la moitié (374 867 personnes) de la population résidente a un âge pour fréquenter l'un des cycles d'enseignement. Les besoins pour les enseignements primaire et secondaire (environ 120 000 enfants chacun) sont relativement plus élevés que pour le supérieur et le préscolaire. Cette tendance est observée partout dans le pays, à la seule différence de Ngazidja. Contrairement aux deux autres îles, Ngazidja se caractérise par un poids relativement plus faible de la population d'âge préscolaire (15.9% contre 18-19%), et relativement plus élevé pour l'enseignement supérieur (23% contre 18%-29% dans les deux autres îles), autrement dit, les besoins pour le supérieur (39 200 personnes) sont importants à Ngazidja.
- La quasi-totalité de la population des Comores a fréquenté l'école. Seuls 1,6% ne l'a jamais effectué. Près de 30% ont un niveau primaire, 25% le niveau secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycles), et 8% ont au moins une licence. Les garçons sont en général plus instruits que les filles, mais les écarts ne sont pas importants surtout à partir du secondaire premier cycle.
- L'analyse du statut d'occupation montre que les indépendants sont relativement les plus nombreux ; et ils sont majoritairement des hommes. Les employés (permanents ou temporaires) suivent avec près de 12%. A l'instar des indépendants, les femmes sont relativement deux fois moins nombreuses à avoir un statut d'employé. Dans l'optique du genre, les décideurs politiques devraient tout faire pour assurer un accès équitable à tous au marché de l'emploi.

CHAPITRE 5 : STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDANTE SELON D'AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIALES ESSENTIELLES

Certaines caractéristiques sociales intéressent les décideurs et les partenaires au développement. La répartition de la population selon ces caractéristiques est susceptible d'informer la prise de décision dans les secteurs y associés. Il s'agit notamment des adolescents et jeunes adultes (15-24 ans), de la population âgée (65 ans ou plus), du statut de handicap, de la population étrangère et de la langue parlée.

5.1 Adolescents et jeunes adultes

5.1.1 Population adolescente et jeune par âge, sexe et milieu de résidence

L'étude de la population de cette tranche d'âge revêt une importance capitale, car c'est au cours de cette période qu'interviennent des mutations sociales, notamment l'entrée en vie active, le mariage et la fécondité (surtout pour les filles). En 2017, on dénombre 142 785 jeunes, dont 71 822 jeunes femmes. Par rapport en 2003, cet effectif a doublé. Cette population est en grande majorité rurale, avec une légère prédominance féminine.

Tableau 5.1: Répartition des adolescents et jeunes adultes par sexe selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Comores			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
15-17 ans	50732	26021	24711	15505	7995	7510	35227	18026	17201
18-19 ans	30892	15488	15405	10101	5179	4922	20791	10309	10482
20-24 ans	61161	29457	31706	20512	9995	10516	40649	19461	21188
Tot (15-24)	142785	70966	71822	46118	23169	22948	96667	47796	48871
% (15-17)	35,5	51,3	48,7	33,6	51,6	48,4	36,4	51,2	48,8
% (18-19)	21,6	50,1	49,9	21,9	51,3	48,7	21,5	49,6	50,4
% (20-24)	42,8	49,7	50,3	44,5	50,2	49,8	42,1	49,4	50,6

Souvent cette population a des besoins spécifiques en matière de santé de la reproduction et de scolarité. Aussi s'avère-t-il utile de connaître sa répartition par sous-groupes d'âge suivants : 15-17 ans, 18-19 ans et 20-24 ans. Les adolescentes (15 – 17 ans) par exemple sont confrontées à la fécondité précoce et ses conséquences. Elles sont environ 25 000, en majorité rurale (17 000). Ce sont des jeunes qui doivent être bien encadrés au moment où ils commencent à vivre leur puberté. Les planificateurs des programmes de santé des jeunes devront tenir compte de ce chiffre. Il en est de même des programmes sur les compétences de vie visant les 15 – 24 ans ; ils devraient cibler les 140 000 jeunes dénombrés.

5.1.2 Population adolescente et jeune par âge, sexe et île de résidence

La grande partie des adolescents et jeunes comoriens vit à Ngazidja ; sur les 142 785 adolescents recensés, 70 892 (49%) résident à Ngazidja, 62 193 (45%) à Ndzuwani et 9 699 (6%) à Mwali (tableau 6.2). Alors que cette population est en majorité féminine à Ndzuwani (51,7% contre 48,3%), les adolescents et jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes dans les deux autres îles. Quelle que soit l'île de résidence, les écarts hommes femmes s'estompent avec

l'âge, pour finir par tourner à l'avantage des jeunes femmes (53,6% à Ndzuwani, 52,3% à Mwali et 50,4% à Ngazidja).

Tableau 5.2: Répartition de la population adolescente et jeune par âge et sexe selon l'île.

Groupe d'âge	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
15 - 17	3615	1927	1687	23530	11773	11757	23587	12321	11266
18 - 19	2067	1042	1025	13593	6666	6927	15233	7781	7452
20 - 24	4017	1918	2101	25070	11624	13446	32072	15914	16159
Total	9699	4887	4813	62193	30063	32130	70892	36016	34877
% (20-24)	41,4	47,7	52,3	40,3	46,4	53,6	45,2	49,6	50,4
% (15-17)	37,3	53,3	46,7	37,8	50,1	49,9	33,3	52,2	47,8
% (18-19)	21,3	50,4	49,6	21,9	49,0	51,0	21,5	51,1	48,9

5.2 Personnes âgées (65 ans ou plus)

Compte tenu de l'importance de cette sous population, une politique nationale de prise en charge de la population âgée mérite d'être élaborée. En effet, les Comores ne disposent, de nos jours, d'aucun mécanisme d'accompagnement de la population aux âges avancés. Or, pour faire face aux répercussions négatives des différents changements qu'ont connus la famille et la société comorienne, les pouvoirs publics doivent définir une politique de protection et d'amélioration des conditions de vie de cette tranche de la population. Dans cette optique, l'analyse du thème « personnes âgées » à partir des résultats du RGPH 2017, se propose de contribuer à une meilleure connaissance, au point de vue nombre, de cette catégorie de la population comorienne.

La population âgée fait partie des populations particulières qu'on a pu saisir lors du recensement. L'intérêt que revêt l'étude de cette catégorie de la population tient au fait que pour planifier le développement socio-économique, il faut aussi tenir compte des populations les plus vulnérables. En effet, aucun programme spécifique ne leur est destiné alors que ces personnes âgées sont de plus en plus confrontées à des difficultés liées à la dégradation de leur force de travail et à la diminution de leur pouvoir d'achat. Ceci met en évidence le degré de dépendance des personnes âgées et laisse entrevoir les charges que doit supporter la société, compte tenu de l'inexistante de structures d'accueil des personnes âgées.

5.2.1 Répartition des personnes âgées par sexe et milieu de résidence

Une sagesse africaine dit que « l'enfant d'aujourd'hui est le vieux de demain ». Si tel est le cas, on pourrait penser que tout enfant est un vieux en devenir. Ce thème portant sur les personnes âgées s'avère primordial, car il concerne toute la population, non seulement les femmes et les hommes âgés, mais également les générations les plus jeunes appelées à vieillir également. Aussi l'étude de cette catégorie de population permettra-t-elle une meilleure compréhension et intégration de la prise en charge des personnes âgées dans les politiques de développement du pays.

Le vieillissement de la population (ou l'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein de la société) a toujours été considéré comme une problématique spécifique aux seuls pays industrialisés. Pourtant, il s'étend lentement, mais sûrement aux pays en développement, dont les Comores. En 2017,

5,3% de la population recensée est âgée de 65 ans ou plus. On assiste à une lente émergence des personnes âgées dans la société comorienne. En effet, la proportion des « vieux » serait passée de 4,2% en 1991 à 4,6% en 2003 pour atteindre 5,3% en 2017. Avec l'amélioration des conditions de vie de la population, notamment l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, la tranche de population âgée risque d'accroître très rapidement dans les prochaines années. Ainsi le phénomène du vieillissement de la population comorienne devient de plus en plus une préoccupation et se veut l'un des grands défis du pays en ce troisième millénaire.

Tableau 5.3: Répartition de la population résidente âgée de 65 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Comores			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	Féminin
65 ans ou +	40041	18935	21106	10413	4752	5663	29628	14183	15445
Ensemble	758316	381812	376503	235762	119044	116718	522554	262768	259786
%	5,3	5,0	5,6	4,4	4,0	4,9	5,7	5,4	5,9

Ce phénomène touche les femmes plus que les hommes (5,6% contre 5,0%). Et ce constat est valable quel que soit le milieu de résidence : 4,9% contre 4,0% en zones urbaines ; et 5,9 contre 5,4% en milieu rural (tableau 6.3). C'est l'effet de la mortalité différentielle selon le sexe, plus favorable aux femmes. Ces dernières vivent en moyenne plus longtemps que les hommes. Une fois que la période de la reproduction achevée, la mortalité des femmes devient meilleure que celle des hommes. Les « vieilles » sont plus résistantes que les « vieux » !

Par ailleurs, il ressort de l'analyse que **les vieux sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain**. Ils représentent 5,7% en zones rurales, contre 4,4% en centres urbains (tableau 6.3). En 2003 les vieilles personnes représentaient 4,8% en milieu rural et 3,9% en milieu urbain. Autrement dit, les deux milieux sont en train de vivre le phénomène de vieillissement, les zones rurales plus vite que les centres urbains. Compte tenu de la distribution inégale des infrastructures sanitaires et socioéconomiques, il est peu probable d'expliquer le différentiel rural-urbain par les différences de mortalité entre ces entités. Si c'était le cas, on aurait observé le phénomène inverse : les vieux auraient été relativement plus nombreux en milieu urbain qu'en zones rurales, car les conditions de vie y sont meilleures. **L'avantage des entités rurales serait dû à l'exode rural des jeunes actifs, qui réduit leur poids dans la population d'origine.**

5.2.2 Répartition des personnes âgées (65 ans ou plus) par sexe et île de résidence

A l'instar des adolescents et jeunes, Ngazidja se distingue des deux autres îles concernant les personnes âgées. Leur proportion y est nettement plus élevée qu'à Mwali et Ndzuwani : 6,7% d'une part contre respectivement 3,4% et 3,9% d'autre part. Il y'a proportionnellement deux fois plus des vieux à Ngazidja qu'à Mwali. En outre, à l'exception de Mwali, les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes.

Tableau 5.4: Répartition de la population résidente âgée de 65 ans ou plus par sexe selon l'île

Groupe d'âge	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
65 ans ou+	1735	918	817	12847	6263	6582	25460	11752	13707
Ensemble	51567	26620	24946	327382	165110	162272	379367	190082	189285
%	3,4	3,4	3,3	3,9	3,8	4,1	6,7	6,2	7,2

Pour des raisons de planification, il importe d'examiner les effectifs absolus des personnes âgées. Ils sont environ 25 000 à Ngazidja. Ils sont moitié moins à Ndzuwani (environ 13 000), et 1700 à Mwali. Les décideurs politiques et les parties prenantes intervenant dans ce secteur, devraient tenir compte de ces nombres dans leur programmation.

5.3 Population vivant avec handicap

Ce phénomène est très rare aux Comores. En 2017, la population vivant avec un handicap représente 1,5% de la population totale (11 218 sur 758 316 habitants). Par type de handicap, la cécité vient en tête, avec 0,3% de la population totale. Elle est suivie de maladies mentales (0,2%) et de la surdité (0,18%). Les hommes et les femmes sont différemment touchés selon le type de handicap. ***Si la cécité frappe relativement plus de femmes (54%) que d'hommes, la mutité et les maladies mentales touchent surtout les hommes*** (52% et 53% respectivement).

La prise en compte de l'île de résidence montre que ***les personnes vivant avec handicap résident majoritairement à Ngazidja***; deux personnes handicapées sur trois vivent sur cette île (tableau 6.6). Avec près de 30%, Ndzuwani vient en deuxième position. Seuls 5% des individus vivant avec handicap résident à Mwali.

Tableau 5.5: Répartition de la population résidente handicapée de 1 an ou plus par type de handicap et selon l'île et le sexe.

Iles	Tout handicap	Aveugle	Sourd	Muet	Maladie mentale
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Ensemble	11218	2327	1388	628	1507
- Hommes	5690	1074	684	328	798
- Femmes	5529	1253	705	301	709
Mwali	615	161	108	35	83
- Hommes	324	83	45	22	36
- femmes	291	77	62	13	47
Ndzuwani	3158	627	345	223	555
- Hommes	1673	304	171	98	299
- femmes	1485	323	174	125	256
Ngazidja	7445	1540	936	370	869
- Hommes	3693	687	467	208	463
- femmes	3752	853	469	162	406

Tableau 5.6 : Proportions des personnes vivant avec handicap par type de handicap selon l'île de résidence

Iles	Tout handicap	Aveugle	Sourd	Muet	Maladie mentale
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Ensemble	1	1	1	1	1
- Hommes	(0,507221)	(0,46154)	(0,4928)	(0,52229)	(0,52953)
- Femmes	(0,492869)	(0,53846)	(0,50793)	(0,4793)	(0,47047)
Mwali	0,054823	0,06919	0,07781	0,05573	0,05508
Ndzuwani	0,281512	0,26945	0,24856	0,3551	0,36828
Ngazidja	0,663666	0,6618	0,67435	0,58917	0,57664

Tableau 5.7 : Proportions des personnes vivant avec handicap par sexe et type de handicap selon l'île de résidence

Iles	Tout handicap	Aveugle	Sourd	Muet	Maladie mentale
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Ensemble	1	0,20743	0,12373	0,05598	0,13434
- Hommes	1	0,18875	0,12021	0,05764	0,14025
- femmes	1	0,22662	0,12751	0,05444	0,12823
Mwali	1	0,26179	0,17561	0,05691	0,13496
- Hommes	1	0,25617	0,13889	0,0679	0,11111
- femmes	1	0,2646	0,21306	0,04467	0,16151
Ndzuwani	1	0,19854	0,10925	0,07061	0,17574
- Hommes	1	0,18171	0,10221	0,05858	0,17872
- femmes	1	0,21751	0,11717	0,08418	0,17239
Ngazidja	1	0,20685	0,12572	0,0497	0,11672
- Hommes	1	0,18603	0,12646	0,05632	0,12537
- femmes	1	0,22735	0,125	0,04318	0,10821

Si partout, la cécité est le principal handicap qui touche la population, son poids relatif est beaucoup plus important à Mwali où près du quart (26%) de la population vivant avec handicap en souffre. A Ndzuwani et à Ngazidja, les principaux handicaps sont la cécité, les maladies mentales et, dans une moindre mesure, la surdité.

Tableau 5.8 : Répartition de la population résidente de 1 an et plus handicapée par type d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe.

Iles	Tout handicap	Aveugle	Sourd	Muet	Déficiência mentale
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Ensemble					
- Total	11218	2327	1388	628	1507
- Hommes	5690	1074	684	328	798
- femmes	5529	1253	705	301	709
Urbain					
- Total	2845	809	261	170	372
- Hommes	1435	370	125	83	222
- femmes	1410	439	136	87	150
Rural					
- Total	8373	1518	1128	458	1135
- Hommes	4255	704	559	245	577
- femmes	4118	814	569	213	558

Par milieu de résidence, les résultats montrent que c'est le milieu rural qui est beaucoup plus affecté par ce phénomène d'handicap. Environ 75% de la population vivant avec handicap résident en milieu rural. Cette proportion varie selon le type d'handicap : 65% des aveugles, 72,9% des muets, 75,3% des déficients mentaux et 81,3% des personnes souffrant de surdit .

5.4 Répartition de la population résidente par nationalité

Tout pays non fermé est nourri de mouvements de population avec l'extérieur. D'un côté, une partie de ses originaires quittent le pays pour des raisons diverses (économiques, socioculturelles, etc.). De l'autre côté, le pays accueille sur son sol des étrangers venus pour diverses raisons également. Parmi eux, on dénombre des visiteurs, ceux qui venus s'y établir pour des raisons économiques, ceux (ou celles) qui ont suivi leurs conjoints. On retiendra cependant qu'aux Comores, il n'est pas interdit d'avoir plus d'une nationalité. Selon les concepts du recensement, on retenait dans ce cas la nationalité d'origine. Donc il pourrait y avoir des résidents étrangers de nationalité comorienne recensés comme étrangers ; ce qui entraînerait un biais sur l'évaluation de l'effectif de la population étrangère.

5.4.1 Combien sont-ils ? Et d'où viennent-ils ?

En 2017, sur les 758 316 résidents, seulement 3 710 sont de nationalité étrangères. Cette population étrangère est faible et ne représente que 0,5 % de la population résidente totale. Elle est composée de 1 776 hommes (soit 47,9%) et de 1 931 femmes (soit 52,1%) (cf. tableau 6.9).

Cette population provient principalement des pays voisins, à savoir : les pays de la Commission de l'Océan indien, de l'Afrique Australe et de l'Est, et de l'Europe, plus particulièrement de la France (tableau 6.5). Par nationalité, deux groupes dominent la population de nationalité étrangère résidant aux Comores: les communautés de l'Océan Indien et de l'Afrique australe. Avec 34,2% de la population étrangère, les communautés de l'Océan indien (notamment les Malgaches) forment le groupe le plus important. Ils sont suivis par les ressortissants

de l'Afrique Australe(33,7%). Les résidents des pays d'Europe (les Français notamment) représentent une proportion non négligeable, contrairement aux étrangers venus des pays du golfe, dont la proportion est très faible (0,4%). On notera enfin la présence significative des ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne (Ouest et Centre) ; ils représentent 3,4% de cette population étrangère.

La prise en compte du sexe montre que cette population étrangère est majoritairement féminine (52% contre 47,9%). Toutefois, on observe des différences selon la région de provenance. Alors que dans les communautés des pays de l'Océan indien, les femmes dominent largement les hommes (63,3% contre 36,7% pour les hommes), on observe l'inverse chez les ressortissants des pays asiatiques où les hommes prédominent (59,8% contre 40,2% pour les femmes).

Tableau 5.9 : Répartition de la population résidente par nationalité et selon le sexe

Nationalité	Sexe			Importance du sexe %	
	Total	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Afrique Australe	1251	650	601	52,0	48,0
Afrique Centrale	141	68	72	48,2	51,1
Afrique de l'Est	84	46	37	54,8	44,0
Afrique de l'Ouest	100	57	43	57,0	43,0
Afrique du Nord	100	57	43	57,0	43,0
Amérique du Nord	22	11	11	50,0	50,0
Amérique du Sud	4	3	1	75,0	25,0
Asie	194	116	78	59,8	40,2
Europe	529	294	235	55,6	44,4
Moyen et proche orient	15	8	7	53,3	46,7
Océan Indien	1267	465	802	36,7	63,3
Océanie	3	1	1	33,3	33,3
Ensemble	3710	1776	1931	47,9	52,0

5.4.2 Où les trouve-t-on ?

La population étrangère est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national. La majorité des étrangers (60,1%) réside à Ngazidja (Tableau 5.10). Ce phénomène s'explique par la concentration des activités administratives et économiques du pays à Moroni. Un tiers des étrangers résident à Ndzuwani. Ils ne sont guère que 5,6% à Mwali. Si les ressortissants de l'Afrique australe, centrale et du nord se retrouvent essentiellement à Ngazidja et Ndzuwani, ceux de l'Océan indien, de l'Europe et de l'Afrique de l'Est sont pour la plupart (plus de 70%) concentrés à Ngazidja.

Tableau 5.10: Répartition de la population résidente étrangère par nationalité et selon les îles

Nationalité	Îles (effectifs)			Total	Poids île %		
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja		Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Afrique Australe	90	658	503	1251	7,2	52,6	40,2
Afrique Centrale	9	72	60	141	6,4	51,1	42,6
Afrique de l'Est	0	11	72	83	0,0	13,3	86,7
Afrique de l'Ouest	8	29	63	100	8,0	29,0	63,0
Afrique du Nord	6	42	52	100	6,0	42,0	52,0
Amérique du Nord	0	2	19	21	0,0	9,5	90,5
Amérique du Sud	0	0	4	4	0,0	0,0	100,0
Asie	14	69	111	194	7,2	35,6	57,2
Europe	8	138	383	529	1,5	26,1	72,4
Moyen/proche orient	0	1	14	15	0,0	6,7	93,3
Océan Indien	71	251	946	1268	5,6	19,8	74,6
Océanie	1	0	1	2	50,0	0,0	50,0
Ensemble	207	1 273	2 228	3 708	5,6	34,3	60,1

5.4.3 Evolution de la population étrangère de 1980 à 2017

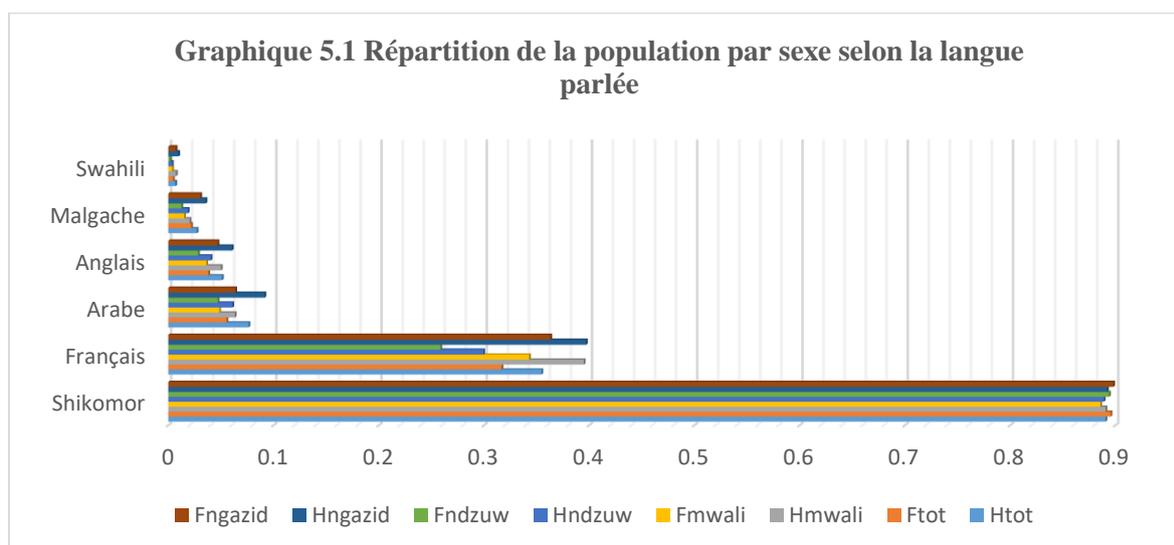
La comparaison des résultats des recensements de 1980, 1991 et 2003 montre que la présence de la population étrangère remonte déjà aux années 1980 où leur proportion dans la population demeure très faible (aux environs de 0,5%). Cela n'a pas empêché les effectifs des étrangers de presque doubler entre 1980 et 1991, passant de 1 291 individus à 2 530 en 1991. Ce chiffre s'est stabilisé entre 1991 et 2003 (2 614 étrangers). Il atteint 3 710 personnes en 2017. Cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 6.3% durant la période 1980 – 1991, de 0,3% entre 1991 et 2003, et de 2% durant la période 2003 – 2017.

5.5 Composition de la population selon la langue parlée

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations etc. A ce titre, on peut citer l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui regroupe les pays d'expression française. La langue constitue également un moyen de domination ou d'affirmation de son identité, notamment culturelle. Elle a été l'un des premiers éléments de domination du colonisateur à travers l'éducation et la scolarisation. Beaucoup de peuples dominés ont fini par perdre leurs propres langues au profit de celle du colonisateur, rendant ainsi leurs propres langues « mortes ».

5.5.1 Quelles sont ces langues ? Et combien de personnes les parlent-elles ?

Cette section vise à mettre en évidence la répartition de la population selon les principales langues parlées en Union des Comores aussi bien dans l'ensemble du pays qu'au niveau des unités administratives du pays. Comme attendu, la langue nationale (Shicomor) est la principale langue de communication en Union des Comores (tableau 5.11 et graphique 5.1). Environ 9 résidents sur 10 parlent le Shicomor. Il est parlé partout, dans toutes les îles.



Légende : Fngazid : Femmes de Ngazidja ; Hngazid = Hommes de Ngazidja ; Fndzuw = Femmes de Ndzuwani ; Hndzuw = Hommes de Ndzuwani ; F mwali = Femmes de Mwali ; Hmwali = Hommes de Mwali ; Ftot = Femmes ensemble ; Htot = Hommes ensemble

Tableau 5.11 : Proportions de la population résidente selon la langue parlée et l'île de résidence

Langue parlée	Ensemble	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Shicomor	0,895454	0,8883	0,8915	0,895094
Français	0,336025	0,3699	0,2793	0,380331
Arabe	0,0660899	0,0563	0,0542	0,077727
Anglais	0,0447716	0,0435	0,0345	0,053803
Malgache	0,0245821	0,0178	0,0158	0,033116
Swahili	0,0057628	0,0057	0,0027	0,008454

Tableau 5.12 : Répartition de la population résidente selon la langue parlée, le sexe et l'île de résidence

Langues	Total		Mwali		Ndzuwani		Ngazidja	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Shikomor	340 088	337 158	23 710	22 098	146 798	145 072	169 580	169 989
Français	135 483	119 330	10 515	8 559	49 456	41 997	75 511	68 774
Arabe	29 179	20 938	1 688	1 213	10 083	7 646	17 408	12 079
Anglais	19 534	14 417	1 337	906	6 678	4 619	11 519	8 892
Malgache	10 416	8 225	542	378	3 098	2 060	6 776	5 787
Swahili	2 620	1 750	198	94	591	280	1 831	1 376
Autre langue	547	293	36	16	119	55	392	222

Tableau 5.13 : Proportions de la population résidente selon la langue parlée, le sexe et l'île de résidence

Langue parlée	Htotal	Ftotal	H		F		H		F	
			Mwali	F Mwali	Ndzuw	Ndzuw	Nngazid	Nngazid		
Shicomor	0,8907	0,8955	0,89068	0,88583	0,8891	0,89401	0,8921	0,89806		
Français	0,3548	0,3169	0,395	0,3431	0,2995	0,25881	0,3973	0,36334		
Arabe	0,0764	0,0556	0,06341	0,04863	0,0611	0,04712	0,0916	0,06381		
Anglais	0,0512	0,0383	0,05023	0,03632	0,0404	0,02846	0,0606	0,04698		
Malgache	0,0273	0,0218	0,02036	0,01515	0,0188	0,01269	0,0356	0,03057		
Swahili	0,0069	0,0046	0,00744	0,00377	0,0036	0,00173	0,0096	0,00727		

Concernant les langues étrangères, le Français et l'Arabe, qui constituent les deux langues officielles du pays, sont parlés respectivement par 33,6% et 6,6% de la population (Tableau 5.11). Ce dernier pourcentage représente la population qui comprend et qui parle couramment la langue arabe apprise dans un établissement scolaire formel ou informel. Le Français est le plus parlé à Ngazidja (38%), notamment par les hommes de cette île (39,7%) (Tableau 5.12). Il en est de même de la langue arabe. Cette disparité s'explique par la présence à Ngazidja de plusieurs écoles franco-arabes et de la plupart des étrangers qui résident aux Comores et qui parlent le français et l'arabe, pour ceux qui viennent des pays arabes. Les deux langues officielles sont le moins parlées à Ndzuwani, surtout par les femmes anjouanaises (25,9% pour le Français et 4,7% pour l'Arabe).

Les autres langues, notamment l'Anglais, le Malgache et le Swahili, sont aussi parlées aux Comores par une faible proportion de la population. Les Comoriens qui parlent Anglais ou Swahili sont ceux qui ont résidé en Tanzanie ou au Kenya dans le passé pour des raisons professionnelles ou d'études. C'est le cas aussi pour la langue malgache. Il y avait une forte communauté comorienne dans ce pays.

5.5.2 Répartition de la population résidente selon la langue parlée et le milieu de résidence

Quel que soit le milieu de résidence, le Shikomor est la langue de communication des Comoriens. Quant aux langues étrangères, les deux langues officielles, le Français et l'Arabe, sont le plus parlées après le Shikomor ; le Français de loin devant l'Arabe (voir graphique 6.2, et tableaux 6.14 et 6.15). Toutefois, le Français est beaucoup plus parlé en milieu urbain qu'en zones rurales. Alors que près de la moitié des citadins (50% chez les hommes et 46,5% chez les femmes) s'exprime dans cette langue, ils sont moins de 30% (28.6% chez les hommes et 25,0% chez les femmes) à le parler en milieu rural (Tableau 5.15).

Cette tendance est également observée, à des degrés moindres, pour l'Anglais, le Malgache et le Swahili. Cela s'explique, entre autres, par la concentration en milieu urbain, , notamment à Moroni et dans les grandes villes de chaque île, d'une forte communauté malgache et celle de l'Afrique de l'Est, notamment de la Tanzanie.

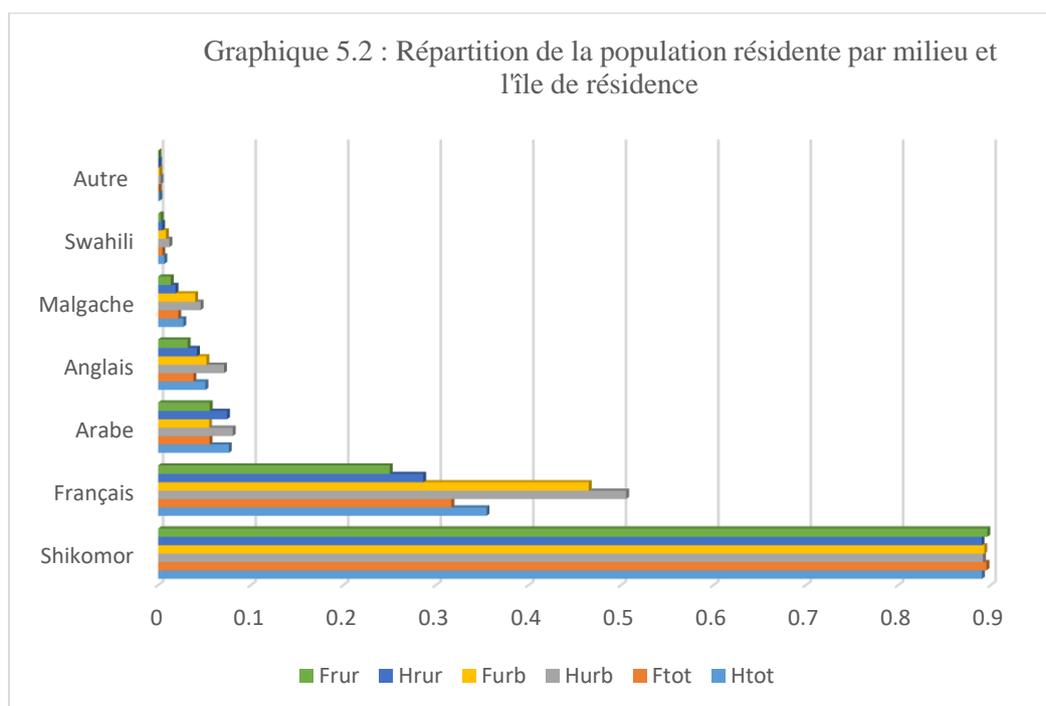


Tableau 5.14: Répartition de la population résidente par langue parlée selon le milieu et le sexe

Langues	Ensemble			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Shikomor	677246	340088	337 158	210 415	106159	104256	466 831	233928	232 902
Français	254813	135483	119 330	114 507	60 205	54 302	140 305	75 277	65 028
Arabe	50117	29179	20 938	16 043	9 609	6 434	34 074	19 570	14 503
Anglais	33952	19 534	14 417	14 584	8 485	6 099	19 368	11 050	8 318
Malgache	18641	10 416	8225	10146	5 474	4 672	8 495	4 942	3 553
Swahili	4370	2620	1750	2 462	1 466	996	1 908	1 154	754
Autre	839	547	293	498	323	175	342	224	118

Tableau 5.15 : Proportions de la population résidente par langue parlée selon le milieu de résidence

Langues	Htot	Ftot	Hurb	Furb	Hrut	Frur
Shikomor	0,89072	0,8955	0,89176	0,89323	0,89025	0,89651
Français	0,35484	0,31694	0,50574	0,46524	0,28648	0,25031
Arabe	0,07642	0,05561	0,08072	0,05512	0,07448	0,05583
Anglais	0,05116	0,03829	0,07128	0,05225	0,04205	0,03202
Malgache	0,02728	0,02185	0,04598	0,04003	0,01881	0,01368
Swahili	0,00686	0,00465	0,01231	0,00853	0,00439	0,0029
Autre	0,00143	0,00078	0,00271	0,0015	0,00085	0,00045

En guise de conclusion partielle

En vue d'une planification efficace du développement, les décideurs et les parties prenantes ont besoin de disposer des données sur certains groupes cibles, souvent vulnérables.

- Les adolescents et jeunes adultes en font partie. Ils sont près de 143 000, dont 25 000 ont moins de 18 ans. La moitié d'entre eux résident à Ngazidja, avec une majorité des garçons.
- Par ailleurs, on assiste à une lente émergence des personnes âgées (65 ans ou plus), en particulier sur l'île de Ngazidja, avec une prédominance féminine. La majorité de ces « vieux » vit en milieu rural. L'exode rural des jeunes adultes expliquerait en partie le vieillissement de la population rurale.
- Bien que très peu nombreuses, le pays compte des personnes vivant avec handicap. Elles représentent 1,5% du total (11 218 personnes). Elles souffrent principalement de cécité, suivie, d'assez loin, de maladies mentales et de surdit . Deux tiers de ces personnes vivent à Ngazidja.
- Les Comores ne sont pas vraiment un pays d'immigration. Les  trangers (13 710) repr sentent   peine 0,5% de la population r sidente du pays. Ils sont originaires principalement des pays voisins de l'Oc an indien (un tiers), de l'Afrique australe (un tiers) et, dans une moindre mesure, de l'Europe. On les retrouve majoritairement   Ngazidja, notamment   Moroni ; seuls les ressortissants de l'Afrique australe vivent en majorit    Ndzuwani.
- Enfin, le Shikomor est la principale langue de communication des Comoriens ; il est parl  par 9 r sidents sur 10 quels que soient l'île et le milieu de r sidence. Un tiers de cette population parle fran ais (l'une des deux langues officielles), qui est plus utilis  au milieu urbain, notamment de Ngazidja (environ 50%) et beaucoup moins en zones rurales (environ 26%). L'arabe est  galement parl , mais   un faible niveau (environ 7%).

CONCLUSION GENERALE

Il est rappelé ici les principaux résultats saillants de l'examen de l'état et la structure de la population à partir des données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de l'Union des Comores.

La population résidente totale en décembre 2017 est estimée à 758 316 habitants, dont 381 812 hommes (50,3%) et 376 503 femmes (49,7%). Elle a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 2% entre 2003 et 2017. Cette population se répartit de façon inégale sur le territoire national. Elle est nettement plus nombreuse à résider en milieu rural (environ 70%) qu'en zones urbaines, à Ngazidja (50%) qu'à Ndzuwani (43%) et Mwali (7%). Toutefois, l'urbanisation (en termes démographiques) gagne du terrain depuis 2003 à cause, entre autres, de l'exode rural.

Les 758 316 résidents recensés en 2017 vivent dans 140 577 ménages ordinaires, soit une taille moyenne de 5,4 personnes par ménage. Cette taille a légèrement diminué par rapport à 2003 (5,9 personnes par ménage). Deux tiers de ces ménages sont établis en milieu rural, avec une taille moyenne de 6,0 personnes. C'est aussi le cas dans toutes les îles, sauf à Mwali où les ménages urbains (52,8%) sont majoritaires.

La répartition spatiale a révélé non seulement une disparité dans le peuplement des unités administratives (îles, préfectures et communes) du pays, mais aussi dans la concentration de cette population dans ces mêmes unités. La situation des préfectures est fort contrastée, avec une étendue allant de 9 348 habitants à Djando à plus de 100 000 habitants à Bambao (121 336 résidents). Les préfectures les plus grandes au point de vue démographiques sont concentrées à Ndzuwani. L'analyse montre que les besoins de base sont plus importants à Bambao et dans toutes les préfectures de Ndzuwani qu'ailleurs. Les communes sont aussi très diversifiées au point de vue démographiques. D'un côté, on a Moroni (avec 74 749 habitants) et Mutsamudu (avec 34 940 habitants) les communes à forte concentration humaine. De l'autre, on a la quasi-totalité des communes de Mwali et la majorité de celles de Ngazidja, avec moins de 10 000 habitants.

La densité moyenne nationale est de 407 habitants au Km², contre 309 en 2003. L'inégale répartition spatiale de la population se traduit par une densité très élevée à Ndzuwani (772 h/km²) et, dans une moindre mesure, à Ngazidja (331 h/km²). Seule l'île de Mwali a une densité inférieure à 200 habitants au km². Cette densité se renforce partout avec le temps, exerçant ainsi une forte pression sur les ressources agricoles et le couvert végétal. En effet, la population comorienne n'a cessé de croître depuis 1980, avec cependant un ralentissement durant la période intercensitaire 2003 – 2017. Et cette décélération de l'accroissement est observée dans toutes les îles

L'analyse de la structure de la population par âge de la population a montré que l'Union des Comores est un pays jeune ; 50% de sa population a moins de 19,4 ans. Avec la moitié de sa population ayant un âge inférieur ou égal à 22,8 ans, Ngazidja est de loin plus « vieille » que Mwali et Ndzuwani (âge médian de 16,7 ans respectivement) ; le milieu urbain plus que le milieu rural. Les planificateurs du développement devraient en tenir compte.

Quant à la composition par sexe, elle a montré que ce pays est à dominance masculine. Il y'a en moyenne 101 hommes pour 100 femmes. Et cette tendance s'est renforcée dans le temps. Comparé à 2003 caractérisé par un déficit d'hommes partout sauf à Mwali, la sur-représentativité masculine touche l'ensemble de l'archipel. Est-ce dû à l'émigration des femmes, notamment anjouanaises, vers Mayotte pour des raisons d'accouchement ou de regroupement familial ?

L'analyse des sous-groupes cibles des différents secteurs du développement a fait ressortir les éléments suivants :

- Contrairement aux autres pays d'Afrique sub-saharienne, l'archipel des Comores se caractérise par **une charge de dépendance relativement faible** (moins d'une personne inactive par personne potentiellement active) ; et cette charge est plus faible à Ngazidja qu'à Mwali et Ndzuwani, en milieu urbain qu'en zones rurales.
- Les enfants de moins de 5 ans représentent environ 14% de la population totale, soit 103 581 personnes. Les moins d'un an constituent 2,6%. Ces enfants sont le plus nombreux à Ndzuwani (environ 50 000) et le moins nombreux à Mwali (environ 8 000) ; **deux fois plus nombreux en milieu rural que dans les centres urbains**. Ces chiffres montrent l'ampleur des besoins en matière de santé de la petite enfance. Toutefois, il convient de noter que le poids des « moins de 5 ans » a sensiblement baissé entre 2003 et 2017. Cela peut traduire les effets d'une baisse récente de la fécondité aux Comores, ou le fait que beaucoup de femmes comoriennes, notamment de Ndzuwani vont accoucher à Mayotte, échappant ainsi au système d'enregistrement des naissances du pays.
- Les besoins en matière de scolarisation sont importants : plus de la moitié (374 867 personnes) de la population résidente a un âge pour fréquenter l'un des cycles d'enseignement. **Les besoins pour les enseignements primaire et secondaire (environ 120 000 enfants chacun) sont relativement plus élevés que pour le supérieur et le préscolaire**. Cette tendance est observée partout dans le pays, sauf à Ngazidja qui se caractérise un poids relativement plus faible de la population d'âge préscolaire (15.9% contre 18-19% pour les deux autres îles), et relativement plus élevé pour l'enseignement supérieur (23% contre 18% dans chacune des deux autres îles). Autrement dit, **les besoins pour le supérieur (39 200 personnes) sont importants à Ngazidja**.
- La quasi-totalité de la population des Comores a fréquenté l'école. Seuls 1,6% ne l'a jamais effectué. Près de 30% ont un niveau primaire, 25% le niveau secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycles), et 8% ont au moins une licence. Les garçons sont en général plus instruits que les filles, mais les écarts ne sont pas importants surtout à partir du secondaire premier cycle.
- L'analyse du statut d'occupation montre que **les indépendants sont relativement les plus nombreux** (22,3%); et ils sont majoritairement des hommes. Avec 111,8%, les employés (permanents ou temporaires) viennent en deuxième position. A l'instar des indépendants, les femmes sont relativement deux fois moins nombreuses (7% contre 16,6%) à occuper un statut d'employé. Dans l'optique du genre, les décideurs politiques devraient tout faire pour assurer un accès équitable à tous au marché de l'emploi.

- Les adolescents et jeunes adultes sont près de 143 000, dont 25 000 ont moins de 18 ans. La moitié d'entre eux résident à Ngazidja, avec une majorité des garçons.
- Par ailleurs, on assiste à **une lente émergence des personnes âgées** (65 ans ou plus), **en particulier sur l'île de Ngazidja, avec une prédominance féminine**. La majorité de ces « vieux » vit en milieu rural. L'exode rural des jeunes adultes expliquerait en partie le vieillissement de la population rurale.
- Bien que très peu nombreuses, le pays compte des personnes vivant avec handicap. Elles sont 11 218 personnes dans cet état, soit 1,5% du total. Elles souffrent principalement de cécité, suivie, d'assez loin, de maladies mentales et de surdit . Deux tiers de ces personnes vivent à Ngazidja.
- Les Comores ne sont pas vraiment un pays d'immigration. Les  trangers (13 710) repr sentent   peine 0,5% de la population r sidente du pays. Ils sont originaires principalement des pays voisins de l'Oc an indien (un tiers), de l'Afrique australe (un tiers) et, dans une moindre mesure, de l'Europe. On les retrouve majoritairement   Ngazidja, notamment   Moroni ; seuls les ressortissants de l'Afrique australe vivent en majorit    Ndzuwani.
- Enfin, le Shicomor est la principale langue de communication des Comoriens ; il est parl  par 9 r sidents sur 10 quels que soient l'île et le milieu de r sidence. Un tiers de cette population parle fran ais (l'une des deux langues officielles), qui est plus utilis  au milieu urbain, notamment de Ngazidja (environ 50%) et beaucoup moins en zones rurales (environ 26%). L'arabe est  galement parl , mais   un faible niveau (environ 7%).

Les r sultats du RGPH 17 ont confirm  les tendances de la situation d mographique en Union des Comores. qui se caract rise par une croissance continue, une population jeune, une population de personnes  g es qui, malgr  son poids relativement faible conna t une croissance en volume, une population urbaine qui, bien qu' tant faible continue de cro tre en volume et en poids. Tout cela repr sente autant de challenges auxquels le pays devra faire face.

Ils concernent la sant  de la petite enfance, la prise en charge des adolescents et des jeunes adultes, la formulation de politique sociale en faveur des personnes  g es, les questions de la scolarisation et de l'emploi, les in galit s de genre. Le probl me de densit   lev e, notamment   Ndzuwani, qui exerce une forte pression sur l'environnement devrait  galement  tre abord  sans attendre, car si les tendances d mographiques se maintiennent, la population des Comores risque de doubler dans environ 35 ans. La densit  aurait doubl , avec plus de 800 habitants au kilom tre carr  en moyenne, et 1500 h/km² sur l'île de Ndzuwani !

RECOMMANDATIONS

Compte tenu des problèmes ci-dessus cités, au terme de cette étude sur l'état et structure de la population, les recommandations suivantes peuvent être formulées:

1. Face à cette forte densité de la population dont le taux d'accroissement inter censitaire ne cesse d'augmenter en passant de 180 h/km² en 1980 à 244 en 1991, à 309 en 2003 et à 407 h/km² en 2017, le Gouvernement Comorien doit poursuivre et renforcer les actions en vue d'une meilleure maîtrise de la croissance démographique et sa distribution rationnelle sur le territoire national. Il s'agit de manière opérationnelle de renforcer les politiques en matière de population telles que la Politique nationale de population et la planification familiale, En outre, les programmes d'éducation en matière population et de santé de la reproduction pour les adolescents et les femmes en âge de procréer devraient être intensifiés;
2. La forte croissance de la population en général et celle de villes en particulier du fait de l'exode rural accroît les populations des zones non loties généralement dépourvues d'infrastructures socioéconomiques. Aussi, la politique sectorielle d'aménagement du territoire et de développement doit-il être renforcée ou accélérée en vue de maintenir les jeunes dans leurs terroirs (la création de conditions favorables à la stabilisation de la population surtout des jeunes ruraux dans leurs terroirs à travers la promotion d'activités productives et génératrices de revenus en milieu rural.). En outre, des plans directeurs d'urbanisme et des schémas directeurs d'aménagement des villes devraient être développés et mis en œuvre pour éviter une croissance anarchique de celles-ci ;
3. La pleine participation de la femme aux efforts de développement suppose que certaines contraintes entravant soient allégées, notamment celles liées à la surveillance de ses enfants. Pour ce faire, la politique d'éducation de la petite enfance (à travers la réalisation d'écoles maternelles et de crèches) devrait être renforcée pour aider les mères, d'une part, et d'autre part, pour faire face à l'accroissement des besoins croissants d'éveil et d'éducation spécifique de cette catégorie d'enfants dont le poids dans la population totale est relativement important.
4. Des structures d'accueil doivent être renforcées en quantité et en qualité afin de répondre aux besoins croissants et non satisfaits de la population d'âge scolaire (de 31% pour celle du niveau primaire et environ 32% pour celle du niveau secondaire) dont la pression sur les salles de classe sera de plus en plus grande eu égard au rythme de croissance de la population;
5. Les programmes d'éducation et de formation professionnelle doivent être renforcés par la création d'écoles de métiers qui aboutiront à la création d'emplois pour les jeunes (15-24 ans) qui représentaient 18,8% de la population totale résidente.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Gendreau F. et al. 1976, *Manuel de Yaoundé. Estimations indirectes en démographie africaine*, UIESP-IFORD-IGDA, 276 p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de démographie*. Paris : Karthala, CEPED, 463 p

INSEED comptes nationaux

Rapports d'analyse sur l'Etat et structure de la population (RGPH 2003 Comores)

Rapports d'analyse sur l'Etat et structure de la population (Recensement Général du Bourkina Fasso 2006)

ANNEXE

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'état et structure de la population

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population Totale	758 316
Population masculine	381 813
Population féminine	376 503
Population urbaine	235 762
Population rurale	522 554
Population de l'île de Ngazidja	379 367
Population de l'île de Ndzuwani	327 382
Population de l'île de Mwali	57 567
Densité de la population (habitants au km ²)	407
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 f)	101,4
Proportion de femmes dans la population (%)	49,7
Taux d'urbanisation (%)	31,1
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,0
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	19 941
Population de moins de 5 ans (0-4 ans)	103 581
Population de 6 – 11 ans	116 352
Population de 6 – 24 ans	311 406
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	293 053
Population de 15 – 64 ans	425 221
Population de 65 ans ou plus	40 039
Population de 18 ans ou plus	414 733
Population de 15 - 49 ans	366 005
Population de 10 - 19 ans	171 563
Population d'âge non déclaré	0,01
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	275 433
Age moyen de la population	24,9
Age médian de la population	19,4
ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	37,2
Hommes	47,1
Femmes	34,5
Age moyen au premier mariage (années)	25,0
Proportion d'hommes polygames (%)	
Ensemble du pays	5,4
Urbain	4,1
Rural	6,1
SCOLARISATION	
Taux brut de scolarisation au primaire des 6-11 ans (%)	
Ensemble	101,6
Garçons	102,0
Filles	101,2
ACTIVITES ECONOMIQUES	
Taux d'activités des 15-64 ans en %	
Ensemble	56,1

Hommes	55,6
Femmes	56,6
Urbain	60,5
Rural	54,3
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble	78,3
Urbain	66,5
Rural	84,3
Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	41,8
Hommes	52,6
Femmes	31,1
Urbain	42,3
Rural	39,9
Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	22,1
Hommes	16,4
Femmes	30,1
Urbain	20,1
Rural	23,0
PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	
Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)	
Ensemble	1,5
Hommes	0,8
Femmes	0,7
Urbain	0,4
Rural	1,1
PERSONNES AGEES (65 ANS OU PLUS)	
Proportion des personnes âgées (%)	
	5,3
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	
	89,7
Proportion des personnes âgées occupées (%)	
Ensemble	5,3
Hommes	5,8
Femmes	4,5
MENAGES ET HABITATIONS	
Nombre de ménages ordinaires	
	140 633
Urbain	47 053
Rural	93 580
Taille moyenne des ménages ordinaires :	
Ensemble	5,4
Urbain	5,0
Rural	5,6

Tableau 2: Effectifs de la population selon les divisions administratives

DIVISIONS ADMINITRATIVES	Total	Masculin	Féminin
Union des Comores	758316	381 813	376 503
MWALI	51 567	26 621	24 946
Préfecture de FOMBONI	30 835	15 979	14 856
Commune de FOMBONI	17 292	8 931	8 361
Commune de MOILI MDJINI	7 410	3 892	3 518
Commune de MOINBASSA	6 133	3 156	2 977
Préfecture de NIOUMACHOUA	11 384	5 882	5 502
Commune de MOIMBAO	3 470	1 750	1 720
Commune de MLEDJELE	7 914	4 132	3 782
Préfecture de DJANDO	9 348	4 760	4 588
Commune de DJANDO	9 348	4 760	4 588
Ile de NDZUWANI	327382	165 110	162 272
Préfecture de MUTSAMUDU	63 828	32 486	31 342
Commune de MUTSAMUDU	34 940	17 813	17 127
Commune de MIRONTSI	11 954	6 237	5 717
Commune de BANDRANI YA CHIRONKAMBA	9 732	4 840	4 892
Commune de BANDRANI YA MITSANGANI	7 202	3 596	3 606
Préfecture de OUANI	68 886	35 082	33 804
Commune de OUANI	22 500	11 325	11 175
Commune de BAZIMINI	18 469	9 386	9 083
Commune de BAMBAAO MTROUNI	27 917	14 371	13 546
Préfecture de DOMONI	69 905	34 989	34 916
Commune de DOMONI	15 623	7 755	7 868
Commune de NGADZALE	10 139	5 061	5 078
Commune de KONI	18 883	9 398	9 485
Commune de BAMBAAO MSTANGA	13 779	7 024	6 755
Commune de JIMLIME	11 481	5 751	5 730
Préfecture de MREMANI	65 449	32 350	33 099
Commune de ADDA	21 482	10 736	10 746
Commune de MREMANI	15 806	7 831	7 975
Commune de ONGOJOU	11 206	5 437	5 769
Commune de SHAWENI	7 393	3 713	3 680
Commune de MRAMANI	9 562	4 633	4 929
Préfecture de SIMA	35 174	17 728	17 446
Commune de SIMA	18 415	9 110	9 305
Commune de VOUANI	16 759	8 618	8 141
Préfecture de MOYA	24 140	12 475	11 665
Commune de MOYA	24 140	12 475	11 665
Ile de NGAZIDJA	379367	190 082	189 285
Préfecture de MORONI BAMBAAO	121236	61 867	59 369
Commune de MORONI	74 747	38 507	36 240
Commune de BAMBAAO YA DJOU	13 526	6 658	6 868
Commune de BAMBAAO YA HARI	20 855	10 707	10 148
Commune de BAMBAAO YA MBOINI	12 108	5 995	6 113
Préfecture de HAMBAAO	22 777	11 406	11 371

Commune de TSINIMOIPANGUA	13 443	6 726	6 717
Commune de DJOUMOIPANGUA	9 334	4 680	4 654
Préfecture de MBADJINI OUEST	23 599	11 598	12 001
Commune de NGOUENGOE	9 244	4 457	4 787
Commune de NIOUMAGAMA	14 355	7 141	7 214
Préfecture de MBADJINI EST	35 312	17 402	17 910
Commune de ITSAHIDI	15 225	7 385	7 840
Commune de DOMBA	8 164	3 972	4 192
Commune de PIMBA	11 923	6 045	5 878
Préfecture de OICHILI DIMANI	26 298	12 909	13 389
Commune de OICHILI YADJOU	8 859	4 371	4 488
Commune de OICHILI YABOINI	6 025	2 914	3 111
Commune de DIMANI	11 414	5 624	5 790
Préfecture de HAMAHAHMET MBOINKOU	36 648	18 044	18 604
Commune de NYUMA MSIRU	13 630	6 710	6 920
Commune de NYUMA MRO	11 445	5 492	5 953
Commune de MBOINKOU	11 573	5 842	5 731
Préfecture de MITSAMIOULI	31 821	15 832	15 989
Commune de CEMBENOI LAC SALE	7 925	3 930	3 995
Commune de CEMBENOI SADA DJOULAMLIMA	6 374	3 231	3 143
Commune de MITSAMIOULI	9 907	4 836	5 071
Commune de NYUMA KOMO	7 615	3 835	3 780
Préfecture de MBOUDE	24 341	12 181	12 160
Commune de NYUMAMRO KIBLANI	12 089	6 149	5 940
Commune de NYUMAMRO SOUHEILI	12 252	6 032	6 220
Préfecture de ITSANDRA HAMANVOU	57 335	28 843	28 492
Commune de HAMANVOU	13 789	6 778	7 011
Commune de MBADANI	8 469	4 227	4 242
Commune de BANGAANI	19 355	9 906	9 449
Commune de DJOUMOICHONGO	7 442	3 755	3 687
Commune de ISAHARI	8 280	4 177	4 103

Tableau 3 : Évolution des effectifs des localités de plus de 5 000 habitants de 1980 à 2017

RGPH80		RGPH91		RGPH03		RGPH17	
Localités	Effectifs	Localités	Effectifs	Localités	Effectifs	Localités	Effectifs
Mwali	5 412	Mwali	8 615	Mwali	12 881	Mwali	17 291
Fomboni	5 412	Fomboni	8 615	Fomboni	12 881	Fomboni	17 291
Ndzuwani	38 596	Ndzuwani	79 123	Ndzuwani	127 085	Ndzuwani	192 830
Domoni	7 147	Domoni	10 168	Domoni	10 073	Domoni	12 262
Ouani	6 936	Ouani	7 134	Ouani	8 841	Ouani	10 073
Mutsamudu	12 524	Mutsamudu	16 540	Mutsamudu	20 828	Mutsamudu	26 313
Tsembehou	6 578	Tsembehou	8 096	Tsembehou	8 102	Tsembehou	12 590

Sima	5 411	Sima	7 270	Sima	7 702	Sima	8 737
		Koni Djodjo	5 044	Koni Djodjo	7 219	Koni Djodjo	10 712
		Adda Daouéni	6 171	Adda Daouéni	6 943	Adda Daouéni	11 449
		Ongojou	6 487	Ongojou	5 072	Ongojou	6 306
		Mirontsi	7 126	Mirontsi	8 789	Mirontsi	11 955
		Bazimini	5 087	Bazimini	6 485	Bazimini	8 218
				Ngadzalé	5 857	Ngadzalé	5 524
				Mrémani	5 476	Mrémani	5 470
				Barakani	5 507	Barakani	7 034
				Jimlimé	5 380	Jimlimé	6 140
				Dindri	6 462	Dindri	10 364
				Moya	8 349	Moya	8 986
						Page	5 917
						Bazimini	8 218
						Koki	6 366
						Koni Ngani	5 170
						Bambao tsanga	5 026
Ngazidja	22 685	Ngazidja	40 665	Ngazidja	58 005	Ngazidja	112 090
Moroni	17 267	Moroni	29 916	Moroni	40 050	Moroni	74 749
Icni	5 418	Icni	5 191	Oukazi	6 155	Oukazi	6 383
		Oukazi	5 558	Icni	6 032	Icni	5 474
				Mbéni	5 768	Mbéni	5 128
						Mvouni	5377
						Mde	6520
						Nkourani Sima	8459

Tableau 4 : Répartition de la population de l'île de Mwali par divisions administratives selon le sexe

ILE MWALI	SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
	26620	24946	51567
1. Préfecture de Fomboni	15978	14856	30834
Commune de Fomboni	8930	8361	17291
Commune de Moili Mdjini	3892	3518	7410
Commune de Moimbassa	3156	2977	6133
2. Préfecture de Nioumachoua	5882	5503	11384
Commune de MOIMBAO	1750	1720	3470
Commune de MLEDJELE	4132	3782	7914
3. Préfecture de DJANDO			
Commune de DJANDO	4760	4588	9349
TOTAL	26620	24946	51567

Tableau 5 : Répartition de la population de l'île de Ndzuwani par divisions administratives selon le sexe

ILE NDZUWANI	SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
1. Préfecture de MUTSAMUDU	32488	31343	63831
Commune de MUTSAMUDU	17813	17127	34940
Commune de MIRONTSI	6237	5717	11955
Commune de BANDRANI YA CHIRONKAMBA	4841	4892	9733
Commune de BANDRANI YA MITSANGANI	3596	3606	7203
2. Préfecture de OUANI	35082	33804	68885
Commune de OUANI	11325	11175	22501
Commune de BAZIMINI	9386	9083	18469
Commune de BAMBAAO MTROUNI	14371	13546	27916
3. Préfecture de DOMONI	34989	34916	69904
Commune de DOMONI	7755	7868	15623
Commune de NGADZALE	5061	5078	10139
Commune de KONI	9398	9485	18883
Commune de BAMBAAO MSTANGA	7024	6755	13779
Commune de JIMLIME	5751	5730	11480
4. Préfecture de MREMANI	32349	33099	65448
Commune de ADDA	10736	10746	21482
Commune de MREMANI	7831	7975	15805
Commune de ONGOJOU	5437	5769	11206
Commune de SHAWENI	3713	3680	7393
Commune de MRAMANI	4633	4929	9562
5. Préfecture de SIMA	17728	17446	35174
Commune de SIMA	9110	9305	18415
Commune de VOUANI	8618	8141	16758
6. Préfecture de MOYA	12475	11665	24140
Commune de MOYA	12475	11665	24140
TOTAL	165111	162273	327382

Tableau 6 : Répartition de la population de l'île de Ngazidja par divisions administratives selon le sexe

ILE DE NGAZIDJA	SEXE		TOTAL
	Masculin	Masculin	
1. Préfecture de MORONI BAMBAAO	61867	59369	121236
Commune de MORONI	38508	36241	74749
Commune de BABAAO YA DJOU	6658	6868	13525
Commune de BABAAO YA HARI	10707	10148	20854
Commune de BABAAO YA MBOIN	5995	6113	12107
2. Préfecture de HAMBAAO	11406	11371	22777
Commune de TSINIMOIPANG	6726	6717	13443
Commune de DJOUMOIPANG	4679	4654	9334
3. Préfecture de MBADJINI OUEST	11598	12001	23599
Commune de NGOUENGOE	4457	4788	9244
Commune de NIOUMAGAMA	7141	7214	14355
4. Préfecture de MBADJINI EST	17403	17909	35312
Commune de ITSAHIDI	7385	7840	15225
Commune de DOMBA	3972	4192	8164
Commune de PIMBA	6045	5878	11923
5. Préfecture de OICHILI DIMANI	12909	13389	26298
Commune de OICHILI YADJOU	4372	4488	8860
Commune OICHILI YABOIN	2914	3111	6025
Commune de DIMANI	5624	5790	11414

6. Préfecture de HAMAHA MET MBOINKOU	18044	18604	36648
Commune de NYUMA MSIRU	6710	6920	13630
Commune de NYUMA MRO	5492	5953	11445
Commune de MBOINKOU	5842	5731	11573
7. Préfecture de MITSAMIOULI	15832	15989	31821
Commune CEMBENOI SALE	3931	3995	7926
Commune CEMBENOI DJOULAMLIM	3231	3143	6373
Commune de MITSAMIOULI	4836	5070	9906
Commune de NYUMA KOMO	3835	3780	7615
8. Préfecture de MBOUDE	12181	12159	24341
Commune NYUMAMRO KIBLA	6150	5940	12089
Commune de NYUMAMRO SOUHEILI	6032	6220	12251
9. Préfecture ITSANDRA HAMANV	28843	28492	57335
Commune de HAMANVOU	6777	7012	13789
Commune de MBADANI	4227	4243	8470
Commune de BANGAANI	9906	9449	19355
Commune de DJOUMOICHONGO	3755	3687	7442
Commune de ISAHARI	4177	4103	8279
TOTAL	190083	189283	379367

Tableau 7 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et l'île

Groupe d'âge	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja			Comores		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0-4	8378	4256	4122	50544	25973	24571	44658	22814	21844	103580	53043	50537
05-09	7666	3923	3743	49763	25550	24213	41903	21373	20530	99332	50846	48486
10-14	6661	3475	3186	43441	22512	20929	40037	20838	19199	90139	46825	43314
15-19	5661	2965	2696	36988	18420	18568	38774	20093	18681	81423	41478	39945
20-24	4018	1918	2100	25069	11624	13445	32073	15914	16159	61160	29456	31704
25-29	3526	1666	1860	22927	10866	12061	30974	14921	16053	57427	27453	29974
30-34	3434	1761	1673	18806	9492	9314	28740	14232	14508	50980	25485	25495
35-39	2873	1496	1377	17350	8729	8621	26081	13005	13076	46304	23230	23074
40-44	2434	1343	1091	14584	7482	7102	20728	10648	10080	37746	19473	18273
45-49	1773	1003	770	12550	6484	6066	16620	8641	7979	30943	16128	14815
50-54	1493	851	642	9745	5061	4684	13207	6489	6718	24445	12401	12044
55-59	1009	564	445	7307	3864	3443	10798	5060	5738	19114	9488	9626
60-64	905	480	425	5462	2789	2673	9312	4300	5012	15679	7569	8110
65-69	546	296	250	4508	2261	2247	7097	3322	3775	12151	5879	6272
70-74	469	255	214	3341	1617	1724	6803	3206	3597	10613	5078	5535
75-79	283	156	127	2286	1148	1138	4156	1969	2187	6725	3273	3452
80-84	238	113	125	1436	674	762	3551	1512	2039	5225	2299	2926
85 et +	199	98	101	1274	563	711	3852	1743	2109	5325	2404	2921
Total	51566	26619	24947	32738	165109	162272	379364	190080	189284	758316	381808	376508

Tableau 8 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Comores		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0-4	29483	14972	14512	74097	38072	36025	103581	53044	50537
5-9	28054	14211	13843	71279	36636	34643	99332	50846	48486
10-14	26193	13521	12673	63945	33303	30642	90139	46824	43314
15-19	25561	13166	12395	55862	28312	27549	81423	41479	39944
20-24	20512	9995	10516	40649	19461	21188	61161	29456	31704
25-29	19832	9392	10440	37596	18061	19534	57428	27453	29975
30-34	18176	9178	8998	32804	16307	16497	50980	25485	25495
35-39	15692	7979	7713	30612	15251	15361	46304	23230	23074
40-44	12805	6813	5992	24942	12661	12281	37747	19474	18273
45-49	10301	5480	4821	20642	10648	9994	30943	16128	14815
50-54	8023	4184	3839	16420	8217	8204	24443	12401	12043
55-59	6038	3102	2936	13077	6387	6690	19115	9489	9626
60-64	4679	2301	2378	11001	5268	5733	15679	7569	8111
65-69	3388	1617	1772	8764	4263	4501	12152	5879	6273
70-74	2812	1267	1545	7801	3812	3989	10613	5079	5534
75-79	1686	790	897	5039	2483	2556	6725	3273	3452
80-84	1257	561	696	3968	1737	2231	5225	2299	2926
85 et +	1270	517	753	4056	1888	2168	5326	2405	2921
Total	235762	119046	116719	522554	262767	259786	758316	381813	376503

Concepts définis au RGPH 2017 pour le dénombrement

Quinze concepts clés utilisés dans le RGPH 2017 sont définis ci-après.

Ménage

Le ménage ordinaire est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage indépendamment du sexe de celui-ci. Dans les concessions ou dans les maisons habitées par des parents et leurs enfants mariés, les parents sont traités comme étant un ménage différent de ceux formés par ces enfants mariés. Chacun des enfants mariés constitue avec sa (ou ses) femme (s) et ses enfants non mariés un ménage. Par contre, si l'un ou l'autre des parents dépend de son enfant marié, il appartient au ménage de ce dernier.

Résident/résidente

La résidence se définit par rapport au ménage dans lequel vit habituellement une personne. Est ainsi résidente toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire. **Selon le statut de résidence, on distingue le résident présent du résident absent.** Est considéré comme **résident présent**, tout individu qui, habituellement vit dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent. Par contre, le résident absent est une personne qui réside habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant l'interview, et qui a l'intention de passer moins de 6 mois à l'extérieur du ménage.

Visiteur

Le visiteur est une personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview, mais qui n'y vit pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs. Il convient de noter que dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine, même pour moins de six mois, ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs telles que:

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Cependant, si les élèves ou étudiants sont en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, ils sont recensés comme visiteur.

Population de droit ou population résidente

La population de droit désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. ***Cette population fera objet de la présente analyse*** car avec elle, on saisit des situations permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

Population de fait

La population de fait regroupe toutes les personnes résidentes présentes dans un ménage, y compris les visiteurs.

Age

L'âge est l'intervalle de temps, exprimé en année révolue, entre la date de naissance d'un individu et la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Nationalité

La nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat.

Langue parlée

Il s'agit de la principale langue parlée par un individu, qui peut être une langue locale ou étrangère.

Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction correspond à la dernière année achevée par l'enquêté dans l'enseignement formel général ou technique. Cinq modalités seront considérées pour cette variable : sans niveau d'instruction, primaire, premier cycle secondaire, second cycle secondaire ou supérieur.

Etat matrimonial

L'état matrimonial désigne la situation de l'individu vis-à-vis du mariage. On distingue les célibataires, les mariés, les veufs/veuves, et les divorcés/ séparés.

- **Célibataire**

Un célibataire est un individu qui n'a jamais été marié et qui ne vit pas actuellement avec une femme ou un homme selon le cas.

- **Marié**

Est considéré comme marié, toute personne unie par la loi, la coutume ou la religion à une autre personne de sexe différent

- **Veuf/ veuve**

Est veuf /veuve toute personne dont le conjoint ou la conjointe est décédé et qui ne s'est pas remarié.

- **Divorcé (e)**

Est divorcé (e), toute personne qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient à son (sa) conjoint (e) et qui ne s'est pas remarié.

- **Polygamie**

C'est un système social dans lequel une personne peut contracter simultanément plusieurs unions légitimes. Dans le cadre de ce quatrième recensement, le polygame est compté une fois là où il a passé la nuit de référence. Il n'est pas compté chez les autres épouses. On peut distinguer parmi les mariés, les monogames (avec une seule épouse), les polygames avec 2 épouses, 3 épouses ou 4 épouses.